



GRAMMAIRE FRANÇAISE

EXPLIQUÉE AU MOYEN

DE LA LANGUE PROVENÇALE,

OU

NOUVELLE MÉTHODE

AVEC LAQUELLE UN PROVENÇAL QUI SAIT LIRE, PEUT, SANS MAÎTRE, APPRENDRE EN PEU DE TEMS A PARLER ET A ÉCRIRE CORRECTEMENT LE FRANÇAIS.

Une grammaire toute française ne peut convenir qu'à quelques provinces où le français est usuel : en Provence, un pareil ouvrage est insuffisant parce que nous ne pouvons apprendre le français que par notre langue maternelle, c'est-à-dire par le provençal.

Introduction, pag. V.

MARSEILLE.

CHEZ CAMOIN, LIBRAIRE, PLACE ROYALE.

1826.



MARSEILLE. — IMPRIMERIE D'ACHARD,
Rue Saint-Ferréol, n° 64.

INTRODUCTION.

Les étrangers qui essaient de parler notre langue trouvent dans la politesse française un fond d'indulgence presque inépuisable. Nous les écoutons avec un sérieux imperturbable, et leurs fautes même les plus grossières ne nous font pas seulement froncer le sourcil. On dirait que nous leur tenons compte des difficultés qu'ils ont eu à surmonter pour parvenir à se faire entendre. Nous sommes loin d'avoir la même indulgence pour nos compatriotes. Pour ceux-ci point de pitié : la faute la plus légère excite notre rire.

On pourrait motiver, jusqu'à un certain point, cette différence de conduite si dans l'agglomération politique qu'on est convenu d'appeler France, il n'existait réellement qu'un seul peuple. Sans doute il est honteux de ne pas posséder la langue de son pays; car outre que cette ignorance nous rend la risée de tous ceux à qui nous parlons, elle est encore le signe le plus certain d'un manque absolu d'éducation. Mais la France, une sous le rapport politique, est loin d'offrir la même unité sous le rapport des mœurs, et surtout du langage. A l'exception de quinze à seize départemens où la langue française est vraiment usuelle, dans tous les autres elle n'est guère que

la langue des salons, ou, comme on l'a dit avec une grande justesse à mon sens, la langue des messieurs et des dames.

Si l'on ne rit pas au nez d'un italien, d'un espagnol, d'un portugais, quand ils parlent un français barbare, il semble qu'on ne devrait pas en agir tout différemment avec un provençal, car sa langue naturelle, au moins dans sa pureté, ne se rapproche guère plus du français que les langues des peuples que je viens de citer.

Quoique le français se répande tous les jours davantage à Marseille, et que le même phénomène moral puisse être remarqué à Aix, à Toulon, et dans les autres villes de la Provence, il n'en est pas moins vrai de dire que le provençal est et sera encore très-long-tems la langue de l'immense majorité des habitans de cette province. On peut s'assurer de cette vérité très-facilement à Marseille, sans contredit celle de toutes les villes de Provence où la langue française est le plus parlée. Essayez de sortir de son enceinte, vous n'entendez plus parler que provençal. Dans la ville même, si vous exceptez quelques quartiers habités par les classes élevées, c'est le même langage qui ne cesse de frapper votre oreille.

Cependant les Provençaux sont devenus Français, et même d'excellens Français. Ils acceptent avec enthousiasme les destinées de cette belle France à laquelle depuis des siècles ils ont été

incorporés. Ils sentent vivement la nécessité de posséder la langue nationale, et de jouir par son moyen des richesses de la première littérature de l'Europe. Mais ce n'est que par la comparaison qu'on fait de sa langue maternelle avec une langue étrangère qu'on peut parvenir à apprendre cette dernière. Cette comparaison se fait au moyen des grammaires et des dictionnaires, ouvrages qui, pour être très-communs, n'en sont pas moins les premiers livres d'une nation. Or, un fait incroyable, c'est que quoiqu'on ait publié quelques dictionnaires provençaux et français, personne n'a jamais eu l'idée d'écrire une grammaire où les formes de ces deux langues fussent comparées. Une grammaire est cependant bien plus nécessaire qu'un dictionnaire, qui, tout bien considéré, n'est qu'un appendice destiné à recevoir ce qui ne peut pas entrer dans la grammaire, ou ce qui ne se déduit pas rationnellement des règles qu'elle expose, comme par exemple l'orthographe, la prononciation, la formation du pluriel des noms, etc. Nous sommes inondés de grammaires françaises qui nous sont de la plus grande inutilité, et nous manquons absolument d'une grammaire provençale et française, c'est-à-dire de l'ouvrage qui nous serait le plus nécessaire. Une grammaire toute française ne peut convenir qu'à quelques provinces où le français est usuel : en Provence,

un pareil ouvrage est insuffisant parce que nous ne pouvons apprendre le français que par notre langue maternelle; c'est-à-dire par le provençal. Cela est trop clair pour avoir besoin d'être démontré autrement aux personnes qui ont fait de l'étude des langues le sujet de quelque méditation; pour les autres, quelques exemples doivent suffire pour porter la conviction dans leur esprit.

Comment faire comprendre à un provençal la différence qu'il y a entre *je formais* et *je formai*, si vous ne comparez pas ces deux expressions aux mots *formavi* et *formeri?* La différence peu sensible entre les deux désinences françaises ne le satisfera pas. Il voudra la caractériser davantage et il vous dira, par exemple: « Je vins, il y a dix ans, à Paris, et j'y *forma* un établissement. » On entend à chaque instant des phrases semblables à Marseille.

Un provençal ne dira pas, en parlant de plusieurs personnes: « j'apprécie *leurs* qualités, » mais « j'apprécie *ses* qualités, » parce que le pronom *leur* n'existe pas dans la langue provençale.

Enfin, les Provençaux n'emploient point les pronoms personnels devant les verbes; ce qui fait qu'ils construisent barbarement une foule de phrases françaises.

On sent, par ce peu d'exemples, de quelle nécessité est l'ouvrage que je présente aujour-

d'hui au public. Je ne veux pas dire toutefois qu'il serait impossible à un provençal d'apprendre le français au moyen des grammaires actuellement en usage : un homme intelligent et laborieux peut à-peu-près tout ce qu'il veut ; mais je prétends, et j'ai la ferme conviction, qu'au moyen de ma grammaire, on apprendra, en se jouant, les mêmes choses qui coûteraient des peines inouïes par la méthode ordinaire. Je prie aussi qu'on ne perde pas de vue le titre de mon ouvrage. Quoiqu'il convienne même au provençal qui a fait ses études, il s'adresse plus spécialement à ceux qui n'en ont fait que d'incomplètes, ou même qui n'en ont pas fait du tout ; aux femmes, dont l'éducation est généralement si négligée ; aux ouvriers ; enfin à tous ceux qui ne savent que lire. Cette connaissance est la seule qu'exige mon ouvrage. Tout homme qui sait lire pourra, par son secours, apprendre en peu de tems tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur les règles grammaticales de la langue française. J'en ai la ferme conviction, et cette conviction je l'ai acquise par l'essai que j'ai fait de ma méthode sur quelques personnes de ma connaissance, qui n'avaient jamais pu ouvrir sans dégoût une grammaire purement française. L'effet a été au-delà de mes espérances.

Mais en voilà assez sur mon ouvrage. Je n'ai été mu, en l'écrivant, ni par l'attrait du gain,

ni par celui de la gloire. Ma plus douce espérance sera cependant dans son succès, car il me prouvera que je ne me suis pas trompé en croyant offrir à mes concitoyens un travail utile.

Quelques personnes pourraient croire que j'aurais mieux fait d'écrire cette grammaire en provençal : ce serait une erreur. Tout le monde, en Provence, apprend à lire en français. Un provençal instruit lit même très-difficilement le provençal, et d'ailleurs cette langue est livrée à une si horrible confusion, sous le rapport de l'orthographe, qu'on peut dire qu'elle n'est plus que parlée. Les livres de prières même sont écrits en français, et, chose étrange ! mis entre les mains de gens à qui, dans certains quartiers de la ville, on est obligé de prêcher en provençal, sous peine de ne pas en être entendu. Je devais donc écrire le *gros* de ma grammaire en français pour ne pas la rendre illisible.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

EXPLIQUÉE

AU MOYEN DE LA LANGUE PROVENÇALE.

NOTIONS GÉNÉRALES.

La grammaire est la science qui nous enseigne à composer et à décomposer la phrase [1].

Deux choses importantes doivent être considérées dans la phrase : 1° les élemens dont elle se compose, 2° la manière de faire usage de ces élémens.

Les élémens de la phrase sont les mêmes pour tous les peuples de la terre, parce que les hommes ayant une organisation semblable, et étant affectés de la même manière par les objets extérieurs, ont dû nécessairement se rencontrer dans le choix de ces élémens lorsqu'ils ont voulu représenter leurs pensées au moyen de la voix ou de l'écriture. Lorsque la grammaire s'occupe de ces élémens, recherche leur essence, les classe par genres, les divise en espèces, les subdivise en individus, les modifie et les arrange entr'eux d'une manière ra-

[1] *Phrase* signifie : réunion de mots formant un sens complet.

tionnelle, ou si l'on veut idéale, elle prend le nom de *grammaire générale.*

Mais si tous les peuples se sont ainsi accordés pour le choix des élémens de la phrase, il n'en a pas été de même, tant s'en faut, relativement aux méthodes qu'ils ont suivies pour arranger ces élémens entr'eux, c'est-à-dire pour construire la phrase. Dans chaque langue elle est construite différemment. Un élément, qui, dans une langue, se trouve au commencement de la phrase, est placé dans une autre langue à la fin ou au milieu. Lorsque la grammaire, ayant en vue une seule langue, fait connaître l'ordre dans lequel les élémens sont arrangés dans cette langue pour former la phrase, elle s'appelle *grammaire particulière.* On conçoit donc qu'il y a autant de grammaires particulières qu'il y a de langues différentes. C'est ainsi qu'on dit grammaire française, grammaire latine, grammaire allemande, etc.

Enfin on nomme *grammaire comparée*, la science qui enseigne à comparer la structure de la phrase dans une langue avec la structure de la phrase dans une autre langue. La grammaire comparée peut enseigner ainsi, non-seulement une langue *inconnue* au moyen d'une langue *connue*, mais encore à comparer les formes de deux ou plusieurs langues et à tirer de cette comparaison des inductions utiles aux progrès des connaissances humaines.

Cet ouvrage est un traité de grammaire comparée. Le but que je m'y suis proposé est de rapprocher les formes des langues française et provençale; en d'autres termes, de comparer la structure de la phrase française avec la structure de la phrase provençale[1].

[1] Le provençal pur, tel à-peu-près qu'on le parle actuellement dans nos campagnes, diffère peu de la langue romane, de laquelle sont dérivés le français, l'italien, l'espagnol et le portugais. Le roman fut la première langue qui se forma de la corruption du latin. Cette formation remonte aux premiers jours de la monarchie française. Plus tard, du tems de Charlemagne, la langue romane devint la langue usuelle de tous les pays qui composent aujourd'hui la France. Le roman était parlé à Paris, et dans le midi de l'empire; à Aix-la-Chapelle et dans le nord de l'Empire on parlait la langue francique. Dès cette époque, le latin n'était déjà plus que la langue des lois et de la liturgie.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA DÉCOMPOSITION DE LA PHRASE.

CHAPITRE PREMIER.

DES LETTRES.

Puisque la grammaire ne consiste que dans la structure de la phrase, ouvrons un livre au hasard, choisissons la première qui se présentera à nos yeux, et faisons-en l'analyse exacte. En voici une :

On s'accoutume à bien parler, en lisant les auteurs qui ont bien écrit. (Voltaire.)

Voyons d'abord combien dans cette phrase il se trouve de mots[1] : j'en compte treize, savoir : 1° *On ;* 2° *s'*, abréviation de *se ;* 3° *accoutume ;* 4° *à ;* 5° *bien ;* 6° *parler ;* 7° *en ;* 8° *lisant ;* 9° *les ;* 10° *auteurs ;* 11° *qui ;* 12° *ont ;* 13° *écrit.*

Ensuite quatre signes d'écriture : 1° le signe (') qui se trouve entre le *s* et le *a* de *s'accoutume ;* 2° le signe (`) qui se trouve sur le *a* placé avant le mot *bien ;* 3° le signe (,) qui est placé après le mot *parler ;* 4° le signe (.) qui est placé après le mot *écrit.*

[1] *Mot* signifie : lettres dont l'ensemble présente une idée.

Enfin quinze lettres[1], savoir : *o, n, s, a, c, u, t, m, e*, etc.

Les trois genres d'élémens offerts par cette analyse sont donc :

1° Les lettres ;

2° Les signes d'écriture ;

3° Les mots ;

Nous examinerons séparément chacun de ces trois genres d'élémens de la phrase, et nous ferons voir quelles sont les espèces dans lesquelles ils se subdivisent. Nous commencerons par les lettres en leur consacrant le reste de ce chapitre ; le 2me chapitre sera consacré aux signes d'écriture, et le 3me aux mots ; la réunion de ces trois chapitres composera la première partie de cet ouvrage.

Les lettres ont été imaginées pour peindre la parole.

Deux choses importantes sont à considérer dans la parole :

1° La *voix*, c'est-à-dire la simple émission de l'air sortant de la trachée artère ;

2° L'*articulation*, c'est-à-dire la modification que cet air subit par l'action de quelque organe, comme les dents, les lèvres, le palais, etc.

Or, un alphabet[2] sera parfait s'il contient au-

[1] *Lettre* signifie : caractère de l'alphabet.

[2] *Alphabet* signifie : ensemble des lettres d'une langue.

tant de lettres distinctes qu'il y a de voix et d'articulations différentes dans la langue à laquelle il s'applique. Il sera plus ou moins défectueux suivant qu'il se rapprochera plus ou moins de cet état de perfection.

Ceci posé examinons l'alphabet français.

Pour peindre les *voix* il a six lettres : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. On les appelle *voyelles*.

Pour peindre les *articulations* il en a dix-neuf : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. On les appelle *consonnes*.

Ces vingt-cinq lettres sont-elles suffisantes ? N'y en a-t-il point d'inutiles ?

Elles sont insuffisantes,

Relativement aux voyelles, 1° parce que notre Alphabet n'a point de lettres qui puissent rendre les *voix* formant les premières syllabes[1] des mots *Europe*, *ouragan*, *oiseau*, etc. et que pour les exprimer nous sommes obligés de créer des diphthongues[2]; 2° parce que chacune de nos voyelles exprime plus d'une voix ; exemple : *vestale*, *pâle* ; *brèche*, *bêche* ; *visite*, *gîte* ; *calote*, *côte* ; *chute*, *flûte*.

Relativement aux consonnes, parce qu'il n'y a point de lettre spéciale pour peindre l'articulation

[1] *Syllabe* signifie : voyelle seule ou jointe à une lettre qui ne forme qu'un son. Exemple : *Europe* a trois syllabes *Eu-ro-pe*.

[2] *Diphthongue* signifie : réunion de voyelles pour exprimer une voix.

des premières syllabes des mots ch*apeau*, ch*emin*, ch*âteau*, etc. des dernières syllabes des mots *campag*ne[1], *fam*ille.

Il y en a d'inutiles :

1° Parce que le *x* n'est qu'une abréviation d'écriture valant tantôt pour *cs*, tantôt pour *gs*; exemple : *excellent*, *examiner*. Cette lettre devrait être éliminée de l'alphabet, comme le *y* qui n'est aussi qu'une abréviation d'écriture valant pour deux *i*. Les mêmes raisons qui ont déterminé l'élimination du &, abréviation de *et*, sollicitent celle du *y* et du *x* ;

2° Parce que le *k* et le *q* font double emploi avec le *c*.

Outre ces défectuosités qui déparent notre système d'écriture, et qui disparaîtraient aisément par l'adoption de quelques lettres nouvelles et l'élimination de quelques autres actuellement en usage, ce système a d'autres irrégularités provenant du faux emploi que nous faisons de quelques lettres réellement nécessaires.

Ainsi nous employons le *c* pour le *s*; exemple : *cécité*.

Le *s* pour *z*; exemple : *asile*.

Le *g* pour le *j*; exemple : *génie*.

[1] Les Espagnols ont une consonne particulière pour peindre l'articulation *gn*, c'est le *ñ*. Cette lettre n'est pas bonne, d'abord parce qu'elle ressemble trop au *n*, ensuite parce que le trait de plume qui la forme manque de contiguité.

Enfin nous dénaturons le *h*, consonne très-utile dans notre langue en l'employant dans une infinité de mots où il ne se prononce pas; exemple: *homme*, *honneur*, *méthode*, *théologie*, etc. On donne à ces *h* inutiles le nom de *h non aspirés*[1].

En voilà assez pour mettre sur la voie les jeunes gens studieux qui désireront approfondir cette partie importante de la grammaire. De plus longs détails sortiraient du cadre de cet ouvrage qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une grammaire

[1] La plupart des défectuosités qui déparent notre système d'écriture ont leur source dans le desir qu'on a de conserver la trace des mots, à mesure qu'ils passent d'une langue dans une autre. Je suis loin de contester l'avantage de l'étymologie; mais par respect pour cette science, qui ne peut être le partage que de quelques érudits, une nation entière doit-elle renoncer à l'immense avantage d'avoir une langue écrite représentant fidèlement la langue parlée ? Que les étymologistes tiennent note des migrations que les mots ont faites, des inflexions qu'ils ont subies ; qu'ils fournissent ainsi à la philologie et à l'histoire des considérations utiles : ces travaux ne peuvent qu'obtenir l'assentiment de tous les gens lettrés ; mais du moins qu'ils permettent *oou bouen pople de Dieou* de parler, comme on dit, avec la langue qu'il a dans la bouche, et surtout, d'écrire comme il parle.

Que l'académie française y pense : elle peut réellement s'immortaliser à bon marché ! L'académie de Madrid vient de lui donner un bel exemple, en refondant, sans obstacle, presque entièrement le système orthographique de la langue espagnole. Qu'elle imite cet exemple : ses arrêts auront le même succès. Quel beau jour que celui où le soleil se levant comme à son ordinaire, toute la nation saurait parfaitement l'orthographe ! Les cuisinières, les bonnes d'enfans pourraient alors en remontrer à nos savans : ce serait vraiment les saturnales de la grammaire.

comparée et non point une grammaire générale. La refonte de notre alphabet serait sans doute bien nécessaire; mais en grammaire comme en bien d'autres choses, le bien s'opère lentement. Il serait injuste toutefois de taire les améliorations que notre alphabet a éprouvées depuis sa formation. Nous sommes parvenus à distinguer le *j* du *i*, le *v* du *u*, et nous avons éliminé le &. Espérons tout du tems; et, en attendant, comme on n'écrit que pour se faire entendre, servons nous de notre alphabet tel qu'il est.

CHAPITRE II.

DES SIGNES D'ÉCRITURE.

Les signes d'écriture sont au nombre de sept, savoir : les *accens*, les *signes de ponctuation*, la *cédille*, l'*apostrophe*, le *trait-d'union*, le *tréma* et la *parenthèse*. Nous allons les parcourir successivement et en faire connaître l'emploi.

Accens : il y en a de trois sortes, savoir : l'*aigu* (´); le *grave* (`), et le *circonflexe* (^).

L'accent aigu se place sur les *e ;* exemple : *vérité*; les *e* ainsi accentués prennent le nom de *e fermés*.

L'accent grave se place aussi sur les *e ;* exemple : *procès*. Les *e* ainsi accentués prennent le nom de *e ouverts*. On le met aussi sur le *a* de la locution : *à Paris* et autres de même genre pour le distinguer du *a* de la locution *il a*. Nous verrons plus tard que le *a* du premier exemple est une *préposition* et que le *a* du second est une *inflexion verbale*.

L'*accent* circonflexe se place sur toutes les voyelles; exemple : *pâle*, *tête*, *gîte*, *côte*, *flûte*[1].

Tous ces accens dénotent l'insuffisance de notre alphabet. Nous tourmentons toutes nos voyelles en les surchargeant de signes, et tout cela pour leur faire représenter des voix qu'elles ne sont pas

[1] Un *e* sans accent s'appelle *e* muet. Ainsi les derniers *e* des mots *pâle*, *tête*, *gîte*, etc., sont des *e* muets.

*

destinées à peindre et qui devraient avoir dans l'alphabet des lettres distinctes; ces accens sont une espèce de manteau dont nous nous servons pour couvrir notre misère[1].

Signes de ponctuation. Il y en a de huit sortes, savoir : la *virgule* (,), le *point et virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point d'interrogation* (?), le *point d'admiration* (!), les *points suspensifs* (....) et les *guillemets* (»).

Voici sur quoi est fondé le système de la ponctuation.

On sent la nécessité qu'il y a en parlant de faire des pauses, et de donner à ses paroles des inflexions diverses, afin que d'une part on ne coure pas le risque de s'époumoner, et de l'autre celui un peu moins grand de ne pas se faire comprendre. Or, l'écriture n'étant que la représentation de la langue parlée, il est clair que de même qu'on a représenté les voix et les articulations par des lettres, il était nécessaire de représenter aussi les pauses et les inflexions par des signes particuliers.

La *virgule* indique la simple séparation des

[1] Dans la langue grecque, il y a des lettres particulières pour les voyelles longues et les voyelles brèves. Ainsi le premier *e* du mot *bête* eût été représenté en grec par une lettre différente de celle qu'on aurait employée pour peindre le deuxième, et qu'on ne croie pas que cela jette quelque confusion dans le système d'écriture : il y gagne au contraire en clarté et en précision.

membres d'une phrase, c'est la plus petite pause; exemple :

L'homme s'agite, et Dieu le mène. (Fénélon.)

Dieu, l'homme, la nature, voilà les trois grands objets de l'étude de la philosophie. (D'Alembert.)

Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises qu'on nous devienne infidèle, pour nous dégager de notre fidélité. (La Rochefoucauld.)

Le *point et virgule* indique une pause un peu plus grande, le sens commence à se former, ex. :

On peut être philosophe pour le public ; on est toujours homme pour soi. (Massillon.)

Le mépris est une pillule qu'on peut avaler; mais qu'on ne peut mâcher sans grimaces. (Molière.)

Le mot hasard est un blasphème ; rien sous le soleil n'arrive par hasard. (Lessing.)

Les *deux points* indiquent une pause encore plus forte; la phrase est presque finie, elle n'a plus besoin que d'un développement, exemple :

Les femmes sont des combattans toujours occupés de leurs armes : la toilette. (Boiste.)

Nul ne mérite d'être loué de sa bonté s'il n'a pas la force d'être méchant : toute autre bonté n'est souvent que paresse ou impuissance. (La Rochefoucauld.)

On ne doit pas quitter son poste sans la per-

mission de celui qui commande : le poste de l'homme est la vie. (Pythagore.)

On se sert aussi des deux points pour indiquer une citation qu'on va faire, exemple :

Newton a dit : « *la vraie philosophie n'est autre chose que l'étude de la mort.* »

Le *point* est le signe qui clôture la phrase. C'est la plus forte pause. Je n'ai pas besoin de citer des exemples particuliers pour en montrer l'emploi. Les phrases précédentes suffiront : elles sont terminées par des points comme toutes celles qu'on peut créer et combiner à l'infini.

Voilà tous les signes qui concernent les pauses ; ceux que nous allons parcourir ont trait aux inflexions de la voix.

Lorsque la phrase est interrogative le *point* se change en *point d'interrogation*. La phrase ainsi ponctuée doit être prononcée d'un ton de voix qui indique qu'on interroge, qu'on désire avoir une réponse ; exemple : *la résignation consiste-t-elle á croiser les bras, à subir sans résistance la violence et la honte ?* (Lessing.)

Lorsque la phrase est admirative le *point* se change en *point d'admiration ;* exemple : *quel champ de méditations que la seule vue de cette Grande-Bretagne qu'Auguste ne jugeait pas digne d'une conquête !* (Loève-Veimars.)

La phrase ainsi ponctuée doit être prononcée

avec une certaine emphase qui indique que l'esprit est frappé de quelque considération importante, de quelque lumière soudaine [1].

Les *points suspensifs* servent à indiquer qu'on ne veut pas donner plus de développement à une pensée qu'on a commencé à exprimer; exemple:

Si je...... mais j'ai l'ame trop bonne.
Allez, dit-il, je vous pardonne. (Scarron.)

Les *guillemets* se placent avant le premier et après le dernier mot d'une citation un peu longue pour éviter qu'on ne la confonde avec le texte. On peut même les mettre au commencement de toutes les lignes de la citation pour la distinguer encore mieux; exemple:

Thersite fut le plus mal fait, le plus lâche, le plus ridicule de tous les Grecs. Homère a rendu les défauts de ce Grec si célèbres et si connus, que les anciens ont souvent dit un Thersite pour un homme difforme, pour un homme méprisable. C'est dans ce dernier sens que La Bruyère a dit: « Jetez-moi dans les troupes comme un simple

[1] Les Espagnols se servent des points interrogatifs et admiratifs d'une manière qui devrait être imitée. Ils les placent non-seulement au bout des phrases qui les réclament, mais encore au commencement; de sorte que celui qui lit est averti à tems de l'inflexion qu'il doit donner à sa voix en prononçant une de ces phrases. On renverse le signe initial pour qu'à la lecture, il ne soit pas appliqué, par erreur, à la phrase précédente. Exemple : ¡ *La résignation consiste-t-elle*, etc. ! ¡ *Quel champ de méditations que*, etc. !

« *soldat, je suis Thersite; mettez-moi à la tête*
« *d'une armée dont j'aie à répondre à toute l'Eu-*
« *rope, je suis Achille.* » (Dumarsais.)

Lorsqu'en lisant on trouve une phrase ainsi *guillemettée*, le ton de la voix doit changer, car ce n'est plus *Dumarsais* qui parle, c'est *La Bruyère*.

La *cédille* se place, dans certains mots, sous le *c* suivi d'un *a*, d'un *o*, ou d'un *u*; elle indique qu'il doit prendre le son du *s*; exemple: *il avança, garçon, reçu.*

L'*apostrophe* se met en remplacement d'une voyelle que l'on retranche pour éviter le son désagréable qui résulterait de sa rencontre avec une autre voyelle; exemple: au lieu de *la ame, le époux, le honneur*[1], on dit *l'ame, l'époux, l'honneur.*

Le *trait-d'union* sert à réunir deux ou plusieurs mots en un seul; exemple: *chef-d'œuvre, avant-coureur*, etc.[2]

[1] Le mot *honneur* est censé commencer par une voyelle. Il en est de même de tous les autres mots qui, comme lui, commencent par un *h* non aspiré.

[2] Le trait-d'union n'est pas assez employé dans notre langue écrite. Non-seulement on doit en faire usage dans les locutions que je viens de citer, mais il faudrait encore s'en servir dans une foule d'autres où l'on le néglige. Les locutions suivantes sont toutes des mots composés, et partant, devraient être unies de manière à indiquer qu'elles ne forment qu'un *seul* mot. Exemple: *fille-de-joie; arc-en-ciel; tour-de-bâton; traité-de-paix; œil-de-bœuf*, et une foule d'autres. La langue grecque avait une aptitude admirable à former des mots composés, et l'allemand (c'est-à-dire le persan transféré en Europe, et écrit en caractères latins) possède

Le *tréma* sert à indiquer qu'une voyelle doit être prononcée séparément de celle qui la précède; en d'autres termes qu'elle ne doit pas concourir à former une diphthongue; exemple: *aïeul*, *Saül*, etc.

La *parenthèse* sert à enfermer, dans une phrase, une autre petite phrase destinée à l'éclaircir ou à la modifier, exemple :

Avec tant d'attraits précieux
Hélas! qui n'eût été friponne?
Tu le fus objet gracieux,
Et (que l'amour me le pardonne)
Tu sais que je t'en aimais mieux.

(Voltaire.)

On s'en sert aussi pour enfermer à la fin d'une citation le nom de l'auteur à qui elle appartient; pour faire un renvoi, etc.

jusqu'à un point éminent ce rare avantage. Notre langue est frappée, à cet égard, de la plus déplorable incapacité. Elle ne forme ses mots composés qu'en les écrivant à la file les uns des autres. Le trait-d'union doit donc suppléer à notre misère.

CHAPITRE III.

DES MOTS.

§ 1. *Du substantif ou nom.*

On compte neuf sortes de mots, savoir: 1° le *substantif*, 2° l'*article*, 3° la *préposition*, 4° l'*interjection*, 5° l'*adjectif*, 6° le *verbe*, 7° le *pronom*, 8° la *conjonction*, 9° l'*adverbe*.

Le nom est un mot qui exprime l'idée d'une substance, soit que cette substance existe réellement dans la nature, soit qu'elle n'apparaisse qu'à notre intelligence: *homme*, *femme*, *humanité*, *justice*, sont des *substantifs*.

On considère le substantif sous trois rapports:
1° Sous le rapport du *genre*;
2° Sous le rapport du *nombre*;
3° Sous le rapport du *cas*.

1er Rapport. — *Genre.*

L'espèce humaine se divisant en deux genres, (l'homme et la femme), on voulut également distinguer les genres des divers objets de la nature, et par suite classer sous le genre masculin ou féminin les mots qui représentent ces objets. Cette classification était aisée à faire, relativement aux objets du règne animal où les genres sont distincts et apercevables; mais dans les deux autres rè-

gnes (le règne végétal et le règne minéral), le caractère masculin ou féminin n'existant pas, ou du moins n'étant accessible qu'à la science, la classification commença à devenir arbitraire [1].

Elle le devint bien davantage quand on voulut classer aussi les noms métaphysiques [2]; le principe qu'on avait suivi jusqu'alors fut abandonné, et on rangea, au hasard, sous la bannière masculine ou féminine tous les objets, et par suite tous les mots dont on ne pouvait assigner le genre avec certitude. Le dictionnaire de chaque langue enrégistra tous ces jugemens de l'usage, et la routine nous les grave dans la tête sans que nous nous en doutions [3].

Tous les substantifs français sont donc classés en deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

2e Rapport. — *Nombre*.

Un nom est dit au *singulier* quand il n'exprime qu'un seul individu d'une espèce. Il est au pluriel

[1] Par exemple quel genre assigner au *soleil*, à *la lune* etc. ? Nous avons décidé que le premier est masculin et le deuxième féminin. Les Allemands ont pensé tout différemment : *soleil* est féminin et *lune* masculin.

[2] *Justice*, *prudence*, *mélancolie*, etc. sont des noms *métaphysiques*; *homme*, *femme*, *soleil*, etc. sont des noms *physiques*.

[3] Il y a des langues où les substantifs sont classés en trois genres : masculin, féminin et neutre. Cette dernière division est très-commode : on y fait entrer tous les mots qu'on ne peut placer avec certitude dans le premier ou le deuxième genre.

quand il en exprime plusieurs : *homme*, *femme*, sont au singulier, *hommes*, *femmes*, au pluriel.

Tous les substantifs français sont donc classés en deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*[1].

3e Rapport. — *Cas.*

Les substantifs peuvent être considérés aussi sous six phases différentes qu'on a appelées cas. Voici des exemples des six cas :

1er Cas; *l'homme* est sujet à la mort.
2me Cas; le maître *de l'homme* c'est Dieu.
3me Cas; le chien est fidèle *à l'homme.*
4me Cas; n'accablez pas *l'homme* malheureux.
5me Cas; *ô homme!* songe à la mort.
6me Cas; la femme a été tirée *de l'homme.*

Les troisième et cinquième cas sont assez tranchés, mais le premier peut être confondu avec le

[1] Savoir former le *pluriel* d'un nom quand on connaît le *singulier* n'est pas chose facile en français. Ordinairement il est formé par la simple addition du *s* comme dans les exemples précédens ; mais cette règle est loin d'être générale : *cheval* fait au pluriel *chevaux* ; *œil* fait *yeux* ; *jeu* fait *jeux* ; *embarras* reste le même au pluriel, etc., etc. C'est le dictionnaire, et non la grammaire, qui doit indiquer les pluriels comme il indique le genre des noms. Tous les grammairiens reconnaissent depuis long-tems cette vérité, mais que font aux grammatistes les raisons des grammairiens ? Toutes les grammaires sont encombrées de prétendues règles qui ne servent qu'à fatiguer la mémoire et à rebuter tout lecteur judicieux par le grand nombre d'exceptions qu'elles comportent.

quatrième, et le deuxième avec le sixième. Marquons en la différence.

Le mot *homme* est le *sujet* de l'action exprimée dans la première phrase, et dans la 4me il en est l'*objet*. Ces deux rapports sont donc essentiellement différens, et c'est une grande imperfection de la langue française que de n'avoir qu'un seul mode d'expression pour l'un et pour l'autre [1].

Dans la 2me phrase le même mot *homme* est considéré sous un rapport de *possession*, et dans la 6me sous un rapport de *retranchement*. Ces deux rapports sont donc encore essentiellement différens, et c'est encore une grande imperfection de notre langue que de ne pouvoir les distinguer.

Il resterait à présent à donner à chacun de ces six cas une dénomination distincte qui nous les

[1] Cet emploi d'une même forme pour exprimer deux rapports différens, jette beaucoup de vague sur la diction française. J'en citerai pour exemple un vers qui est dans la mémoire de tout le monde, qu'on trouve avec raison très-beau, et qui cependant offre un sens louche qui frappe d'abord :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.
(T. Corneille.)

Le *crime* apparaît sans contestation être au premier cas ; mais en est-il de même de l'*échafaud* ? Ce dernier nom ne semble-t-il pas être au quatrième cas ? En d'autres termes, le poëte ne semble-t-il pas avoir voulu dire : *le crime fait la honte et ne fait pas l'échafaud* ? Je conviens que ce dernier sens est absurde; mais il n'en est pas moins vrai que pour que l'équivoque disparût il fallait dire : *le crime et non pas l'échafaud fait la honte*, et alors il n'y avait plus de vers.

rappelât. Malheureusement les grammairiens modernes n'étant pas d'accord à cet égard, force nous est de nous servir des mots suivans qu'on a emprunté du latin et qui, très-significatifs dans cette langue, sont presque barbares dans la nôtre. Nous appellerons donc

Le	premier cas,	*nominatif.*
Le	2me	*génitif.*
Le	3me.	*datif.*
Le	4me	*accusatif.*
Le	5me	*vocatif.*
Le	6me	*ablatif.*

La simple inspection des six phrases que nous venons de citer a suffi pour montrer que le substantif seul ne peut pas se décliner[1] et qu'il a besoin d'autres petits mots, savoir : du mot *le* qui est un *article ;* des mots *de* et *à* qui sont des *prépositions,* et du mot *ô* qui est une *interjection.* Nous allons voir ce que sont ces trois sortes de mots. Ce ne sera qu'après cela que nous pourrons comprendre complètement le mécanisme compliqué de la déclinaison des substantifs français.

§ 2. *De l'article.*

L'article est un petit mot qu'on place devant les

[1] Décliner un nom c'est le considérer successivement sous les six phases dont il est susceptible.

substantifs : il sert à en faire distinguer le *genre* et le *nombre*.

Les articles sont : *le*, *la*, *les*.

Le se place devant les substantifs masculins au singulier; exemple : *le* livre, *l'*homme, *l'*oiseau.

La se place devant les substantifs féminins au singulier; exemple : *la* femme, *l'*armée, *l'*hérésie[1].

Les se place devant les substantifs masculins et féminins au pluriel; exemple : *les* lèvres, *les* hommes, *les* oiseaux, *les* femmes, *les* armées, *les* hérésies.

---

§ 3. *De la préposition.*

La préposition est un mot invariable qui sert à faire connaître les différens rapports que les mots ont entr'eux. Ainsi on exprime

Le rapport d'ordre, par les prépositions : *avant*, *après*, *depuis*, *dès*, etc.

Le rapport d'union, par les prépositions: *avec*, *durant*, *pendant*, *outre*, *selon*, etc.

[1] *Le* et *la* perdent, par l'élision, leurs dernières lettres lorsqu'ils sont placés devant des noms commençant par une voyelle ou par un *h* non aspiré, c'est-à-dire par un *h* qui ne se prononce pas; exemple : *l'homme* et non *le homme ; l'époux* et non *le époux; l'épouse* et non *la épouse ; l'hérésie* et non *la hérésie*. On voit ainsi que l'apostrophe, qui est le signe de l'élision, vaut tantôt pour un *e* tantôt pour un *a*.



Le rapport de séparation, par les prépositions: *excepté*, *hormis*, *sans*, etc.

Le rapport d'opposition, par les prépositions: *contre*, *malgré*, *non obstant*, etc.

Le rapport de but ou de terme, par les prépositions: *concernant*, *envers*, *pour*, *touchant*, etc.

Le rapport de cause, par les prépositions: *attendu*, *moyennant*, *par*, etc.

Enfin *le rapport de lieu*, par les prépositions: *à*, *chez*, *dans*, *de*, *en* [1], *entre*, etc.

---

§ 4. *De l'interjection.*

L'interjection est un mot invariable qui sert à exprimer ou les mouvemens de l'ame, ou nos diverses sensations. Il y a plusieurs sortes d'interjections:

1° Celles qui expriment la crainte: *ha! hé! hé mon Dieu!*

2° La joie: *ah! bien! bon!*

3° La douleur: *aye! hélas!*

4° L'aversion: *fi! fi donc!*

5° L'admiration: *oh! bravo!*

6° L'encouragement: *ça! allons! courage!*

7° L'avertissement: *gare!*

8° La prière: *ô! ô mon Dieu!*

[1] *En* est aussi un *pronom relatif*; exemple: *J'en sors*; voyez plus loin les pronoms.

9° Le commandement: *holà! hé! chut! sortez! silence!*

DÉCLINAISON FRANÇAISE ET PROVENÇALE DES SUBSTANTIFS.

A présent que nous connaissons tous les élémens de la déclinaison des substantifs, nous allons en donner un paradigme complet qui servira de modèle pour décliner tous les substantifs français. En regard de chaque cas, nous placerons les mêmes cas en provençal. On verra par cette comparaison que la déclinaison provençale est absolument fondée sur les mêmes principes que la déclinaison française. Un seul paradigme suffira, parce qu'il n'y a en français, comme en provençal, qu'une seule déclinaison.

Paradigme unique de la déclinaison française et provençale des substantifs.

SINGULIER.

Nominatif.	Masculin.	le ruisseau,	lou vala.
		l'oursin,	l'oousin.
		l'hermite,	l'hermito.
	Féminin.	la chaise,	la cadiero.
		l'étoile,	l'estelo.
		l'heure,	l'houro [1].

[1] Les mots provençaux *houro* et *hermito* devraient, d'après le système d'orthographe provençale que j'ai suivi dans cet ouvrage,

Génitif.	Masculin.	du ruisseau,	doou vala.
		de l'oursin,	de l'oousin.
		de l'hermite,	de l'hermito.
	Féminin.	de la chaise,	de la cadiero.
		de l'étoile,	de l'estelo.
		de l'heure,	de l'houro.
Datif.	Masculin.	au ruisseau,	oou vala.
		à l'oursin,	a l'oousin.
		à l'hermite,	a l'hermito.
	Féminin.	à la chaise,	a la cadiero.
		à l'étoile,	a l'estelo.
		à l'heure,	a l'houro.
Accusatif.	Masculin.	le ruisseau,	lou vala.
		l'oursin,	l'oousin.
		l'hermite,	l'hermito.
	Féminin.	la chaise,	la cadiero.
		l'étoile,	l'estelo.
		l'heure,	l'houro.
Vocatif.	Masculin.	ô ruisseau,	o vala.
		ô oursin,	o oousin.
		ô hermite,	o hermito.
	Féminin.	ô chaise,	o cadiero.
		ô étoile,	o estelo.
		ô heure,	o houro.

s'écrire sans *h* ; mais je conserve ici cette lettre pour faire voir la parfaite similitude des deux langues sous le rapport de la déclinaison.

Ablatif.	Masculin.	du ruisseau,	doou vala.
		de l'oursin,	de l'oousin.
		de l'hermite,	de l'hermito.
	Féminin.	de la chaise,	de la cadiero.
		de l'étoile,	de l'estelo.
		de l'heure,	de l'houro.

PLURIEL.

Nominatif.	Masculin.	les ruisseaux,	leis valas.
		les oursins,	leis oousins.
		les hermites,	leis hermitos.
	Féminin.	les chaises,	leis cadieros.
		les étoiles,	leis estelos.
		les heures,	leis houros.
Génitif.	Masculin.	des ruisseaux,	deis valas.
		des oursins,	deis oousins.
		des hermites,	deis hermitos.
	Féminin.	des chaises,	deis cadieros.
		des étoiles,	deis estelos.
		des heures,	deis houros.
Datif.	Masculin.	aux ruisseaux,	eis valas.
		aux oursins,	eis oousins.
		aux hermites,	eis hermitos.
	Féminin.	aux chaises,	eis cadieros.
		aux étoiles,	eis estelos.
		aux heures,	eis houros.
Accusatif.	Masculin.	les ruisseaux,	leis valas.
		les oursins,	leis oousins.
		les hermites,	leis hermitos.

*

Accusatif.	Féminin.	les chaises,	leis cadieros.
		les étoiles,	leis estelos.
		les heures,	leis houros.
Vocatif.	Masculin.	ô ruisseaux,	o valas.
		ô oursins,	o oousins,
		ô hermites,	o hermitos.
	Féminin.	ô chaises,	o cadieros.
		ô étoiles,	o estelos.
		ô heures,	o houros.
Ablatif.	Masculin.	des ruisseaux,	deis valas.
		des oursins,	deis oousins.
		des hermites,	deis hermitos.
	Féminin.	des chaises,	deis cadieros.
		des étoiles,	deis estelos.
		des heures,	deis houros.

Il sera évident pour tout le monde, à l'inspection de ce paradigme, qu'il n'y a en français comme en provençal qu'une seule déclinaison, et qu'en conséquence nous aurions fatigué inutilement la mémoire de nos lecteurs en leur offrant plusieurs paradigmes. Pour ceux cependant qui résisteraient à cette conviction, nous leur ferons observer d'abord qu'il n'y a pas de doute que le pluriel ne puisse se rattacher qu'à un seul mode de déclinaison, puisque les combinaisons de mots placées devant les substantifs restent toujours les mêmes, quelles que soient les lettres initiales de ces substantifs.

Quant aux combinaisons de mots placées devant les substantifs au singulier, leur différence n'est qu'apparente et quelques explications suffiront pour les ramener à l'unité.

Au nominatif: *l'* est pour *le* et *la* en français, ou pour *lou* et *la* en provençal; *a*, *e* et *ou* sont élidés au moyen de l'apostrophe. C'est pour ne pas dire *le oursin*, *le hermite*; *lou oousin*, *lou hermito*; *la étoile*, *la heure*; *la estelo*, *la houro*.

Au génitif: *de l'* est pour *de le* ou *de la* en français, ou pour *de lou* ou *de la* en provençal.

Au datif: *à l'* est pour *à le* ou *à la* en français, ou pour *a lou* ou *a la* en provençal.

A l'accusatif: même observation qu'au nominatif.

Au vocatif; il est formé tant au pluriel qu'au singulier par l'interjection *ô*, suivie du substantif dans les deux nombres.

A l'ablatif: même observation qu'au génitif.

Les combinaisons de mots à l'aide desquelles on décline les substantifs sont donc les mêmes au singulier et au pluriel pour quelque substantif français ou provençal que ce soit.

A présent, montrons les élémens de ces combinaisons.

Du et *des* sont la combinaison contractée de la préposition de lieu *de* avec les articles *le* et *les*, c'est comme si l'on disait *de le*, *de les*.

Au et *aux* sont la combinaison contractée de

la préposition de lieu *à* avec les articles *le* et *les*; c'est comme si l'on disait *à le* et *à les*.

§ 5. *De l'Adjectif.*

L'adjectif est un mot qui exprime en général une qualification : *joli*, *laid*, *grand*, *petit*, sont des adjectifs; ils accompagnent ordinairement les substantifs. Ceux-ci énoncent la substance, les adjectifs la qualifient : *joli homme*, *laide femme*, *grand château*, *petit chapeau*[1], sont des locutions composées d'un substantif et d'un adjectif.

L'emploi des adjectifs étant de qualifier les substantifs, et ceux-ci ayant, comme nous l'avons vu, deux genres et deux nombres, on a fait subir à l'adjectif des inflexions correspondantes à celles du substantif. Prenons par exemple les mots *homme* et *femme*, et qualifions-les au moyen de l'adjectif *joli*, nous aurons :

Au singulier	homme	femme
	joli,	jolie.

[1] Les adjectifs se placent souvent après les substantifs, c'est en général lorsque les premiers sont un peu longs, c'est-à-dire composés de plusieurs syllabes. On dit : *travail ordinaire*, *homme recommandable;* mais *ordinaire travail*, *recommandable homme*, seraient des locutions insolites.

Au pluriel	hommes jolis,	femmes jolies.

D'où l'on voit que le substantif a comme l'adjectif deux genres : le masculin et le féminin ; et deux nombres : le singulier et le pluriel.

De plus, nous avons reconnu que le substantif pouvait être considéré sous six rapports différens que nous avons nommés *cas*. Il en est de même de l'adjectif.

L'adjectif ayant donc six cas, comme le substantif doit pouvoir se décliner comme lui, et cela est en effet; mais comme l'adjectif n'exprime une idée complète que lorsqu'il est accompagné d'un substantif, et que pour décliner celui-ci, nous avons vu qu'il fallait faire usage de trois autres mots, il s'ensuit que le paradigme de la déclinaison de l'adjectif repose, en dernière analyse, sur cinq sortes de mots :

1° Le substantif.
2° L'article.
3° La préposition.
4° L'interjection.
5° L'adjectif.

Nous allons donner ce paradigme en nous servant des mêmes mots dont nous avons fait usage dans celui des substantifs. Les adjectifs que nous allons décliner sont les mots *joli*, *noir* et *fortuné*.

Paradigme unique de la déclinaison française et provençale des adjectifs.

SINGULIER.

Nom.	Masculin.	le joli ruisseau,	lou pouli vala.
		l'oursin noir,	l'oousin negre.
		l'hermite fortuné,	l'hermito fortuna.
	Féminin.	la jolie chaise,	la poulido cadiero.
		l'étoile noire,	l'estelo negro.
		l'heure fortunée,	l'houro fortunado.
Gén.	Masculin.	du joli ruisseau,	doou pouli vala.
		de l'oursin noir,	de l'oousin negre.
		de l'hermite fortnné,	de l'hermito fortuna.
	Féminin.	de la jolie chaise,	de la poulido cadiero.
		de l'étoile noire,	de l'estelo negro.
		de l'heure fortunée,	de l'houro fortunado.
Dat.	Masculin.	au joli ruisseau,	oou pouli vala.
		à l'oursin noir,	a l'oousin negre.
		à l'hermite fortuné,	a l'hermito fortuna.
	Féminin.	à la jolie chaise,	a la poulido cadiero.
		à l'étoile noire,	a l'estelo negro.
		à l'heure fortunée,	a l'houro fortunado.
Acc.	Masculin.	le joli ruisseau,	lou pouli vala.
		l'oursin noir,	l'oousin negre.
		l'hermite fortuné,	l'hermito fortuna.
	Féminin.	la jolie chaise,	la poulido cadiero.
		l'étoile noire,	l'estelo negro.
		l'heure fortunée,	l'houro fortunado.

Voc.	Masculin.	ô joli ruisseau,	o pouli vala.
		ô oursin noir,	o oousin negre.
		ô hermite fortuné,	o hermito fortuna.
	Féminin.	ô jolie chaise,	o poulido cadiero.
		ô étoile noire,	o estelo negro.
		ô heure fortunée,	o houro fortunado.
Abl.	Masculin.	du joli ruisseau,	doou pouli vala.
		de l'oursin noir,	de l'oousin negre.
		de l'hermite fortuné,	de l'hermito fortuna.
	Féminin.	de la jolie chaise,	de la poulido cadiero.
		de l'étoile noire,	de l'estelo negro.
		de l'heure fortunée,	de l'houro fortunado.

PLURIEL.

Nom.	Masc.	les jolis ruisseaux,	leis poulis valas.
		les oursins noirs,	leis oousins negres.
		les hermites fortunés,	leis hermitos fortunas.
	Fém.	les jolies chaises,	leis poulidos cadieros.
		les étoiles noires,	leis estelos negros.
		les heures fortunées,	leis houros fortunados.
Gén.	Masc.	des jolis ruisseaux,	deis poulis valas.
		des oursins noirs,	deis oousins negres.
		des hermites fortunés,	deis hermitos fortunas.
	Fém.	des jolies chaises,	deis poulidos cadieros.
		des étoiles noires,	deis estelos negros.
		des heures fortunées,	deis houros fortunados.
Dat.	Masc.	aux jolis ruisseaux,	eis poulis valas.
		aux oursins noirs,	eis oousins negres.
		aux hermites fortunés,	eis hermitos fortunas.

Dat.	Fém.	aux jolies chaises,	eis poulidos cadieros.
		aux étoiles noires,	eis estelos negros.
		aux heures fortunées,	eis houros fortunados.
Acc.	Masc.	les jolis ruisseaux,	leis poulis valas.
		les oursins noirs,	leis oousins negres.
		les hermites fortunés,	leis hermitos fortunas.
	Fém.	les jolies chaises,	leis poulidos cadieros.
		les étoiles noires,	leis estelos negros.
		les heures fortunées,	leis houros fortunados.
Voc.	Masc.	ô jolis ruisseaux,	o poulis valas.
		ô oursins noirs,	o oousins negres.
		ô hermites fortunés,	o hermitos fortunas.
	Fém.	ô jolies chaises,	o poulidos cadieros.
		ô étoiles noires,	o estelos negros.
		ô heures fortunées,	o houros fortunados.
Abl.	Masc.	des jolis ruisseaux,	deis poulis valas.
		des oursins noirs,	deis oousins negres.
		des hermites fortunés,	deis hermitos fortunas.
	Fém.	des jolies chaises,	deis poulidos cadieros.
		des étoiles noires,	deis estelos negros.
		des heures fortunées,	deis houros fortunados.

Il est facile de voir dans ce tableau que l'adjectif, de même que le substantif, n'éprouve de changement que sous les deux rapports du genre et du nombre, puisque l'article, la préposition et l'interjection font l'office des cas. Il suit de là que toutes les difficultés relatives à l'adjectif se réduisent à ces deux points :

1° Savoir former le féminin d'un adjectif quand on connaît le masculin.

2° Savoir former le pluriel.

Voici deux règles qui pourront aider à trouver ces deux solutions[1].

Première règle générale pour former le féminin des adjectifs.

Ajoutez un *e* à l'adjectif primitif (c'est-à-dire à l'adjectif masculin) vous aurez l'adjectif féminin; exemple: masculin *joli*, *petit*, *rond*, *sain*, *saint*, etc.; féminin *jolie*, *petite*, *ronde*, *saine*, *sainte*.

Seconde règle générale pour former le pluriel des adjectifs.

Ajoutez un *s* à l'adjectif tant masculin que féminin; exemple:

Singulier *joli*, *jolie*; *petit*, *petite*; *rond*, *ronde*; *sain*, *saine*; *saint*, *sainte*; pluriel *jolis*, *jolies*; *petits*, *petites*; *ronds*, *rondes*; *sains*, *saines*; *saints*, *saintes*.

[1] Ici doit se reproduire l'observation que nous avons déjà faite relativement à la nécessité d'indiquer dans les dictionnaires les inflexions des mots variables lorsqu'elles s'écartent des règles générales. Celles-ci seulement peuvent être exposées dans les grammaires.

D'UNE CLASSE PARTICULIÈRE D'ADJECTIFS.

Il existe une classe d'adjectifs qui, rigoureusement parlant, ne sont pas qualificatifs. Ces adjectifs sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc. *unième*, *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, etc.

On peut les appeler numériques. Les premiers restent invariables à quelques légères exceptions près[1]; les autres suivent la règle générale que nous venons de donner sur la formation du pluriel.

§ 6. *Du verbe.*

Le verbe est un mot qui exprime une action : *être*, *faire*, *parler*, *écrire*, sont des verbes.

On a fait subir à ces mots, pour ne pas être obligé d'en créer une multitude d'autres, une certaine quantité d'inflexions : ainsi *j'écris*, *j'écrivais*, *j'écrivis*, *j'écrirai*, sont des inflexions du mot *écrire*.

Expliquons à présent l'ordre dans lequel ont été classées les diverses inflexions dont nous venons de parler.

[1] Les *adjectifs numériques* peuvent aussi servir à décliner les noms ; exemple : *nominatif* un *homme ; génitif* d'un *homme ; datif* à un *homme;* etc. mais ce ne sont point des *articles* comme le croient quelques auteurs de grammaires. Il est vrai qu'ils se réduisent à appeler *articles* les mots *un* , *une ;* mais je le demande à tout homme sensé : si *un* , *une* , sont des *articles* , comment *deux*, *trois*, *quatre*, etc. n'en seraient-ils point ?

L'action exprimée par le verbe peut se concevoir sous cinq modes différens. Ces modes sont :

1° Le mode indicatif, dans lequel l'action est exprimée purement et simplement ; exemple : *j'écris*, *j'écrivais*, *j'écrivis*.

2° Le mode conditionnel, dans lequel l'action dépend d'une condition ; exemple : *j'écrirais* (si j'en avais le tems).

3° Le mode impératif, dans lequel l'action est commandée d'une manière absolue et énergique ; exemple : *écris*, *écrivez*.

4° Le mode subjonctif, dans lequel l'action est subordonnée à un désir, à un ordre antérieurement exprimés ; exemple :

(Je désirerais) *qu'il écrivît.*

(Je veux) *qu'il écrive.*

5° Le mode infinitif, dans lequel l'action est exprimée d'une manière générale ; exemple : *écrire.*

Les exemples que j'ai cités font voir que dans chacun de ces cinq modes, l'action peut se passer en différens tems. Or, le tems ayant trois phases bien distinctes ; savoir : le tems qui s'est déjà écoulé, le tems qui s'écoule actuellement et le tems qui s'écoulera ; on a divisé le mode en trois tems, qui sont :

1° Le présent ;

2° Le passé ;

3° Le futur.

Outre que l'action exprimée par le verbe peut

se passer, dans chaque mode, en trois tems différens, elle peut aussi être produite par une ou plusieurs personnes; de là, la division des tems en singulier et en pluriel; exemple : *j'écris, nous écrivons.*

Le singulier et le pluriel comprennent chacun trois personnes : 1° la personne ou les personnes qui parlent; exemple: *j'écris, nous écrivons*; 2° celle ou celles à qui l'on parle; exemple : *tu écris, vous écrivez*[1]; 3° celle ou celles dont on parle; exemple : *il écrit, ils écrivent.*

En nous résumant disons donc que le verbe a cinq modes : 1° l'*indicatif*, 2° le *conditionnel*, 3° l'*impératif*, 4° le *subjonctif*, 5° l'*infinitif.*

Que le mode a trois tems : 1° le *présent*, 2° le *passé*, 3° le *futur.*

Que le tems a deux nombres : 1° le *singulier*, 2° le *pluriel.*

Enfin que le singulier et le pluriel ont chacun *trois personnes.*

Voilà l'esquisse de l'ordre qu'on suit dans l'emploi du verbe. Il faudrait parler à présent de toutes les inflexions que le verbe subit à chaque mode, à chaque tems, à chaque nombre et à chaque per-

[1] Lorsqu'en parlant à une seule personne on lui dit: *vous écrivez* au lieu de *tu écris*, on suit un usage bizarre sans doute ; mais cet usage n'est pas propre seulement à la langue française. Un italien dit en parlant à une seule personne : *il écrit ;* un allemand : *ils écrivent.*

sonne; la réunion de toutes ces inflexions serait ce qu'on appelle *conjugaison* : mais comme en français le verbe ne peut se conjuguer tout seul, et qu'il a besoin pour cela des pronoms et des conjonctions, nous allons faire connaître ces deux sortes de mots, et nous développerons après le mécanisme de la conjugaison française.

---

§ 7. *Du pronom.*

Le pronom est un mot qui tient la place du nom. On s'en sert pour ne pas répéter un substantif dont on vient de se servir.

Exemple : *Frédéric est anglais, mais* il *parle bien français.*

Il est un pronom; il sert à éviter, dans cette phrase, la répétition du mot Frédéric.

Autre exemple : *son habit;* dans cette locution *son* est un pronom et il équivaut à *de Pierre* ou *de Jean*, etc. C'est comme si l'on disait *l'habit de Pierre* ou *de Jean*, etc.

On compte six sortes de pronoms :

1° Les pronoms personnels.

2° Les pronoms démonstratifs.

3° Les pronoms possessifs.

4° Les pronoms relatifs.

5° Les pronoms interrogatifs.

6° Les pronoms indéfinis.

Ils se déclinent presque tous.

DES PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms personnels tiennent la place des personnes; voici leur déclinaison comparée.

Pronom *je* ou *moi* — *ieou*[1].

SINGULIER.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nom.	je *ou* moi	ieou.
Gén.	de moi	de ieou.
Dat.	à moi, moi *ou* me	a ieou *ou* mi.
Acc.	moi *ou* me	mi.
Voc.	»	»
Abl.	de moi	de ieou.

PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nom.	nous	naoutri.
Gén.	de nous	de naoutri.
Dat.	à nous *ou* nous	a naoutri, *ou* noùs, *ou* si [2].

[1] Remarquez que le pronom *je* s'appelle aussi pronom de première personne ; *tu* pronom de deuxième, et *il* pronom de troisième.

[2] Le *si* provençal, datif et accusatif pluriels du pronom personnel *je*, est la cause de fautes très-grossières. Dans ces phrases par exemple : *nous* nous *plaisons à l'entendre*, *nous* nous *aimons peu ;* qui se rendent en provençal par: Si *plasen à l'oousi*, S'*aiman*

Acc.	nous	nous *ou* si
Voc.	»	»
Abl.	de nous	de naoutri.

Pronom *tu* ou *toi* — *tu.*

SINGULIER.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nom.	tu *ou* toi	tu.
Gén.	de toi	de tu.
Dat.	à toi, toi *ou* te	a tu *ou* ti.
Acc.	te	ti.
Voc.	»	»
Abl.	de toi	de tu.

PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nom.	vous	vaoutri.
Gén.	de vous	de vaoutri.
Dat.	à vous, *ou* vous	a vaoutri, *ou* vous.
Acc.	vous	vous.

gaire; on voit que le *si* traduit dans la première phrase le datif, et dans la seconde l'accusatif du pluriel du pronom personnel *je;* or, les Provençaux confondant ce *si* avec le *si* qui traduit le datif et l'accusatif singulier et pluriel du pronom *soi*, disent : *nous se plaisons à l'entendre*, *nous s'aimons guère*. Cette observation est extrêmement importante, et fait voir l'indispensable nécessite pour les Provençaux, d'étudier le français dans une grammaire où les formes de cette langue soient rapprochées de celles du provençal. Voyez les phrases 11 et 25 des paragraphes 4 et 5 du deuxième chapitre de la deuxième partie.

Voc.	ô vous	o vaoutri, *ou* o vous [1].
Abl.	de vous	de vaoutri.

Pronom *il* ou *lui* — *eou*.

SINGULIER.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
Nom.	il *ou* lui	eou	elle	elo.
Gén.	de lui	d'eou	d'elle	d'elo.
Dat.	à lui *ou* lui	a eou *ou* li	à elle *ou* lui	a elo, li.
Acc.	le	lou	la	la
Voc.	»	»	»	»
Abl.	de lui	d'eou	d'elle	d'elo.

PLURIEL.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
Nom.	ils *ou* eux	eli	elles	eli.
Gén.	d'eux	d'eli	d'elles	d'eli.
Dat.	à eux *ou* leur	a eli *ou* li	à elles *ou* leur	a eli *ou* li [2].

[1] L'emploi de ces deux vocatifs provençaux n'est pas indifférent comme on pourrait le penser de prime abord : *o vaoutri !* se dit en parlant à plusieurs personnes ; *o vous !* en parlant à une seule.

[2] On voit par ce paradigme qu'en provençal le datif pluriel du pronom *il* est rendu par *li*, c'est-à-dire par le même mot qui rend le mot *lui* du datif singulier du même pronom *il*. C'est une grande imperfection du provençal moderne, et cette imperfection est la source d'une infinité de fautes grossières. On dit par exemple : *je* lui *donnerai* au lieu de *je* leur *donnerai ;* la raison en est simple, et on ne saurait trop la répéter parce qu'elle est trop méconnue. Les Provençaux ne sont français que sous le rapport politique, leur langue maternelle est le provençal ; ils pensent en provençal et la phrase se construisant en cette langue

Acc.	les	leis	les	leis
Voc.	»	»	»	»
Abl.	d'eux	d'eli	d'elles	d'eli.

Pronom *soi*.

SINGULIER.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nom.	soi	»
Gén.	de soi	»
Dat.	à soi *ou* se	si.
Acc.	se	si.
Voc.	»	»
Abl.	de soi.	»

PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nom.	»	»
Gén.	»	»

dans leur pensée, ils la traduisent mot à mot quand ils parlent français. Cette observation fait encore voir la nécessité d'une grammaire comparée des deux langues. Il est aussi absurde de vouloir faire apprendre le français à un provençal, au moyen d'une grammaire toute française, qu'il le serait de vouloir le faire apprendre par le même moyen à un italien, à un espagnol, à un portugais et, pour parler d'autres peuples devenus français sous le rapport politique, à un basque, à un bas-breton et à un alsacien.

Pour revenir au mot *leur* que j'allais oublier, il est étonnant que nous n'ayons point son équivalent en provençal moderne, puisqu'en roman, c'est-à-dire en provençal ancien, cet équivalent existait comme on peut le voir par la citation suivante :

E talamen a fait lo dit comte Jove e sas gens que lo camp lor *es demorat.*

(Guerre des Albigeois, préface de l'Histoire du Languedoc, tome 3 col. 98.)

*

Dat.	se	si.
Acc.	se	si.
Voc.	»	»
Ab.	»	»

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Ils servent à désigner un objet quelconque. Voici leur déclinaison comparée.

Pronom *ce, cet*[1] — *aquestou, aqueou* ou *aquel*[2].

SINGULIER.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
N.	ce *ou* cet	aquestou	cette	aquesto.
		aqueou / aquel		aquelo.
G.	de ce *ou* de cet	d'aquestou	de cette	d'aquesto.
		d'aqueou / d'aquel		d'aquelo.
D.	à ce *ou* à cet	a-n-aquestóu[3]	à cette	a-n-aquesto.
		a-n-aqueou / a-n-aquel.		a-n-aquelo.

[1] *Ce* se place devant les noms qui commencent par une consonne, et *cet* devant ceux dont l'initiale est une voyelle ou une *h* non aspiré.

[2] *Aquestou* se dit en parlant d'objets voisins; *aqueou* ou *aquel* en parlant d'objets éloignés ; avec cette différence que *aqueou* se place devant les noms qui commencent par une consonne et *aquel* devant ceux qui commencent par une voyelle ou un *h* non aspiré.

[3] Les *n* placés entre deux tirets s'appellent *n* euphoniques ; c'est comme le *t* dans la locution française : *y a-t-il*.

Ac.	ce *ou* cet	aquestou	cette	aquesto.
		aqueou / aquel		aquelo.
V.	»	»	»	»
Ab.	de ce *ou* de cet	d'aquestou	de cette	d'aquesto.
		d'aqueou / d'aquel		d'aquelo.

PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

N.	ces	aquesteis.
		aqueleis.
G.	de ces	d'aquesteis.
		d'aqueleis.
D.	à ces	a-n-aquesteis.
		a-n-aqueleis.
Ac.	ces	aquesteis.
		aqueleis.
V.	»	»
Ab.	de ces	d'aquesteis.
		d'aqueleis.

Déclinez de la même manière les pronoms démonstratifs suivans :

SINGULIER.

MASCULIN.		FÉMININ.	
Celui	aqueou	celle	aquelo.
Celui-ci	aquestou	celle-ci	aquesto.
Celui-là	aqueou *ou* aquel	celle-là	aquelo.

PLURIEL.

MASCULIN.		FÉMININ.	
Ceux	aqueleis	celles	aqueleis.
Ceux-ci	aquesteis	celles-ci	aquesteis.
Ceux-là	aqueleis	celles-là	aqueleis.

SINGULIER.

MASCULIN ET FÉMININ.

Ceci	aquo	*Point de pluriel.*
Cela	aquo	

Pronom *le* — *va.* (Indéclinable.)

DES PRONOMS POSSESSIFS.

Ces pronoms indiquent la possession; on les joint ordinairement à un nom; quelquefois ils servent à éviter la répétition d'un nom qui précède.

Exemple : *mon père est parti, le vôtre est mort.*

Mon et *le vôtre* sont des pronoms possessifs. On voit que le dernier supplée le mot *père*, car sans lui la phrase serait: *mon père est parti, votre père est mort.*

Pronom *mon* — *moun.*

SINGULIER.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
Nom.	mon	moun	ma	ma.
Gén.	de mon	de moun	de ma	de ma.

Dat.	à mon	a moun	à ma	a ma.
Acc.	mon	moun	ma	ma.
Voc.	ô mon	o moun	ô ma	o ma.
Abl.	de mon	de moun	de ma	de ma.

PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nom.	mes	meis.
Gén.	de mes	de meis.
Dat.	à mes	a meis.
Acc.	mes	meis.
Voc.	ô mes	o meis.
Abl.	de mes	de meis.

Déclinez de la même manière les pronoms possessifs :

Ton	toun.
Son	soun.

Pronom *notre* — *nouestre*.

SINGULIER.

	MASCULIN ET FÉMININ.	MASC.	FÉM.
Nom.	notre	nouestre	nouestro.
Gén.	de notre	de nouestre	de nuestro.
Dat.	à notre	a nouestre	a nuestro.
Acc.	notre	nouestre	nouestro.
Voc.	ô notre	o nouestre	o nouestro.
Abl.	de notre	de nouestre	de nouestro.

PLURIEL.

	MASCULIN ET FÉMININ.	MASC. ET FÉM.
Nom.	nos	nouestreis.
Gén.	de nos	de nouestreis.
Dat.	à nos	a nouestreis.
Acc.	nos	nouestreis.
Voc.	ô nos	o nouestreis.
Abl.	de nos	de nouestreis.

Déclinez de la même manière le pronom possessif :

Votre vouestre.

Pronom *leur* — (manque en provençal[1].)

SINGULIER.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nominatif.	leur	»
Génitif.	de leur	»

[1] C'est une grande imperfection de la langue provençale que de ne pas avoir un pronom qui rende le pronom français *leur*. Les Provençaux y suppléent par le pronom *soun* et comme lorsqu'ils parlent français, ils ne font que traduire la phrase qui se forme en provençal dans leur idée, ils rendent *soun* par *son* au lieu de le rendre par *leur*. La langue espagnole a le même défaut; et ce n'est que dans les auteurs modernes de l'Italie qu'on trouve *loro* qui répond au français *leur*. Or, l'espagnol, l'italien et le provençal moderne venant, comme je l'ai déjà dit, de la langue romane ou provençal ancien, comment se fait-il que le pronom roman *lor*, n'ait pas passé dans ces langues, comme il a passé dans le français ? J'abandonne aux philologues l'examen de cette question. Je me bornerai à démontrer, par quelques citations,

Datif.	à leur	»
Accusatif.	leur	»
Vocatif.	»	»
Ablatif.	de leur	»

PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nominatif.	leurs	»
Génitif.	de leurs	»
Datif.	à leurs	»
Accusatif.	leurs	»
Vocatif.	»	»
Ablatif.	de leurs	»

Pronom *le mien — lou mieou.*

SINGULIER.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
N.	le mien	lou mieou	la mienne	la mieouno.
G.	du mien	doou mieou	de la mienne	de la mieouno.
D.	au mien	oou mieou	à la mienne	a la mieouno.
Ac.	le mien	lou mieou	la mienne	la mieouno.
V.	»	»	»	»
Ab.	du mien	doou mieou	de la mienne	de la mieouno.

que le pronom possessif *lor*, au pluriel *lur*, était usuel dans la langue romane.

Si com li peis an en l'aiga lor *vida*
L'ai eu en joi e toz temps la i aurai. (Arnaud de Marueil.)

A donzelas mi sui donatz
Per far e dir lur *voluntatz.* (Bernard de tot lo mon.)

PLURIEL.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
N.	les miens	leis mieous	les miennes	leis mieounos.
G.	des miens	deis mieous	des miennes	deis mieounos.
D.	aux miens	eis mieous	aux miennes	eis mieounos.
Ac.	les miens	leis mieous	les miennes	leis mieounos.
V.	»	»	»	»
Ab.	des miens	deis mieous	des miennes	deis mieounos.

Déclinez les pronoms possessifs suivans comme le pronom *le mien :*

SINGULIER.

MASCULIN.		FÉMININ.	
Le tien	lou tieou	la tienne	la tieouno.
Le sien	lou sieou	la sienne	la sieouno.

PLURIEL.

MASCULIN.		FÉMININ.	
Les tiens	leis tieous	les tiennes	leis tieounos.
Les siens	leis sieous	les siennes	leis sieounos.

Déclinez comme les pronoms possessifs *notre* et *votre* les pronoms suivans :

SINGULIER.

MASCULIN.		FÉMININ.	
Le nôtre	lou nouestre	la nôtre	la nouestro.
Le vôtre	lou vouestre	la vôtre	la vouestro.

PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.	MASCULIN.	FÉMININ.
Les nôtres	leis nouestres	leis nouestros.
Les vôtres	leis vouestres	leis vouestros.

Déclinez comme le pronom possessif *leur* le pronom possessif suivant :

SINGULIER.		
MASCULIN.	FÉMININ.	Manque en provençal.
Le leur	la leur.	
PLURIEL.		
MASCULIN ET FÉMININ.		
Les leurs.		

DES PRONOMS RELATIFS.

Les pronoms relatifs sont ceux qui ont rapport au nom qui les précède; exemple : *le chien* qui *aboie ; l'oiseau* que *j'ai tué ; la femme* dont *j'ai parlé.* Dans ces locutions, *qui, que, dont*, sont des pronoms relatifs. Nous allons les classer et faire voir leur déclinaison comparée.

Pronom *qui* — *que*.

SINGULIER ET PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

Nom.	qui	que.
Gén.	de qui *ou* dont	de que.

Dat.	à qui	a que.
Acc.	que	que.
Voc.	»	»
Abl.	de qui	de que.

Pronom *lequel* — *lou quaou*.

SINGULIER.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
N.	lequel	lou quaou	laquelle	la qualo.
G.	duquel	doou quaou	de laquelle	de la qualo.
D.	auquel	oou quaou	à laquelle	a la qualo.
Ac.	lequel	lou quaou	laquelle	la qualo.
V.	»	»	»	»
Ab.	duquel	doou quaou	de laquelle	de la qualo.

PLURIEL.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
N.	lesquels	leis quaous	lesquelles	leis qualos.
G.	desquels	deis quaous	desquelles	deis qualos.
D.	auxquels	eis quaous	auxquelles	eis qualos.
Ac.	lesquels	leis quaous	lesquelles	leis qualos.
V.	»	»	»	»
Ab.	desquels	deis quaous	desquelles	deis qualos.

Pronom *y* — *li*
Pronom *en*[1] — *nen*.
} Indéclinables dans les deux langues.

PRONOMS INTERROGATIFS.

Ces pronoms, comme l'indique leur épithète,

[1] *En* est encore une préposition ; exemple : en *Provence*.

servent à interroger; exemple: qui *est là?* que *demandez-vous?* Dans ces locutions, *qui*, *que*, sont des pronoms interrogatifs.

Pronom *qui* — *qu.*

SINGULIER ET PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

N.	qui	qu.
G.	de qui	de qu.
D.	à qui	a qu.
Ac.	qui	qu.
V.	»	»
Ab.	de qui	de qu.

Pronom *quel* — *que.*

SINGULIER.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
N.	quel	que	quelle	que
G.	de quel	de que	de quelle	de que.
D.	à quel	a que	à quelle	a que.
Ac.	quel	que	quelle	que.
V.	»	»	»	»
Ab.	de quel	de que	de quelle	de que.

PLURIEL.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
N.	quels	que	quelles	que.
G.	de quels	de que	de quelles	de que.
D.	à quels	a que	à quelles	a que.

Ac.	quels	que	quelles	que.
V.	»	»	»	»
Ab.	de quels	de que	de quelles	de que.

Pronom *quoi* — *que.*

SINGULIER ET PLURIEL.

MASCULIN ET FÉMININ.

N.	quoi	que.
G.	de quoi	de que.
D.	à quoi	a que.
Ac.	quoi	que.
V.	»	»
Ab.	de quoi	de que.

PRONOMS INDÉFINIS.

On appelle indéfinis les pronoms qui ont une signification générale et indéterminée; exemple : on *dit;* quelqu'un *vous demande.* Dans ces locutions, *on, quelqu'un*, sont des pronoms indéfinis.

Pronom *on*, indéclinable. — (Manque en provençal.)

Pronom *quelqu'un* — *quoouqu'un.*

SINGULIER.

MASCULIN.

N.	quelqu'un	quoouqu'un
G.	de quelqu'un	de quoouqu'un.

D.	à quelqu'un	a quoouqu'un.
Ac.	quelqu'un	quoouqu'un.
V.	»	»
Ab.	dè quelqu'un	de quoouqu'un.

FÉMININ.

N.	quelqu'une	quoouqu'uno.
G.	de quelqu'une	de quoouqu'uno.
D.	à quelqu'une	a quoouqu'uno.
Ac.	quelqu'une	quoouqu'uno.
V.	»	»
Ab.	de quelqu'une	de quoouqu'uno.

PLURIEL.

MASCULIN.

N.	quelques uns	quoouqueis uns.
G.	de quelques uns	de quoouqueis uns.
D.	à quelques uns	a quoouqueis uns.
Ac.	quelques uns	quoouqueis uns.
V.	»	»
Ab.	de quelques uns	de quoouqueis uns.

FÉMININ.

N.	quelques unes	quoouqueis unos.
G.	de quelques unes	de quoouqueis unos.
D.	à quelques unes	a quoouqueis unos.
A.	quelques unes	quoouqueis unos.
V.	»	»
Ab.	de quelques unes	de quoouqueis unos.

Au moyen des divers paradigmes de déclinaison que j'ai donnés jusqu'ici, on ne doit éprouver aucune peine à décliner les autres pronoms in-

définis; je crois donc devoir m'abstenir d'enfler davantage cette grammaire par d'autres modèles de déclinaison. Néanmoins, pour aider les commençans à décliner eux-mêmes ces pronoms, j'exposerai sommairement les formes grammaticales qui les constituent.

Chacun masculin, *chacune* féminin; en provençal: *cadun* masculin, *caduno* féminin, n'ont point de pluriel.

Quiconque, masculin et féminin, n'a point de pluriel; manque en provençal.

Autrui masculin et féminin; en provençal: *oou-trui* masculin et féminin, n'ont point de pluriel.

Personne masculin et féminin; en provençal: *degun* masculin et féminin, n'ont point de pluriel.

Rien masculin et féminin; en provençal: *ren* masculin et féminin, n'ont point de pluriel.

Quelque masculin et féminin, n'a point de pluriel; manque en provençal.

Chaque masculin et féminin; en provençal: *cade* masculin et féminin, n'ont point de pluriel.

Certain masculin, *certaine* féminin; en provençal: *certen* masculin, *certeno* féminin, n'ont point de pluriel.

Nul masculin, *nulle* féminin, n'a point de pluriel; manque en provençal.

Aucun masculin, *aucune* féminin, n'a point de pluriel; manque en provençal.

L'un l'autre masculin, *l'une l'autre* féminin, pluriel *les uns les autres* masculin, *les unes les autres* féminin; manque en provençal.

Même masculin et féminin, pluriel *mêmes* masculin et féminin; manque en provençal.

Tel masculin, *telle* féminin, pluriel *tels* masculin, *telles* féminin; en provençal: *taou* masculin, *talo* féminin, pluriel *taous* masculin, *talos* féminin.

Tout masculin, *toute* féminin, pluriel *tous* masculin, *toutes* féminin; en provençal masculin *tout*, féminin *touto*, pluriel *touti* masculin, *touteis* féminin.

Plusieurs, pluriel indéclinable; manque en provençal.

---

§ 8. *De la conjonction.*

La conjonction est un mot invariable; on s'en sert pour lier les divers membres d'une phrase; exemple: *l'or* et *l'argent ne suffisent point pour être heureux;* cependant *les hommes y tiennent souvent plus qu'à leur vie.*

Dans cette phrase *et, cependant,* sont des conjonctions.

Voici la liste des conjonctions les plus usuelles :

Ainsi,	mais,	lorsque,
Que,	néanmoins,	puisque,
Cependant,	et,	parce que,
D'ailleurs,	quand,	vu que,
Comme,	si,	tandisque,
De plus,	sinon,	or,
Donc,	de même que,	ou,
Ni,	de sorte que,	pourtant,
Car.		

CONJUGAISON FRANÇAISE ET PROVENÇALE DU VERBE.

Nous avonsvu (pag. 22) que pour avoir une notion exacte de la déclinaison française, il fallait préalablement connaître non seulement le substantif et l'article, mais encore la préposition et l'interjection. Pour expliquer le mécanisme de la conjugaison française, il ne suffit pas non plus de savoir ce que c'est que le verbe et le pronom ; il faut joindre à ces notions celles de la conjonction, dont l'emploi est nécessaire comme le démontrera la seule inspection des paradigmes qui vont suivre. L'ordre que nous avons suivi est donc rationnel. Si la déclinaison française ne peut s'effectuer qu'au moyen de l'article, du substantif, de la préposition et de l'interjection, comme cela ne peut être contesté, il est évident qu'il faut expliquer à l'élève ces diverses sortes de mots avant de le faire décliner. La même observation s'ap-

plique avec autant de justesse à la conjugaison ; puisque celle-ci ne peut également s'opérer qu'au moyen du verbe, du pronom et de la conjonction, il est incontestable qu'il faut faire parcourir à l'élève ces diverses sortes de mots avant de songer à le faire conjuguer.

Tous les verbes français se terminent de quatre manières différentes ; savoir : en *er*, *ir*, *oir* et *re*. Ces quatre terminaisons ont donné naissance à quatre conjugaisons.

Nous donnerons successivement un paradigme pour chacune de ces quatre conjugaisons. Ces tableaux serviront à conjuguer tous les verbes dont les inflexions naissent les unes des autres et que pour cette raison on a appelés *réguliers* Quant aux verbes dont les inflexions ne naissent pas les unes des autres et qu'on a appelés par opposition *irréguliers ;* comme chacun d'eux exigerait un paradigme particulier et que la longueur de ces tableaux ne serait point en rapport avec le cadre de cet ouvrage, je me bornerai à exposer sommairement les formes qui les distinguent dans les divers modes et tems; cela suffira à l'élève pour en dresser des paradigmes complets.

Parmi les verbes irréguliers, il s'en trouve deux : *avoir* et *être*, dont il est nécessaire de donner, avant tout, le paradigme parce que ces deux verbes servent comme on le verra à former plusieurs tems des autres verbes, tant réguliers qu'irréguliers.

Nous commencerons par faire connaître la conjugaison du verbe *avoir* parce qu'il sert lui-même à conjuguer le verbe *être*.

Verbe auxiliaire *avoir* — *ave*.

INDICATIF

PRÉSENT.

J'ai	ai [1].
Tu as	as.
Il a	a.
Nous avons	aven.
Vous avez	aves.
Ils ont	an.

PASSÉ IMPARFAIT.

J'avais	avieou.
Tu avais	avies.
Il avait	avie.
Nous avions	avian.
Vous aviez	avìas.
Ils avaient	avien.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus	agueri.
Tu eus	agueres.

[1] Remarquez qu'en provençal on ne fait pas usage des pronoms personnels. Dans le roman, quoiqu'en général on ne s'en servit pas, le génie de cette langue permettait cependant de les employer; exemple :

Pois me preiats, *senhor*
*Qu'*ieu *chant*, ieu *chantarai*. (Bernard de Ventadour.)

Il eut	ague.
Nous eûmes	aguerian.
Vous eûtes	aguerias.
Ils eurent	agueroun.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu	ai agu.
Tu as eu	as agu.
Il a eu	a agu.
Nous avons eu	aven agu.
Vous avez eu	aves agu.
Ils ont eu	an agu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu	agueri agu.
Tu eus eu	agueres agu.
Il eut eu	ague agu.
Nous eûmes eu	aguerian agu.
Vous eûtes eu	aguerias agu.
Ils eurent eu	agueroun agu.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu	aviçou agu.
Tu avais eu	avies agu.
Il avait eu	avie agu.
Nous avions eu.	avian agu.
Vous aviez eu	avias agu.
Ils avaient eu	avien agu.

FUTUR SIMPLE.

J'aurai	oourai.
Tu auras	oouras.
Il aura	ooura.

Nous aurons	oouren.
Vous aurez	ooures.
Ils auront	oouran.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu	ourai agu.
Tu auras eu	oouras agu.
Il aura eu	ooura agu.
Nous aurons eu	oouren agu.
Vous aurez eu	ooures agu.
Ils auront eu	oouran agu.

CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR.

J'aurais	oourieou.
Tu aurais	oouries.
Il aurait	oourie.
Nous aurions	oourian.
Vous auriez	oourias.
Ils auraient	oourien.

PASSÉ.

J'aurais eu	oourieou agu.
Tu aurais eu	oouries agu.
Il aurait eu	oourie agu.
Nous aurions eu	oourian agu.
Vous auriez eu	oourias agu.
Ils auraient eu	oourien agu.

IMPÉRATIF

PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR.

(Point de première personne.)

Aye	agues
Qu'il ait [1]	que ague.
Ayons	aguen.
Ayez	agues.
Qu'ils aient	que agoun.

SUBJONCTIF

PRÉSENT ET FUTUR.

Que j'aye	que agui.
Que tu ayes	que agues.
Qu'il ait	que ague.
Que nous ayons	que aguen.
Que vous ayez	que agues.
Qu'ils aient	que agoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Que j'eusse	que aguessi.
Que tu eusses	que aguesses.
Qu'il eût	que aguesse.
Que nous eussions	que aguessian.
Que vous eussiez	que aguessias.
Qu'ils eussent	que aguessoun.

PASSÉ INDÉFINI.

Que j'aye eu	que agui agu.
Que tu ayes eu	que agues agu.
Qu'il ait eu	que ague agu.
Que nous ayons eu	que aguen agu.
Que vous ayez eu	que agues agu.
Qu'ils aient eu	que agoun agu.

[1] On voit ici l'emploi de la conjonction *que*. Le mode suivant (le subjonctif) en a également besoin. La même observation s'applique au provençal.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu	que aguessi agu.
Que tu eusses eu	que aguesses agu.
Qu'il eût eu	que aguesse agu.
Que nous eussions eu	que aguessian agu.
Que vous eussiez eu	que aguessias agu.
Qu'ils eussent eu	que aguessoun agu.

INFINITIF

PRÉSENT ET FUTUR.

Avoir	ave
Ayant [1]	ayen.

PASSÉ.

Eu, eue	agu, agudo.
Avoir eu	ave agu.
Ayant eu	ayen agu.

[1] La deuxième forme du présent, et la première forme du passé de l'infinitif sont appelées *participes* par quelques auteurs de grammaires. Cette dénomination est absolument vicieuse parce qu'il ne peut y avoir dans la conjugaison que des modes, des tems et des personnes, et qu'on ne prétendra pas, ce semble, que le participe puisse être rangé dans aucune de ces trois catégories. Faire du participe une partie du discours distincte de l'adjectif, est aussi peu raisonnable. Dans ces phrases : *cet homme est* obligeant; *mon père est* respecté : les mots *obligeant* et *respecté* sont des adjectifs ; mais ils sont des inflexions verbales dans celles-ci *la guerre m'*obligeant *de quitter l'Angleterre*, *je revins à Paris ; j'ai* respecté *ses cheveux blancs*. Un mot peut exprimer deux idées différentes. Le mot *en* par exemple, qui est *préposition* dans la locution : en *France*, est *pronom* dans celle-ci : *j'*en *sors*. Faudra-t-il aussi l'appeler participe ? La raison de décider serait la même.

La première forme du passé de l'infinitif se déclinant comme

Verbe auxiliaire *être* — *estre*.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je suis	sieou.
Tu es	sies.
Il est	es.
Nous sommes	sian.
Vous êtes	sias.
Ils sont	soun.

PASSÉ IMPARFAIT.

J'étais	eri.
Tu étais	eres.
Il était	ero.
Nous étions	erian.
Vous étiez	erias.
Ils étaient	eroun.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus	siegueri.
Tu fus	siegueres.
Il fut	siegue.
Nous fûmes	sieguerian.
Vous fûtes	sieguerias.
Ils furent	siegueroun.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été [1]	sieou esta.
Tu as été	sies esta.

les adjectifs, la syntaxe offre à cet égard quelques difficultés qui, je m'assure, disparaîtront par la lecture attentive du § 3 du deuxième chapitre de la deuxième partie.

[1] Remarquez qu'en français le verbe *être* a besoin du verbe *avoir*

Il a été	es esta.
Nous avons été	sian esta.
Vous avez été	sias esta.
Ils ont été	soun esta.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été	siegueri esta.
Tu eus été	siegueres esta.
Il eut été	siegue esta.
Nous eûmes été.	sieguerian esta.
Vous eûtes été	sieguerias esta.
Ils eurent été	siegueroun esta.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été	eri esta.
Tu avais été	eres esta.
Il avait été	ero esta.
Nous avions été	erian esta.
Vous aviez été	erias esta.
Ils avaient été	eroun esta.

FUTUR SIMPLE.

Je serai	serai.
Tu seras	seras.
Il sera	sera.
Nous serons	seren.
Vous serez	seres.
Ils seront	seran.

pour sa conjugaison ; tandis qu'en provençal le verbe *estre* se suffit à lui-même.

En roman il paraît qu'on formait les tems composés du verbe *être* avec le verbe *avoir;* du moins j'ai trouvé les expressions suivantes : *aya estat*, *agues estat*, dans les poètes troubadours.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été	serai esta.
Tu auras été	seras esta.
Il aura été	sera esta.
Nous aurons été	seren esta.
Vous aurez été	seres esta.
Ils auront été	seran esta.

CONDITIONNEL

PRÉSENT ET FUTUR.

Je serais	serieou.
Tu serais	series.
Il serait	serie.
Nous serions	serian.
Vous seriez	serias.
Ils seraient	serien.

PASSÉ.

J'aurais été	serieou esta.
Tu aurais été	series esta.
Il aurait été	serie esta.
Nous aurions été	serian esta.
Vous auriez été	serias esta.
Ils auraient été	serien esta.

IMPÉRATIF

PRÉSENT, PASSÉ ET FUTUR.

(*Point de première personne.*)

Sois	siegues.
Qu'il soit	que siegue.

*

Soyons — sieguen.
Soyez — siegues.
Qu'ils soient — que siegoun.

SUBJONCTIF

PRÉSENT ET FUTUR.

Que je sois — que siegui.
Que tu sois — que siegues.
Qu'il soit — que siegue.
Que nous soyons — que sieguen.
Que vous soyez — que siegues.
Qu'ils soient — que siegoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Que je fusse — que sieguessi.
Que tu fusses — que sieguesses.
Qu'il fût — que sieguesse.
Que nous fussions — que sieguessian.
Que vous fussiez — que sieguessias.
Qu'ils fussent — que sieguessoun.

PASSÉ INDÉFINI.

Que j'aye été — que siegui esta.
Que tu ayes été — que siegues esta.
Qu'il ait été — que siegue esta.
Que nous ayons été — que sieguen esta.
Que vous ayez été — que siegues esta.
Qu'ils aient été — que siegoun esta.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été — que sieguessi esta.
Que tu eusses été — que sieguesses esta.
Qu'il eût été — que sieguesse esta.

Que nous eussions été	que sieguessian esta.
Que vous eussiez été	que sieguessias esta.
Qu'ils eussent été	que sieguessoun esta.

INFINITIF

PRÉSENT ET FUTUR.

Être	estre.
Étant	esten.

PASSÉ.

Été	esta.
Avoir été	estre esta.
Ayant été	esten esta.

Paradigme de la conjugaison des verbes terminés en er.

Remuer — bouliga.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je remue	bouligui.
Tu remues	bouligues.
Il remue	bouligo.
Nous remuons	bouligan.
Vous remuez	bouligas.
Ils remuent	bouligoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Je remuais	bouligavi.
Tu remuais	bouligaves.

Il remuait	bouligavo.
Nous remuions	bouligavian.
Vous remuiez	bouligavias.
Ils remuaient	bouligavoun.

PASSÉ DÉFINI.

Je remuai	bouligueri.
Tu remuas	bouligueres.
Il remua	boulígue.
Nous remuâmes	bouliguerian.
Vous remuâtes	bouliguerias.
Ils remuèrent	boulígueroun.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai remué	ai bouliga.
Tu as remué	as bouliga.
Il a remué	a bouliga.
Nous avons remué	aven bouliga.
Vous avez remué	aves bouliga.
Ils ont remué	an bouliga.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus remué	agueri bouliga.
Tu eus remué	agueres bouliga.
Il eut remué	ague bouliga.
Nous eûmes remué	aguerian bouliga.
Vous eûtes remué	aguerias bouliga.
Ils eurent remué	agueroun bouliga.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais remué	avieou bouliga.
Tu avais remué	avies bouliga.
Il avait remué	avie bouliga.

Nous avions remué	avian bouliga.
Vous aviez remué	avias bouliga.
Ils avaient remué	avien bouliga.

FUTUR SIMPLE.

Je remuerai	bouligarai.
Tu remueras	bouligaras.
Il remuera	bouligara.
Nous remuerons	bouligaren.
Vous remuerez	bouligares.
Ils remueront	bouligaran.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai remué	oourai bouliga.
Tu auras remué	oouras bouliga.
Il aura remué	ooura bouliga.
Nous aurons remué	oouren bouliga.
Vous aurez remué	ooures bouliga.
Ils auront remué	oouran bouliga.

CONDITIONNEL

PRÉSENT ET FUTUR.

Je remuerais	bouligarieou.
Tu remuerais	bouligaries.
Il remuerait	bouligarie.
Nous remuerions	bouligarian.
Vous remueriez	bouligarias.
Ils remueraient	bouligarien.

PASSÉ.

J'aurais remué	oourieou bouliga.
Tu aurais remué	oouries bouliga.
Il aurait remué	oourie bouliga.

Nous aurions remué	oourian bouliga.
Vous auriez remué	oourias bouliga.
Ils auraient remué	oourien bouliga.

IMPÉRATIF

PRÉSENT, PASSÉ ET FUTUR.

(*Point de première personne.*)

Remue	bouligo.
Qu'il remue	que boulígue.
Remuons	bouliguen.
Remuez	bouligues *ou* bouligas.
Qu'ils remuent	que bouligoun.

SUBJONCTIF

PRÉSENT ET FUTUR.

Que je remue	que bouligni.
Que tu remues	que bouligues.
Qu'il remue	que boulígue.
Que nous remuions	que bouliguen.
Que vous remuiez	que bouligues.
Qu'ils remuent	que bouligoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Que je remuasse	que bouliguessi.
Que tu remuasses	que bouliguesses.
Qu'il remuât	que bouliguesse.
Que nous remuassions	que bouliguessiau.
Que vous remuassiez	que bouliguessias.
Qu'ils remuassent	que bouliguessoun.

PASSÉ INDÉFINI.

Que j'aye remué	que agui bouliga.
Que tu ayes remué	que agues bouliga.

a bandi.
aven bandi.
aves bandi.
an bandi.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

agueri bandi.
agueres bandi.
ague bandi.
aguerian bandi.
aguerias bandi.
agueroun bandi.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

avieou bandi.
avies bandi.
avie bandi.
avian bandi.
avias bandi.
avien bandi.

FUTUR SIMPLE.

bandirai.
bandiras.
bandira.
bandiren.
bandires.
bandiran.

FUTUR ANTÉRIEUR.

[illegible] bandi.
[illegible] bandi.
[illegible] bandi.

Il bannit	bandisse.
Nous bannissons	bandissen.
Vous bannissez	bandisses.
Ils bannissent	bandissoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Je bannissais	bandissieou.
Tu bannissais	bandissies.
Il bannissait	bandissie.
Nous bannissions	bandissian.
Vous bannissiez	bandissias.
Ils bannissaient	bandissien.

PASSÉ DÉFINI.

Je bannis	bandisseri.
Tu bannis	bandisseres.
Il bannit [1]	bandisse.
Nous bannîmes	bandisserian.
Vous bannîtes	bandisserias.
Ils bannirent	bandisseroun.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai banni	ai bandi.
Tu as banni	as bandi.

[1] Remarquez que les trois personnes du singulier du passé défini sont les mêmes que les trois personnes du singulier du présent. Prenez garde de les confondre, et faites attention aux formes correspondantes en provençal qui sont très-distinctes.

Cette observation est importante : elle tend à faire éviter aux Provençaux une faute qui leur est très-familière. Ne pouvant se douter que *je bannis* se rend tantôt par *bandissi*, tantôt par *bandisseri*, ils traduisent à tort ce dernier mot par *j'ai banni*, tems passé plus caractérisé que *je bannis*. On voit encore ici l'extrême utilité d'une grammaire comparée des deux langues.

Il a banni	a bandi.
Nous avons banni	aven bandi.
Vous avez banni	aves bandi.
Ils ont banni	an bandi.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus banni	agueri bandi.
Tu eus banni	agueres bandi.
Il eut banni	ague bandi.
Nous eûmes banni	aguerian bandi.
Vous eûtes banni	aguerias bandi.
Ils eurent banni	agueroun bandi.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais banni	avieou bandi.
Tu avais banni	avies bandi.
Il avait banni	avie bandi.
Nous avions banni	avian bandi.
Vous aviez banni	avias bandi.
Ils avaient banni	avien bandi.

FUTUR SIMPLE.

Je bannirai	bandirai.
Tu banniras	bandiras.
Il bannira	bandira.
Nous bannirons	bandiren.
Vous bannirez	bandires.
Ils banniront	bandiran.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai banni	oourai bandi.
Tu auras banni	oouras bandi.
Il aura banni	ooura bandi.

Nous aurons banni	oouren bandi.
Vous aurez banni	ooures banni.
Ils auront banni	oouran bandi.

CONDITIONNEL

PRÉSENT ET FUTUR.

Je bannirais	bandirieou.
Tu bannirais	bandiries.
Il bannirait	bandirie.
Nous bannirions	bandirian.
Vous banniriez	bandirias.
Ils banniraient	bandirien.

PASSÉ.

J'aurais banni	oourieou bandi.
Tu aurais banni	oouries bandi.
Il aurait banni	oourie bandi.
Nous aurions banni	oourian bandi.
Vous auriez banni	oourias bandi.
Ils auraient banni	oourien bandi.

IMPÉRATIF

PRÉSENT, PASSÉ ET FUTUR.

(*Point de première personne.*)

Bannis	bandisse.
Qu'il bannisse	que bandisse.
Bannissons	bandissen.
Bannissez	bandisses.
Qu'ils bannissent	que bandissoun.

SUBJONCTIF

PRÉSENT ET FUTUR.

Que je bannisse	que bandissi.
Que tu bannisses	que bandisses.

Qu'il bannisse	que bandisse.
Que nous bannissions	que bandissen.
Que vous bannissiez	que bandisses.
Qu'ils bannissent	que bandissoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Que je bannisse	que bandissessi.
Que tu bannisses	que bandissesses.
Qu'il bannît	que bandissesse.
Que nous bannissions	que bandissessian.
Que vous bannissiez	que bandississiais.
Qu'ils bannissent.	que bandissessoun.

PASSÉ INDÉFINI.

Que j'aye banni	que agui bandi.
Que tu ayes banni	que agues bandi.
Qu'il ait banni	que ague bandi.
Que nous ayons banni	que aguen bandi.
Que vous ayez banni	que agues bandi.
Qu'ils aient banni	que agoun bandi.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse banni	que aguessi bandi.
Que tu eusses banni	que aguesses bandi.
Qu'il eût banni	que aguesse bandi.
Que nous eussions banni	que aguessian bandi.
Que vous eussiez banni	que aguessiais bandi.
Qu'ils eussent banni	que aguessoun bandi.

INFINITIF

PRÉSENT.

Bannir	bandi.
Bannissant	bandissen.

PASSÉ.

Banni, bannie	bandi, bandido.
Avoir banni	ave bandi.
Ayant banni	ayen bandi.

Paradigme de la conjugaison des verbes terminés en oir.

Devoir — dueoure.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je dois	duvi.
Tu dois	duves.
Il doit	dueou.
Nous devons	duven.
Vous devez	duves.
Ils doivent	duvoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Je devais	devieou.
Tu devais	devies.
Il devait	devie.
Nous devions	devian.
Vous deviez	devias.
Ils devaient	devien.

PASSÉ DÉFINI.

Je dus	dugueri.
Tu dus	dugueres.
Il dut	dugue.

Nous dûmes	duguerían.
Vous dûtes	duguerias.
Ils durent	dugueroun.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai dû	ai degu.
Tu as dû	as degu.
Il a dû	a degu.
Nous avons dû	aven degu.
Vous avez dû	aves degu.
Ils ont dû	an degu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus dû	agueri degu.
Tu eus dû	agueres degu.
Il eut dû	ague degu.
Nous eûmes dû	aguerian degu.
Vous eûtes dû	aguerias degu.
Ils eurent dû	agueroun degu.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais dû	avieou degu.
Tu avais dû	avies degu.
Il avait dû	avie degu.
Nous avions dû	avian degu.
Vous aviez dû	avias degu.
Ils avaient dû	avien degu.

FUTUR SIMPLE.

Je devrai	devrai.
Tu devras	devras.
Il devra	devra.
Nous devrons	devren.

Vous devrez	devres.
Ils dèvront	devran.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai dû	oourai degu.
Tu auras dû	oouras degu.
Il aura dû	ooura degu.
Nous aurons dû	oouren degu.
Vous aurez dû	ooures degu.
Ils auront dû	oouran degu.

CONDITIONNEL

PRÉSENT ET FUTUR.

Je devrais	dueourieou.
Tu devrais	dueouries.
Il devrait	dueourie.
Nous devrions	dueourian.
Vous devriez	dueourias.
Ils devraient	dueourien.

PASSÉ.

J'aurais dû	oourieou degu.
Tu aurais dû	oouries degu.
Il aurait dû	oourie degu.
Nous aurions dû	oourian degu.
Vous auriez dû	oourias degu.
Ils auraient dû	oourien degu.

IMPÉRATIF

PRÉSENT, PASSÉ ET FUTUR.

(*Point de première personne.*

Dois	dueou.
Qu'il doive	que dugue.

Devons	duguen.
Devez	dugues.
Qu'ils doivent	que dugoun.

SUBJONCTIF

PRÉSENT ET FUTUR.

Que je doive	que dugui.
Que tu doives	que dugues.
Qu'il doive	que dugue.
Que nous devions	que duguen.
Que vous deviez	que dugues.
Qu'ils doivent	que dugoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Que je dusse	que duguessi.
Que tu dusses.	que duguesses.
Qu'il dût	que duguesse.
Que nous dussions	que duguessian.
Que vous dussiez	que duguessias.
Qu'ils dussent	que duguessoun.

PASSÉ INDÉFINI.

Que j'aye dû	que agui degu.
Que tu ayes dû	que agues degu.
Qu'il ait dû	que ague degu.
Que nous ayons dû	que aguen degu.
Que vous ayez dû	que agues degu.
Qu'ils aient dû.	que agoun degu.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse dû	que aguessi degu.
Que tu eusses dû	que aguesses degu.
Qu'il eût dû	que aguesse degu.

Que nous eussions dû	que aguessian degu.
Que vous eussiez dû	que aguessias degu.
Qu'ils eussent dû	que aguessoun degu.

INFINITIF

PRÉSENT.

Devoir	dueoure.
Devant	deven.

PASSÉ.

Dû, dûe	degu, degudo.
Avoir dû	ave degu.
Ayant dû	ayen degu.

Paradigme de la conjugaison des verbes terminés en re.

Entendre — oousi.

INDICATIF

PRÉSENT.

J'entends	oousi.
Tu entends	oouses.
Il entend	oouse.
Nous entendons	oousen.
Vous entendez	oouses.
Ils entendent	oousoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

J'entendais	oousieou.
Tu entendais	oousies.

Il entendait	oousie.
Nous entendions	oousian.
Vous entendiez	oousias.
Ils entendaient	oousien.

PASSÉ DÉFINI.

J'entendis	oouseri.
Tu entendis	oouseres.
Il entendit	oouse.
Nous entendîmes	oouserian.
Vous entendîtes	oouserias.
Ils entendirent	oouseroun.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai entendu	ai oousi.
Tu as entendu	as oousi.
Il a entendu	a oousi.
Nous avons entendu	aven oousi.
Vous avez entendu	aves oousi.
Ils ont entendu	an oousi.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus entendu	agueri oousi.
Tu eus entendu	agueres oousi.
Il eut entendu	ague oousi.
Nous eûmes entendu	aguerian oousi.
Vous eûtes entendu	aguerias oousi.
Ils eurent entendu	agueroun oousi.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais entendu	avieou oousi.
Tu avais entendu	avies oousi.
Il avait entendu	avie oousi.

Nous avions entendu	avian oousi.
Vous aviez entendu	avias oousi.
Ils avaient entendu	avien oousi.

FUTUR SIMPLE.

J'entendrai	oousirai.
Tu entendras	oousiras.
Il entendra	oousira.
Nous entendrons	oousiren.
Vous entendrez	oousires.
Ils entendront	oousiran.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai entendu	oourai oousi.
Tu auras entendu	oouras oousi.
Il aura entendu	ooura oousi.
Nous aurons entendu	oouren oousi.
Vous aurez entendu	ooures oousi.
Ils auront entendu	oouran oousi.

CONDITIONNEL

PRÉSENT ET FUTUR.

J'entendrais	oousirieou.
Tu entendrais	oousiries.
Il entendrait	oousirie.
Nous entendrions	oousirian.
Vous entendriez	oousirias.
Ils entendraient	oousirien.

PASSÉ.

J'aurais entendu	oourieou oousi.
Tu aurais entendu	oouries oousi.
Il aurait entendu	oourie oousi.

Nous aurions entendu	oourian oousi.
Vous auriez entendu	oourias oousi.
Ils auraient entendu	oourien oousi.

IMPÉRATIF

PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR.

(*Point de première personne.*)

Entends	oouse.
Qu'il entende	que oouse.
Entendons	oouseu.
Entendez	oouses.
Qu'ils entendent	que oousoun.

SUBJONCTIF

PRÉSENT ET FUTUR.

Que j'entende	que oousi.
Que tu entendes	que oouses.
Qu'il entende	que oouse.
Que nous entendions	que oousen.
Que vous entendiez	que oouses.
Qu'ils entendent	que oousoun.

PASSÉ IMPARFAIT.

Que j'entendisse	que oousessi.
Que tu entendisses	que oousesses.
Qu'il entendît	que oousesse.
Que nous entendissions	que oousessian.
Que vous entendissiez	que oousessias.
Qu'ils entendissent	que oousessoun.

PASSÉ INDÉFINI.

Que j'aye entendu	que agui oousi.
Que tu ayes entendu	que agues oousi.

Qu'il ait entendu	que ague oousi.
Que nous ayons entendu	que aguen oousi.
Que vous ayez entendu	que agues oousi.
Qu'ils aient entendu	que agoun oousi.

PASSÉ PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse entendu	que aguessi oousi.
Que tu eusses entendu	que aguesses oousi.
Qu'il eût entendu	que aguesse oousi.
Que nous eussions entendu	que aguessian oousi.
Que vous eussiez entendu	que aguessias oousi.
Qu'ils eussent entendu	que aguessoun oousi.

INFINITIF

PRÉSENT.

Entendre	oousi.
Entendant	oousen.

PASSÉ.

Entendu, entendue	oousi, oousido.
Avoir entendu	ave oousi.
Ayant entendu	ayen oousi.

Observations succinctes sur les tems des verbes dans les quatre conjugaisons.

On appelle *tems composés,* ceux qui sont combinés avec les verbes auxiliaires : *j'ai remué, j'avais banni, j'eus dû, j'aurais entendu,* sont des tems composés ; par opposition on a appelé *tems sim-*

ples ceux qui n'ont pas besoin des verbes auxiliaires : *je remue*, *je bannissais*, *je dus*, *j'entendrai*, etc. sont des *tems simples*.

On a vu, dans les quatre paradigmes des verbes réguliers, que les tems composés étaient tous formés au moyen du verbe *avoir*. Presque tous les verbes suivent cette règle; mais il est nécessaire de connaître ceux qui s'en écartent : ce sont les verbes *aller*, *arriver*, *décéder*, *déchoir*, *descendre*, *entrer*, *monter*, *mourir*, *naître*, *partir*, *passer*, *rester*, *sortir*, *tomber*, *venir*, et tous les verbes qui en sont formés : comme *redescendre*, *rentrer*, *remonter*, *renaître*, etc.

Ces verbes, dans leurs tems composés, se combinent avec le verbe *être*. Lors donc qu'on aura à les conjuguer, il suffira d'avoir l'attention de substituer les tems simples du verbe *être* aux tems simples du verbe *avoir*; ayant à conjuguer, par exemple, le verbe *aller*, dites *je suis allé* et non pas *j'ai allé*, ainsi des autres.

DES VERBES IRRÉGULIERS.

Une lecture attentive des quatre paradigmes que je viens d'exposer, mettra facilement à même de conjuguer tous les verbes réguliers. Quant aux verbes irréguliers, c'est-à-dire ceux dont les inflexions ne naissent pas les unes des autres, il

est nécessaire que nous en dressions une liste dans laquelle nous indiquerons sommairement les tems les plus importans. On y remarquera 1° que les verbes irréguliers n'ont, comme les verbes réguliers, que quatre terminaisons ; savoir : *er, ir, oir, re ;* 2° qu'ils suivent, pour un grand nombre d'inflexions, les paradigmes que nous avons donnés des verbes réguliers. Cette analogie a fait rattacher les verbes irréguliers aux quatre classes des verbes réguliers ; ainsi par exemple : *aller* est un verbe irrégulier de la première conjugaison ; *acquérir* est un verbe irrégulier de la deuxième ; *asseoir* de la troisième ; *battre* de la quatrième.

Le commençant qui voudra s'exercer à construire des paradigmes complets des verbes irréguliers, fera donc bien de revoir ceux que nous avons donnés pour les verbes réguliers. Avec leur secours et celui de la liste qui suit, cet exercice ne peut lui offrir aucune difficulté sérieuse. Nous l'engageons donc à s'y livrer, convaincus que nous sommes de la nécessité de se rompre de bonne heure à la théorie des mots variables, une des plus importantes de la grammaire.

Liste des verbes irréguliers offrant tous leurs tems simples.

Aller, allant, allé.

Ind. pr. Vais, vas, va, allons, allez, vont.
Passé imp. Allais, allais, allait, allions, alliez, allaient.

Passé déf. Allai, allas, alla, allâmes, allâtes, allèrent.
Fut. Irai, iras, ira, irons, irez, iront.
Cond. Irais, irais, irait, irions, iriez, iraient.
Imp Va, aille, allons, allez, aillent.
Subj. Aille, ailles, aille, allions, alliez, aillent.
Passé imp. Allasse, allasses, allât, allassions, allassiez, allassent.

Acquérir, acquérant, acquis.

Ind. pr. Acquiers, acquiers, acquiert, acquérons, acquerez, acquièrent.
Passé imp. Acquérais, acquérais, acquérait, acquérions, acquériez, acquéraient.
Passé déf. Acquis, acquis, acquit, acquîmes, acquîtes, acquirent.
Fut. Acquerrai, acquerras, acquerra, acquerrons, acquerrez, acquerront.
Cond. Acquerrais, acquerrais, acquerrait, acquerrions, acquerriez, acquerraient.
Imp. Acquiers, acquière, acquérons, acquerez, acquièrent.
Subj. Acquière, acquières, acquière, acquérions, acquériez, acquièrent.
Passé imp. Acquisse, acquisses, acquît, acquissions, acquissiez, acquissent.

Bouillir, bouillant, bouilli.

Ind. pr. Bous, bous, bout, bouillons, bouillez, bouillent.
P. imp. Bouillais, bouillais, bouillait, bouillions, bouilliez, bouillaient.
P. déf. Bouillis, bouillis, bouillit, bouillîmes, bouillîtes, bouillirent.
Fut. Bouillirai, bouilliras, bouillira, bouillirons, bouillirez, bouilliront.

Cond. Bouillirais, bouillirais, bouillirait, bouillirions, bouilliriez, bouilliraient.

Imp. Bous, bouille, bouillons, bouillez, bouillent.

Subj. Bouille, bouilles, bouille, bouillions, bouilliez, bouillent.

P. imp. Bouillisse, bouillisses, bouillît, bouillissions, bouillissiez, bouillissent.

Courir, courant, couru.

Ind. pr. Cours, cours, court, courons, courez, courent.

P. imp Courais, courais, courait, courions, couriez, couraient.

P. déf. Courus, courus, courut, courûmes, courûtes, coururent.

Fut. Courrai, courras, courra, courrons, courrez, courront.

Cond. Courrais, courrais, courrait, courrions, courriez, courraient.

Imp. Cours, coure, courons, courez, courent.

Subj. Coure, coures, coure, courions, couriez, courent.

P. imp. Courusse, courusses, courût, courussions, courussiez, courussent.

Cueillir, cueillant, cueilli.

Ind. pr. Cueille, cueilles, cueille, cueillons, cueillez, cueillent.

P. imp. Cueillais, cueillais, cueillait, cueillions, cueilliez, cueillaient.

P. déf. Cueillis, cueillis, cueillit, cueillîmes, cueillîtes, cueillirent.

Fut. Cueillerai, cueilleras, cueillera, cueillerons, cueillerez, cueilleront.

Cond. Cueillerais, cueillerais, cueillerait, cueillerions, cueilleriez, cueilleraient.

Imp. Cueille, cueille, cueillons, cueillez, cueillent.
Subj. Cueille, cueilles, cueille, cueillions, cueilliez, cueillent.
P. imp. Cueillisse, cueillisses, cueillît, cueillissions, cueillissiez, cueillissent.

Faillir, faillant, failli [1].

Ind. passé déf. Faillis, faillis, faillit, faillîmes, faillîtes, faillirent.

Fuir, fuyant, fui.

Ind. pr Fuis, fuis, fuit, fuyons, fuyez, fuyent.
P. imp. Fuyais, fuyais, fuyait, fuyions, fuyiez, fuyaient.
P. déf. Fuis, fuis, fuit, fuîmes, fuîtes, fuirent.
Fut. Fuirai, fuiras, fuira, fuirons, fuirez, fuiront.
Cond. Fuirais, fuirais, fuirait, fuirions, fuiriez, fuiraient.
Imp. Fuis, fuye, fuyons, fuyez, fuyent.
Subj. Fuye, fuyes, fuye, fuyions, fuyiez, fuyent.
P. imp. Fuisse, fuisses, fuît, fuissions, fuissiez, fuissent.

Haïr, haïssant, haïr.

Ind. pr. Hais, hais, hait, haïssons, haïssez, haïssent.
Pas. imp. Haïssais, haïssais, haïssait, haïssions, haïssiez, haïssaient.
Pas. déf. Haïs, haïs, haït, haïmes, haïtes, haïrent.
Fut. Haïrai, haïras, haïra, haïrons, haïrez, haïront.
Cond. Haïrais, haïrais, haïrait, haïrions, haïriez, haïraient.
Imp. Hais, haïsse, haïssons, haïssez, haïssent.
Subj. Haïsse, haïsses, haït, haïssions, haïssiez, haïssent.
Pas. imp. Haïsse, haïsses, haït, haïssions, haïssiez, haïssent

[1] Les tems non portés sur cette liste ou sont inusités ou manquent.

Mourir, mourant, mort.

Ind. pr. Meurs, meurs, meurt, mourons, mourez, meurent.
Pas. imp. Mourais, mourais, mourait, mourions, mouriez, mouraient.
Pas. déf. Mourus, mourus, mourut, mourûmes, mourûtes, moururent.
Fut. Mourrai, mourras, mourra, mourrons, mourrez, mourront.
Cond. Mourrais, mourrais, mourrait, mourrions, mourriez, mourraient.
Imp. Meurs, meure, mourons, mourez, meurent.
Subj. Meure, meures, meure, mourions, mouriez, meurent.
Pas. imp. Mourusse, mourusses, mourût, mourussions, mourussiez, mourussent.

Tressaillir, tressaillant, tressailli.

Ind. pr. Trésaille, tressailles, tressaille, tressaillons, tressaillez, tressaillent.
P. imp. Tressaillais, tressaillais, tressaillait, tressaillions, tressailliez, tressaillaient.
Pas. déf. Tressaillis, tressaillis, tressaillit, tressaillîmes, tressaillîtes, tressaillirent.
Fut. Tressaillerai, tressailleras, tressaillera, tressaillerons, tressaillerez, tressailleront.
Cond. Tressaillerais, tressaillerais, tressaillerait, tressaillerions, tressailleriez, tressailleraient.
Imp. Tressaille, tressaille, tressaillons, tressaillez, tressaillent.
Subj. Tressaille, tressailles, tressaille, tressaillions, tressailliez, tressaillent.
Pas. imp. Tressaillisse, tressaillisses, tressaillît, tressaillissions, tressaillissiez, tressaillissent.

Vêtir, vêtant, vêtu.

Ind. pr. Vêts, vêts, vêt, vêtons, vêtez, vêtent; *peu usité.*

P. imp. Vêtais, vêtais, vêtait, vêtions, vêtiez, vêtaient; *peu usité.*

P. déf Vêtis, vêtis, vêtit, vêtîmes, vêtîtes, vêtirent.

Fut. Vêtirai, vêtiras, vêtira, vêtirons, vêtirez, vêtiront.

Cond. Vêtirais, vêtirais, vêtirait, vêtirions, vêtiriez, vêtiraient.

Imp. Vêts, vête, vêtons, vêtez, vêtent; *peu usité.*

Subj. vête, vêtes, vête, vêtions, vêtiez, vêtent; *peu usité.*

P. imp. Vêtisse, vêtisses, vêtit, vêtissions, vêtissiez, vêtissent.

Déchoir, déchéant, déchu.

Ind. pr. Déchois, déchois, déchoit, déchoyons, déchoyez, déchoient.

Pass. imp. Déchoyais, déchoyais, déchoyait, déchoyions, déchoyiez, déchoyaient.

Pass. déf. déchus, déchus, déchut, déchûmes, déchûtes, déchurent.

Fut. décherrai, décherras, décherra, décherrons, décherrez, décherront.

Cond. Décherrais, décherrais, décherrait, décherrions, décherriez, décherraient.

Imp. Déchois, déchoie, déchoyons, déchoyez, déchoient.

Subj. Déchoie, déchoies, déchoie, déchoyions, déchoyiez, déchoient.

Pass. imp. Déchusse, déchusses, déchût, déchussions, déchussiez, déchussent.

Falloir, fallu *(n'a que la troisième personne du singulier à chaque tems.)*

Ind. pr. Faut.
Pass. imp. Fallait.
Pass. déf. Fallut.
Fut. Faudra.
Cond. Faudrait.
Imp. (*manque.*)
Subj. Faille.
Passé imp. Fallût.

Mouvoir, mouvant, mu.

Ind. pr. Meus, meus, meut, mouvons, mouvez, meuvent.
Pass. imp. Mouvais, mouvais, mouvait, mouvions, mouviez, mouvaient.
Pass. déf. Mus, mus, mut, mûmes, mûtes, murent.
Fut. Mouvrai, mouvras, mouvra, mouvrons, mouvrez, mouvront.
Cond. Mouvrais, mouvrais, mouvrait, mouvrions, mouvriez, mouvraient.
Imp. Meus, meuve, mouvons, mouvez, meuvent.
Subj. Meuve, meuves, meuve, mouvions, mouviez, meuvent.
Pass. imp. Musse, musses, mût, mussions, mussiez, mussent.

Pleuvoir, pleuvant, plu. *(N'a que la troisième personne du singulier à chaque tems.)*



Ind. pr. Pleut.
Pass. imp. Pleuvait.
Pass. déf. plut.

Cond. Pleuvrait.
Imp. (*Manque*.)
Subj. Pleuve.
Pass. *imp*. Plût.

Pourvoir, pourvoyant, pourvu.

Ind. *pr*. Pourvois, pourvois, pourvoit, pourvoyons, pourvoyez, pourvoient.

Pass. *imp*. Pourvoyais, pourvoyais, pourvoyait, pourvoyions, pourvoyiez, pourvoyaient.

Pass. *déf*. Pourvus, pourvus, pourvut, pourvûmes, pourvûtes, pourvurent.

Fut. Pourvoirai, pourvoiras, pourvoira, pourvoirons, pourvoirez, pourvoiront.

Cond. Pourvoirais, pourvoirais, pourvoirait, pourvoirions, pourvoiriez, pourvoiraient.

Imp. Pourvois, pourvoie, pourvoyons, pourvoyez, pourvoient.

Subj. Pourvoie, pourvoies, pourvoie, pourvoyions, pourvoyiez, pourvoient.

Pass. *imp*. Pourvusse, pourvusses, pourvût, pourvussions, pourvussiez, pourvussent.

Pouvoir, pouvant, pu.

Ind. *pr*. Peux *ou* puis, peux, peut, pouvons, pouvez, peuvent.

Pass. *imp*. Pouvais, pouvais, pouvait, pouvions, pouviez, pouvaient.

Pass. *déf*. Pus, pus, put, pûmes, pûtes, purent.

Fut. Pourrai, pourras, pourra, pourrons, pourrez, pourront.

Cond. Pourrais, pourrais, pourrait, pourrions, pourriez, pourraient.

Imp. (*Manque*).

Subj. Puisse, puisses, puisse, puissions, puissiez, puissent.

Pass. imp. Pusse, pusses, pût, pussions, pussiez, pussent.

Asseoir, asseyant, assis [1].

Ind. pr. Assieds, assieds, assied, asseyons, asseyez, asseyent.

Pass. imp. Asseyais, asseyais, asseyait, asseyions, asseyiez, asseyaient.

Pass. déf. Assis, assis, assit, assîmes, assîtes, assirent.

Fut. Assierai, assieras, assiera, assierons, assierez, assieront.

Cond. Assierais, assierais, assierait, assierions, assieriez, assieraient.

Imp. Assieds, asseye, asseyons, asseyez, asseyent.

Subj. Asseye, asseyes, asseye, asseyions, asseyiez, asseyent.

Pass. imp. Assisse, assisses, assît, assissions, assissiez, assissent.

Savoir, sachant, su.

Ind. pr. Sais, sais, sait, savons, savez, savent.

Pass. imp. Savais, savais, savait, savions, saviez, savaient.

Pass. déf. sus, sus, sut, sûmes, sûtes, surent.

Fut. Saurai, sauras, saura, saurons, saurez, sauront.

Cond. Saurais, saurais, saurait, saurions, sauriez, sauraient.

Imp. Sache, sache, sachons, sachez, sachent.

Subj. Sache, saches, sache, sachions, sachiez, sachent.

Pass. imp. Susse, susses, sût, sussions, sussiez, sussent.

[1] *S'asseoir* n'est pas un *verbe*, mais une *phrase; je m'assieds* est pour *j'assieds ma personne.* Voyez plus bas la classification des verbes.

Surseoir, sursoyant, sursis.

Ind. pr. Surseois, surseois, surseoit, sursoyons, sursoyez, sursoient.

P. imp. Sursoyais, sursoyais, sursoyait, sursoyions, sursoyiez sursoyaient.

P. déf. Sursis, sursis, sursit, sursîmes, sursîtes, sursirent.

Fut. Surseoirai, surseoiras, surseoira, surseoirons, surseoirez, surseoiront.

Cond. Surseoirais, surseoirais, surseoirait, surseoirions, surseoiriez, surseoiraient.

Imp. Sursois, sursoie, sursoyons, sursoyez, sursoient.

Subj. Sursoie, sursoies, sersoie, sursoyions, sursoyiez, sursoient.

P. imp. Sursisse, sursisses, sursît, sursissions, sursissiez, sursissent.

Valoir, valant, valu.

Ind. pr. Vaux, vaux, vaut, valons, valez, valent.

P. imp. Valais, valais, valait, valions, valiez, valaient.

P. déf. Valus, valus, valut, valûmes, valûtes, valurent.

Fut. Vaudrai, vaudras, vaudra, vaudrons, vaudrez, vaudront.

Cond. Vaudrais, vaudrais, vaudrait, vaudrions, vaudriez, vaudraient.

Imp. (Manque.)

Subj. Vaille, vailles, vaille, valions, valiez, vaillent.

P. imp. Valusse, valusses, valût, valussions, valussiez, valussent.

Voir, voyant, vu.

Ind. pr. Vois, vois, voit, voyons, voyez, voient.

P. imp. Voyais, voyais, voyait, voyions, voyiez, voyaient.

P. déf Vis, vis, vit, vîmes, vîtes, virent.

Fut. Verrai, verras, verra, verrons, verrez, verront.

Cond. Verrais, verrais, verrait, verrions, verriez, verraient.

Imp. Vois, voie, voyons, voyez, voient.
Sub. Voie, voies, voie, voyions, voyiez, voient.
P. imp. Visse, visses, vît, vissions, vissiez, vissent.

Vouloir, voulant, voulu.

Ind. pr. Veux, veux, veut, voulons, voulez, veulent.
P. imp. Voulais, voulais, voulait, voulions, vouliez, voulaient.
P. déf. Voulus, voulus, voulut, voulûmes, voulûtes, voulurent.
Fut. Voudrai, voudras, voudra, voudrons, voudrez, voudront.
Cond. Voudrais, voudrais, voudrait, voudrions, voudriez, voudraient.
Imp. (Manque.)
Subj. Veuille, veuilles, veuille, voulions, vouliez, veuillent.
P. imp. Voulusse, voulusses, voulût, voulussions, voulussiez, voulussent.

Absoudre, absolvant, absous.

Ind. pr. Absous, absous, absout, absolvons, absolvez, absolvent.
P. imp. Absolvais, absolvais, absolvait, absolvions, absolviez, absolvaient.
P. déf. (Manque.)
Fut. Absoudrai, absoudras, absoudra, absoudrons, absoudrez, absoudront.
Cond. Absoudrais, absoudrais, absoudrait, absoudrions, absoudriez, absoudraient.
Imp. Absous, absolve, absolvons, absolvez, absolvent.
Subj. Absolve, absolves, absolve, absolvions, absolviez, absolvent.
P. imp. (Manque.)

Boire, buvant, bu.

Ind. pr. Bois, bois, boit, buvons, buvez, boivent.
P. imp. Buvais, buvais, buvait, buvions, buviez, buvaient.

P. déf. Bus, bus, but, bûmes, bûtes, burent.
Fut. Boirai, boiras, boira, boirons, boirez, boiront.
Cond. Boirais, boirais, boirait, boirions, boiriez, boiraient.
Imp. Bois, boive, buvons, buvez, boivent.
Subj. Boive, boives, boive, buvions, buviez, boivent.
P. imp. Busse, busses, bût, bussions, bussiez, bussent.

Circoncire, circoncisant, circoncis.

Ind. pr. Circoncis, circoncis, circoncit, circoncisons, circoncisez, circoncisent.
P. imp. Circoncisais, circoncisais circoncisait, circoncisions, circoncisiez, circoncisaient.
P. déf. Circoncis, circoncis, circoncit, circoncîmes, circoncîtes circoncirent.
Fut. Circoncirai, circonciras, circoncira, circoncirons, circoncirez, circonciront.
Cond. Circoncirais, circoncirais, circoncirait, circoncirions, circonciriez, circonciraient.
Imp. Circoncis, circonsise, circoncisons, circoncisez, circoncisent.
Subj. Circoncise, circoncises, circoncise, circoncisions, circoncisiez, circoncisent.
P. imp. Circoncisse, circoncisses, circoncisse, circoncissions, circoncissiez, circoncissent.

Clore, clos.

Ind. pr. Clos, clos, clot.
P. *imp.* (Manque.)
P. déf. (Manque.)
Fut. Clorai, cloras, clora, clorons, clorez, cloront.
Cond. Clorais, clorais, clorait, clorions, cloriez, cloraient.
Imp. (Manque.)
subj. (Manque.)
P. imp. (Manque.)

Conclure, concluant, conclu.

Ind. pr. Conclus, conclus, conclut, coucluons, concluez, concluent.

P. imp. Concluais, concluais, concluait, concluions, concluiez, concluaient.

P. déf. Conclus, conclus, conclut, conclûmes, conclûtes, conclurent.

Fut. Conclurai, concluras, conclura, conclurons, conclurez, concluront.

Cond. Conclurais, conclurais, conclurait, conclurions, concluriez, concluraient.

Imp. Conclus, conclue, concluons, concluez, concluent.

Subj. Conclue, conclues, conclue, concluions, concluiez, concluent.

P. imp. Conclusse, conclusses, conclût, conclussions, conclussiez, conclussent.

Confire, confisant, confit.

Ind. pr. Confis, confis, confit, confisons, confisez, confisent.

P. imp. confisais, confisais, confisait, confisions, confisiez, confisaient

P. déf. Confis, confis, confit, confîmes, confîtes, confirent.

Fut. Confirai, confiras, confira, confirons, confirez, confiront.

Cond. Confirais, confirais, confirait, confirions, confiriez, confiraient.

Imp. Confis, confise, confisons, confisez, confisent.

Subj. Confise, confises, confise, confisions, confisiez, confisent.

P. imp. confisse, confisses, confît, confissions, confissiez, confissent.

Coudre, cousant, cousu.

Ind. pr. couds, couds, coud, cousons, cousez, cousent.

P. imp. Cousais, cousais, cousait, cousions, cousiez, cousaient.

P. déf. Cousis, cousis, cousit, cousîmes, cousîtes, cousirent
Fut. Coudrai, coudras, coudra, coudrons, coudrez, coudront.
Cond. Coudrais, coudrais, coudrait, coudrions, coudriez, coudraient.
Imp. Couds, couse, cousons, cousez, cousent.
Subj Couse, couses, couse, cousions, cousiez, cousent.
P. imp. Cousisse, cousisses, cousît, cousissions, cousissiez, cousissent.

Croire, croyant, cru.

Ind. pr. Crois, crois, croit, croyons, croyez, croient.
P. imp. Croyais, croyais, croyait, croyions, croyiez, croyaient.
P. déf. Crus, crus, crut, crûmes, crûtes, crurent.
Fut. Croirai, croiras, croira, croirons, croirez, croiront.
Cond. Croirais, croirais, croirait, croirions, croiriez, croiraient.
Imp. Crois, croie, croyons, croyez, croient.
Subj. Croie, croies, croie, croyions, croyiez, croient.
P. imp. Crusse, crusses, crût, crussions, crussiez, crussent.

Croître, croissant, crû.

Ind. pr. Crois, crois, croît, croissons, croissez, croissent.
P. imp. Croissais, croissais, croissait, croissions, croissiez, croissaient.
P. déf. Crûs, crûs, crût, crûmes, crûtes, crûrent.
Fut. Croîtrai, croîtras, croîtra, croîtrons, croîtrez, croîtront.
Cond. Croîtrais, croîtrais, croîtrait, croîtrions, croîtriez, croîtraient.
Imp. Crois, croisse, croissons, croissez, croissent.
Subj. Croisse, croisses, croisse, croissions, croissiez, croissent.
P. imp. Crusse, crusses, crût, crussions, crussiez, crussent.

Dire, disant, dit.

Ind. pr. Dis, dis, dit, disons, dites, disent.
P. imp. Disais, disais, disait, disions, disiez, disaient.

P. déf. Dis, dis, dit, dîmes, dîtes, dirent.
Fut. Dirai, diras, dira, dirons, direz, diront.
Cond. Dirais, dirais, dirait, dirions, diriez, diraient.
Imp. Dis, dise, disons, dites, disent.
Subj. Dise, dises, dise, disions, disiez, disent.
P. imp. Disse, disses, dît, dissions, dissiez, dissent.

Écrire, écrivant, écrit.

Ind. pr. Écris, écris, écrit, écrivons, écrivez, écrivent.
P. imp. Écrivais, écrivais, écrivait, écrivions, écriviez, écrivaient.
P. déf. Écrivis, écrivis, écrivit, écrivîmes, écrivîtes, écrivirent.
Fut. Écrirai, écriras, écrira, écrirons, écrirez, écriront.
Cond. Écrirais, écrirais, écrirait, écririons, écririez, écriraient.
Imp. Écris, écrive, écrivons, écrivez, écrivent.
Subs. Écrive, écrives, écrive, écrivions, écriviez, écrivent.
P. imp. Écrivisse, écrivisses, écrivît, écrivissions, écrivissiez, écrivissent.

Exclure, excluant, exclu.

Ind. pr. Exclus, exclus, exclut, excluons, excluez, excluent.
P. imp. Excluais, excluais, excluait, excluions, excluiez, excluaient.
P. déf. Exclus, exclus, exclut, exclûmes, exclûtes, exclurent.
Fut. Exclurai, excluras, exclura, exclurons, exclurez, excluront.
Cond. Exclurais, exclurais, exclurait, exclurions, excluriez, excluraient.
Imp. Exclus, exclue, excluons, excluez, excluent.
Subj. Exclue, exclues, exclue, excluions, excluiez, excluent.
P. imp. Exclusse, exclusses, exclût, exclussions, exclussiez, exclussent.

Faire, faisant, fait.

Ind. pr. Fais, fais, fait, faisons, faites, font.
P. imp. Faisais, faisais, faisait, faisions, faisiez, faisaient.
P. déf. Fis, fis, fit, fîmes, fîtes, firent.
Fut. Ferai, feras, fera, ferons, ferez, feront.
Cond. Ferais, ferais, ferait, ferions, feriez, feraient.
Imp. Fais, fasse, faisons, faites, fassent.
Subj. Fasse, fasses, fasse, fassions, fassiez, fassent.
P. imp. Fisse, fisses, fît, fissions, fissiez, fissent.

Frire, frit.

Ind. pr. Je fais frire, *etc.*
P. imp. Je faisais frire, *etc.*
P. déf. Je fis frire, *etc.*
Fut. Frirai, friras, frira, frirons, frirez, friront.
Cond. Frirais, frirais, frirait, fririons, fririez, friraient.
Imp. Fris, *le reste avec* faire.
Subj. Fasse frire, *etc.*
P. imp. Fisse frire, *etc.*

Lire, lisant, lu.

Ind. pr. Lis, lis, lit, lisons, lisez, lisent.
P. imp. Lisais, lisais, lisait, lisions, lisiez, lisaient.
P. déf. Lus, lus, lut, lûmes, lûtes, lurent.
Fut. Lirai, liras, lira, lirons, lirez, liront.
Cond. Lirais, lirais, lirait, lirions, liriez, liraient.
Imp. Lis, lise, lisons, lisez, lisent.
Subj. Lise, lises, lise, lisions, lisiez, lisent.
P. imp. Lusse, lusses, lût, lussions, lussiez, lussent.

Luire, luisant, lui.

Ind. pr. Luis, Luis, luit, luisons, luisez, luisent.
P. imp. Luisais, luisais, luisait, luisions, luisiez, luisaient.

P. déf. Luisis, luisis, luisit, luisîmes, luisîtes, luisirent.
Fut. Luirai, luiras, luira, luirons, luirez, luiront.
Cond. Luirais, luirais, luirait, luirions, luiriez, luiraient.
Imp. Luis, luise, luisons, luisez, luisent.
Subj. Luise, luises, luise, luisions, luisiez, luisent.
P. imp. Luisisse, luisisses, luisît, luisissions, luisissiez, luisissent.

Maudire, maudissant, maudit.

Ind. pr. Maudis, maudis, maudit, maudissons, maudissez, maudissent.
P. imp. Maudissais, maudissais, maudissait, maudissions, maudissiez, maudissaient.
P. déf. Maudis, maudis, maudit, maudîmes, maudîtes, maudirent.
Fut. Maudirai, maudiras, maudira, maudirons, maudirez, maudiront.
Cond. Maudirais, maudirais, maudirait, maudirions, maudiriez, maudiraient.
Imp. Maudis, maudisse, maudissons, maudissez, maudissent.
Subj. Maudisse, maudisses, maudisse, maudissions, maudissiez, maudissent.
P. imp. Maudisse, maudisses, maudît, maudissions, maudissiez, maudissent.

Mettre, mettant, mis.

Ind. pr. Mets, mets, met, mettons, mettez, mettent.
P. imp. Mettais, mettais, mettait, mettions, mettiez, mettaient.
P. déf. Mis, mis, mit, mîmes, mîtes, mirent.
Fut Mettrai, mettras, mettra, mettrons, mettrez, mettront.
Cond. Mettrais, mettrais, mettrait, mettrions mettriez, mettraient.

Imp. Mets, mette, mettons, mettez, mettent.
Subj. Mette, mettes, mette, mettions, mettiez, mettent.
P. imp. misse, misses, mît, missions, missiez, missent.

Moudre, moulant, moulu.

Ind. pr. Mouds, mouds, moud, moulons, moulez, moulent.
P. imp. Moulais, moulais, moulait, moulions, mouliez, moulaient.
P. déf. Moulus, moulus, moulut, moulûmes, moulûtes, moulurent.
Fut. Moudrai, moudras, moudra, moudrons, moudrez, moudront.
Cond. Moudrais, moudrais, moudrait, moudrions, moudriez, moudraient.
Imp. Mouds, moule, moulons, moulez, moulent.
Subj. Moule, moules, moule, moulions, mouliez, moulent.
P. imp. Moulusse, moulusses, moulût, moulussions, moulussiez, moulussent.

Naître, naissant, né.

Ind. pr. Nais, nais, naît, naissons, naissez, naissent.
P. imp. Naissais, naissais, naissait, naissions, naissiez, naissaient.
P. déf. Naquis, naquis, naquit, naquîmes, naquîtes, naquirent.
Fut. Naîtrai, naîtras, naîtra, naîtrons, naîtrez, naîtront.
Cond. Naîtrais, naîtrais, naîtrait, naîtrions, naîtriez, naîtraient.
Imp. Nais, naisse, naissons, naissez, naissent.
Subj. Naisse, naisses, naisse, naissions, naissiez, naissent.
P. imp. Naquisse, naquisses, naquît, naquissions, naquissiez, naquissent.

Nuire, nuisant, nui.

Ind. pr. Nuis, nuis, nuit, nuisons, nuisez, nuisent.
P. imp. Nuisais, nuisais, nuisait, nuisions, nuisiez, nuisaient.
P. déf. Nuisis, nuisis, nuisit, nuisîmes, nuisîtes, nuisirent.
Fut. Nuirai, nuiras, nuira, nuirons, nuirez, nuiront.
Cond. Nuirais, nuirais, nuirait, nuirions, nuiriez, nuiraient.
Imp. Nuis, nuise, nuisons, nuisez, nuisent.
Subj. Nuise, nuises, nuise, nuisions, nuisiez, nuisent.
P. imp. Nuisisse, nuisisses, nuisît, nuisissions, nuisissiez, nuisissent.

Résoudre, résolvant, résolu.

Ind. pr. Résous, résous, résout, résolvons, résolvez, résolvent.
P. imp. Résolvais, résolvais, résolvait, résolvions, résolviez, résolvaient.
P. déf. Résolus, résolus, résolut, résolûmes, résolûtes, résolurent.
Fut. Résoudrai, résoudras, résoudra, résoudrons, résoudrez, résoudront.
Cond. Résoudrais, résoudrais, résoudrait, résoudrions, résoudriez, résoudraient.
Imp. Résous, résolve, résolvons, résolvez, résolvent.
Subj. Résolve, résolves, résolve, résolvions, résolviez, résolvent.
P. imp. Résolusse, résolusses, résolût, résolussions, résolussiez, résolussent.

Rire, riant, ri.

Ind. pr. Ris, ris, rit, rions, riez, rient.
P. imp. Riais, riais, riait, riions, riiez, riaient.
P. déf. Ris, ris, rit, rîmes rîtes, rirent.

Fut. Rirai, riras, rira, rirons, rirez, riront.
Cond. Rirais, rirais, rirait, ririons, ririez, riraient.
Imp. Ris, rie, rions, riez, rient.
Subj. Rie, ries, rie, riions, riiez, rient.
P. imp. Risse, risses, rît, rissions, rissiez, rissent.

Suffire, suffisant, suffi.

Ind. pr. Suffis, suffis, suffit, suffisons, suffisez, suffisent.
P. imp. Suffisais, suffisais, suffisait, suffisions, suffisiez, suffisaient.
P. déf. Suffis, suffis, suffit, suffîmes, suffîtes, suffirent.
Fut. Suffirai, suffiras, suffira, suffirons, suffirez, suffiront.
Cond. Suffirais, suffirais, suffirait, suffirions, suffiriez, suffiraient.
Imp. Suffis, suffise, suffisons, suffisez, suffiseut.
Subj. Suffise, suffises, suffise, suffisions, suffisiez, suffisent.
P. déf. Suffisse, suffisses, suffît, suffissions, suffissiez, suffissent.

Suivre, suivant, suivi.

Ind. pr. Suis, suis, suit, suivons, suivez, suivent.
P. imp. Suivais, suivais, suivait, suivions, suiviez, suivaient.
P. déf. Suivis, suivis, suivit, suivîmes, suivîtes, suivirent.
Fut. Suivrai, suivras, suivra, suivrons, suivrez, suivront.
Cond. Suivrais, suivrais, suivrait, suivrions, suivriez, suivraient.
Imp. Suis, suive, suivons, suivez, suivent.
Subj. Suive, suives, suive, suivions, suiviez, suivent.
P. imp. Suivisse, suivisses, suivît, suivissions, suivissiez, suivissent.

Traire, trayant, trait.

Ind. pr. Trais, trais, trait, trayons, trayez, traient.
P. imp. Trayais, trayais, trayait, trayions, trayiez, trayaient.

P. déf. (Manque.)

Fut. Trairai, trairas, traira, trairons, trairez, trairont.

Cond. Trairais, trairais, trairait, trairions, trairiez, trairaient.

Imp. Trais, traie, trayons, trayez, traient.

Subj. Traie, traies, traie, trayions, trayiez, traient.

P. imp. (Manque.)

Vaincre, vainquant, vaincu.

Ind pr. Vaincs, vaincs, vainc, vainquons, vainquez, vainquent.

P. imp. Vainquais, vainquais, vainquait, vainquions, vainquiez, vainquaient.

P. déf. Vainquis, vainquis, vainquit, vainquîmes, vainquîtes, vainquirent.

Fut. Vaincrai, vaincras, vaincra, vaincrons, vaincrez, vaincront.

Cond. Vaincrais, vaincrais, vaincrait, vaincrions, vaincriez, vaincraient.

Imp. Vaincs, vainque, vainquons, vainquez, vainquent.

Subj. Vainque, vainques, vainque, vainquions, vainquiez, vainquent.

P. imp. Vainquisse, vainquisses, vainquît, vainquissions, vainquissiez, vainquissent.

Vivre, vivant, vécu.

Ind. pr. Vis, vis, vit, vivons, vivez, vivent.

P. imp. Vivais, vivais, vivait, vivions, viviez, vivaient.

P. déf. Vécus, vécus, vécut, vécûmes, vécûtes, vécurent.

Fut. Vivrai, vivras, vivra, vivrons, vivrez, vivront.

Cond. Vivrais, vivrais, vivrait, vivrions, vivriez, vivraient.

Imp. Vis, vive, vivons, vivez, vivent.

Subj. Vive, vives, vive, vivions, viviez, vivent.

P. imp. Vécusse, vécusses, vécût, vécussions, vécussiez, vécussent.

Pour ne pas grossir inutilement cette liste j'ai négligé d'y comprendre les verbes dérivés. Ils se conjuguent absolument comme leurs primitifs: *survivre* suit les inflexions de *vivre* dont il dérive, *poursuivre* celles de *suivre*, etc.

AUTRE CLASSIFICATION DES VERBES.

Jusqu'ici dans la division que nous avons faite des verbes en réguliers et irréguliers, nous les avons examinés seulement sous le rapport de leur *forme;* ils peuvent être considérés sous un second rapport, celui de leur *nature*, et alors ils se rangent en deux classes; savoir: les verbes transitifs et les verbes intransitifs [1].

[1] Les verbes transitifs sont appelés *actifs* par quelques grammairiens qui donnent aussi le nom de verbes neutres aux verbes intransitifs. C'est l'ancienne division des verbes latins entièrement inapplicable à la langue française. En effet, cette division implique l'existence de verbes *passifs* et nous n'avons point en français de ces sortes de verbes. *Je suis aimé*, *je suis averti*, ne sont pas des *verbes*, mais des *locutions*. Le verbe ne peut être exprimé que par un seul mot.

Les mêmes grammairiens prétendent qu'il y a en français des verbes réfléchis et des verbes réciproques; c'est une grande préoccupation: *je me flatte*, *ils se louent l'un l'autre*, ne sont pas des *verbes* mais des *phrases*. Quant aux verbes dits impersonnels, comme *falloir*, *pleuvoir*, *etc.*, ils méritent certainement le nom de verbes puisqu'ils sont des mots simples; mais ils rentrent dans l'une ou l'autre des deux classes que nous reconnaissons. Il importe peu qu'ils ne se conjuguent qu'à la troisième personne; cette circonstance n'influe que sur leur *forme* et ne saurait altérer leur *essence*.

Les verbes transitifs, sont ceux qui marquent l'action d'un sujet sur un autre; exemple : *aimer, donner*, etc.

Les verbes intransitifs, sont ceux qui expriment une action qui se passe dans le sujet; exemple : *dormir, mourir.*

---

§ 9. *De l'Adverbe.*

L'adverbe est un mot invariable qu'on joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif. Dans le premier cas il modifie l'action qu'indique le verbe, dans le second cas il modifie la qualification qu'indique l'adjectif.

On peut diviser les adverbes en sept classes :

1° En adverbes de tems; exemple : *jamais, autrefois, souvent, demain, hier, aujourd'hui*, etc.

2° En adverbes de lieu; exemple : *dessus, dessous, ailleurs, dedans, dehors, où, ici, là, partout*, etc.

3° En adverbes de quantité; exemple : *davantage, moins, assez, tant, trop, très, beaucoup, autant, fort, aussi*, etc.

4° En adverbes d'affirmation; exemple : *oui, certes*, etc.

5° En adverbes de négation; exemple : *non, ne, pas*, etc.

6° En adverbes de nombre ou d'ordre; exemple: *premièrement*, *deuxièmement*, etc. *auparavant*, *puis*, *d'abord*, etc.

7° En adverbes de manière; exemple : *heureusement*, *proprement*, *poliment*, etc.

ANALYSE GRAMMATICALE DU DISCOURS.

Ranger tous les mots d'un discours, chacun dans la classe à laquelle il appartient, c'est ce qu'on appelle en grammaire *faire les parties de ce discours*. Cette opération ne peut offrir aucune difficulté à ceux de mes lecteurs qui ont un peu médité cette première partie de mon ouvrage, car quoiqu'il ne s'y agisse que de l'analyse de la phrase, comme le discours n'est qu'un assemblage de phrases, on sent que l'opération pour être répétée ne laisse pas que d'être la même. Cependant comme il importe de bien se pénétrer des principes que j'ai exposés, je crois nécessaire avant de terminer cette première partie, de donner un spécimen de la méthode qu'on suit dans ces sortes d'analyses. Je prends au hasard une fable de la Fontaine, celle de l'*âne portant des reliques*.

Un baudet chargé de reliques
S'imagina qu'on l'adorait ;
Dans ce penser il se carrait,
Recevant comme siens l'encens et les cantiques.

Quelqu'un vit l'erreur, et lui dit :
Maître baudet, ôtez-vous de l'esprit
Une vanité si folle;
Ce n'est pas vous, c'est l'idole
A qui cet honneur se rend,
Et que la gloire en est due.

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.

Un nominatif singulier masculin de l'adjectif numérique *un; baudet*, nominatif singulier du substantif masculin *baudet; chargé*, 1er passé de l'infinitif du verbe *charger; de*, préposition; *reliques*, nominatif pluriel du substantif féminin *relique; s'* pour *se*, datif singulier du pronom personnel *soi; imagina*, 3me personne singulier du passé défini du verbe *imaginer*; *que*, conjonction; *on*, pronom indéfini; *l'* pour *le*, accusatif singulier du pronom personnel *il; adorait*, 3me personne du singulier du passé imparfait de l'indicatif du verbe *adorer; dans*, préposition; *ce*, nominatif singulier masculin du pronom démonstratif *ce; penser*, nominatif singulier du substantif masculin *penser; il*, pronom personnel au nominatif du singulier masculin; *se*, accusatif du singulier masculin du pronom personnel *soi; carrait*, 3me personne du singulier du passé imparfait du verbe *carrer; recevant*, 2me présent de l'infinitif du verbe *recevoir; comme*, adverbe; *siens*, nominatif pluriel masculin du pronom possessif le *sien;*

(*comme siens*, est un idiotisme pour *comme les siens;*) *l'encens*, accusatif singulier du substantif masculin *encens ; et*, conjonction ; *les cantiques*, accusatif pluriel du substantif masculin *cantique ; quelqu'un*, nominatif singulier masculin du pronom indéfini *quelqu'un vit*, verbe *voir* 3me personne singulier du passé défini ; *l'erreur*, accusatif singulier du substantif féminin *erreur ; et*, conjonction ; *lui*, datif masculin singulier du pronom personnel *il ; dit*, 3me personne du singulier du passé défini du verbe *dire ; maître* (pour ô maître !) vocatif singulier du substantif masculin *maître ; baudet*, vocatif singulier du substantif masculin *baudet ; ôtez*, verbe *ôter* 2me personne pluriel de l'impératif ; *vous*, datif masculin pluriel du pronom personnel *tu ; de l'esprit*, ablatif singulier du substantif masculin *esprit ; une*, accusatif singulier féminin de l'adjectif numérique *un ; vanité*, accusatif singulier du substantif féminin *vanité ; si*, conjonction ; *folle*, accusatif singulier féminin de l'adjectif *fou ; ce*, (idiotisme pour *cela*,) nominatif singulier du pronom démonstratif *cela ; n'* pour *ne*, adverbe ; *est*, verbe *être* 3me personne singulier présent de l'indicatif ; *pas*, adverbe ; *vous*, nominatif pluriel du pronom personnel *tu ; c'* ou *ce* pour *cela*, nominatif singulier du pronom démonstratif *cela ; est*, verbe *être* 3me personne singulier présent de l'indicatif ; *l'idole*, nominatif singulier du sub-

stantif féminin *idole; à qui*, datif singulier masculin du pronom relatif *qui; cet*, nominatif singulier masculin du pronom démonstratif *cet* ou *ce*; *honneur*, nominatif singulier du substantif masculin *honneur*; *se rend*, (idiotisme pour *est rendu;*) *est*, verbe *être* 3me personne singulier présent de l'indicatif; *rendu*, verbe *rendre* 1er passé masculin de l'infinitif; *et*, conjonction ; *que*, conjonction ; *la gloire*, nominatif singulier du substantif féminin *gloire ; en*, pronom relatif indéclinable; *est*, verbe *être* 3me personne singulier présent de l'indicatif; *due*, verbe *de oir* 1er passé féminin de l'infinitif; *d'un*, génitif masculin singulier de l'adjectif numérique *un; magistrat*, génitif singulier du substantif masculin *magistrat; ignorant*, génitif singulier masculin de l'adjectif *ignorant; c'* ou *ce*, (pour *cela*,) nominatif singulier du pronom démonstratif *cela; est*, verbe *être* 3me personne singulier présent de l'indicatif; *la robe*, nominatif singulier du substantif féminin *robe; qu'* (pour *que*,) conjonction ; *on*, pronom indéfini indéclinable; *salue*, verbe *saluer* 3me personne singulier présent de l'indicatif.

SECONDE PARTIE.

DE LA COMPOSITION DE LA PHRASE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA COMPOSITION DE LA PHRASE EN GÉNÉRAL.

Quelques auteurs appellent *syntaxe* cette partie de la grammaire dont nous allons nous occuper et qui a trait à la composition de la phrase. Je ferai remarquer à cet égard la manie qu'on a d'aller chercher dans une langue morte des termes dont on n'a nullement besoin, et, qui de plus sont loin d'être aussi expressifs que ceux que nous offre notre langue et que nous dédaignons. Le mot *composition* que j'ai adopté a toute la clarté et la précision convenables, et il n'y a en conséquence aucune raison de le délaisser. Emprunter d'une autre langue les expressions qui nous manquent, c'est un parti sage et que j'ai pris sans balancer, dans le cours de cet ouvrage; mais je n'ai pas dû, pour le seul plaisir d'employer un terme scientifique, sacrifier des dénominations qui rendaient bien ma pensée et qui de plus étaient intelligibles pour tout le monde.

Pour en revenir à la syntaxe ou pour mieux

dire à la composition de la phrase, les auteurs de grammaires s'excriment à l'envi à entasser règles sur règles pour exposer le mécanisme de la langue qu'ils prétendent enseigner. Je ne veux point les imiter, mais j'ai besoin de faire connaître les motifs qui m'ont fait préférer une autre méthode. Et d'abord je demanderai à tous ceux qui se sont occupés de grammaire, à tous les hommes qui parlent et qui écrivent purement leur langue s'ils se rappellent les règles de syntaxe qu'on leur a enseignées dans les colléges? Assurément non. Mais d'où vient cela? C'est que ces règles ne s'adressaient qu'à leur *mémoire* et non point à leur *raison*. Il est impossible d'apprendre bien une matière quelconque, lorsque cette matière n'a pas été systématisée; en d'autres termes, lorsqu'elle n'est pas une science. Or, une science se composant de principes et de conséquences, il ne faut pas profaner ce nom en l'accordant à des objets que l'usage seul a réglés. La syntaxe est un de ces objets. Comparez une même proposition dans plusieurs langues différentes : chacune des phrases qui l'exprimeront comprendra sans doute les mêmes élémens, c'est-à-dire aura des substantifs, des verbes, etc.; mais ces élémens ne seront pas arrangés dans le même ordre. Dans une langue le verbe, par exemple, sera placé au milieu de la phrase, dans une autre il sera placé à la fin. Il en est de même des autres élémens. Cependant toutes ces phrases seront

le *signe* de la même proposition [1], c'est-à-dire, signifieront la même chose. Les langues les plus congénères, les plus analogues présentent des différences sensibles dans l'exposition de leur phrase, et cela ne pouvait être autrement parce que l'arrangement des mots étant indifférent ne peut être rattaché rationnellement à un principe absolu. Les formes d'arrangement les plus diverses peuvent être des conséquences plausibles d'un seul et même principe grammatical.

Il résulte de là, ce me semble, que le moyen le plus propre à enseigner comment se construit la phrase dans une langue quelconque serait de se servir d'exemples qu'on rattacherait successivement à chacune des parties du discours qui offrirait quelque difficulté. C'est la méthode que j'ai suivie. J'ai donné en regard de la phrase française, la phrase provençale qui lui correspondait et j'ai fait ressortir par des observations succinctes la différence ou l'analogie que présentait leur comparaison. Convaincu par expérience de la supériorité de cette méthode sur l'ancienne, j'engage fortement mes lecteurs à l'étudier avec soin. Ils ne se repentiront point d'avoir suivi ce conseil.

[1] La phrase prend en logique le nom de *proposition*. Dans un sens plus général la grammaire est le *signe* de la logique.

CHAPITRE II.

DE LA COMPOSITION DE LA PHRASE SOUS LE RAPPORT DE LA CONCORDANCE ENTRE SES DIVERS MEMBRES*.

§ 1. *Substantif et adjectif.*

1	*Le joli chardonneret* de mon frère n'a point de voix.	*La poulido cardalino* de moun fraire a ges de vouas.
2	*Les bas noirs* de mon neveu sont troués.	*Leis basses negres* de moun nebou soun trooucas.
3	Le père *du joli savetier* est mort.	Lou paire *doou pouli groulie* es mouar.
4	Le propriétaire *des chapeaux blancs* est revenu.	Lou mestre *deis capeous blancs* es revengu.
5	J'ai donné un écu *au petit remouleur*.	Ai douna un escu *oou pichoun amoulaire*.
6	J'ai donné à manger *aux vieux chiens* du château.	Ai douna a manja *eis vieis chins* doou casteou.
7	Il a volé *le gilet jaune* de son maître.	A roouba *lou corse jaoune* de soun mestre.
8	Il a déchiré *les culottes blanches* de son neveu.	A estrassa *leis braios blancos* de soun nebou.
9	*O méchant âne*, n'as-tu pas encore assez bu ?	*O marri-t-ai*, as pa'nca proun begu ?

* Cet ouvrage étant destiné même aux personnes qui ne savent que lire, j'ai dû m'attacher à présenter ici un choix de phrases les plus usuelles que j'ai pu rencontrer, et j'ai souligné soigneusement les mots dont la concordance était examinée.

(1) Remarquez la différence des genres : *chardonneret* est masculin et *cardalino* féminin. Chacun de ces mots impose son genre à l'adjectif auquel il est joint.

(9) Le *t* entre le substantif et l'adjectif provençaux est euphonique, c'est-à-dire qu'il ne sert que pour éviter l'hiatus que ferait la rencontre de ces deux mots *marri ai*. *Pa'nca* est pour *pa. enca*. L'apostrophe élide le *e* initial du mot *enca*.

10 *O mauvais racleurs*, ne m'avez-vous pas encore assez ennuyé ?	*O marris rasclaires*, m'aves pa'nca proun enfeta ?
11 Il prit un morceau de pain *du petit sac* qu'il portait.	Prengue un troue de pan *doou pichoun sac* que portavo.
12 Il a copié cela *des vieux livres* que je lui ai donnés.	A coupia aco *deis vieis libres* que li ai dounas.
13 *Le flacon* et *la bouteille* sont *pleins*.	*Lou flascou* et *la boutie* soun *plens*.
14 Il joua avec *un talent* et *une grâce distinguée*.	Jugue eme *un talen* e *uno graci distingado*.

§ 2. *Substantif et pronom.*

1 *Ce cheval* est vieux.	*Aqueou* ou *aquestou chivaou* es viei.

(13) L'ajectif se rapporte ici à deux noms dont l'un est masculin et l'autre féminin L'usage a décidé qu'il s'accorderait avec le substantif masculin parce que suivant l'argot des grammatistes *le genre masculin est plus noble que le féminin.*

Du côté de la barbe est la toute puissance.

Quelques auteurs provençaux écrivent *boutillo*, je crois que c'est une faute. Les articulations représentées par *ll* et par *gn* n'existent pas en provençal. Aussi tous les jours on entend dire *fie*, *famie*, *campaïne*, *Avinon;* pour *fille*, *famille*, *campagne*, *Avignon*. On ne saurait trop éviter une prononciation aussi vicieuse.

(14) Ici le masculin cède au féminin. L'usage a voulu que l'adjectif suivant *immédiatement* un substantif s'accordât avec celui-ci. Dans la phrase précédente on a pu dire *pleins* parce que le substantif *bouteille* est séparé de l'adjectif *pleins* par l'inflexion verbale *sont*.

(1. 2. 3. 4. 5. 6.) Les phrases françaises de ces exemples ne déterminant pas si les substantifs expriment des objets voisins

2	*Cette femme* est jolie.	*Aquelo* ou *aquesto fremo* es poulido.
3	*Ces prêtres* sont étrangers.	*Aqueleis* ou *aquesteis capelans* soun estrangies.
4	*Ces chemises* sont usées.	*Aqueleis* ou *aquesteis camies* soun gaouvidos.
5	*Cet homme* est pauvre.	*Aquel* ou *aquest' ome* es paoure.
6	*Cet âne* est méchant.	*Aquel* ou *aquest'ai* es marri.
7	*Cet homme-là* est jeune.	*Aquel ome* es jouine.
8	*Cet âne-là* est têtu.	*Aquel ai* es testar.
9	*Cette maison-ci* a plus coûté que l'autre.	*Aquest'oustaou* a mai cousta que l'aoutre.
10	*Mon père* est mort.	*Moun paire* es mouar.
11	*Ma bouteille* est pleine.	*Ma boutio* es pleno.
12	*Ton habit* est rapiécé.	*Toun abi* es pedaça.
13	*Ta rose* est flétrie.	*Ta roso* es passido.
14	*Son neveu* est arrivé.	*Soun nebou* es arriba.
15	*Sa nièce* se marie.	*Sa neço* si marido.
16	*Mon heure* est venue.	*Moun ouro* es vengudo.
17	*Mon ardeur* s'est calmée.	*Moun ardour* s'es calmado.

ou éloignés, j'ai employé les deux pronoms provençaux *aquel* et *aquestou*, parce que, tous les deux, ils peuvent traduire les pronoms français qui leur sont en regard.

(9) *Aquest'oustaou* est pour *aquestou oustaou*. Ainsi l'apostrophe élide deux lettres. En français, l'elision n'enlève jamais qu'une lettre.

(16) *Heure* étant féminin, l'analogie exigerait qu'on dit *ma heure* au lieu de *mon heure*.

(17) Ardeur étant aussi du genre féminin, il faudrait dire *ma ardeur* au lieu de *mon ardeur*. *Mon heure*, *mon ardeur*, *ton horreur* etc., sont des *solécismes* que l'usage a autorisés. On a voulu éviter l'hiatus qui résulterait de la rencontre de la voyelle terminale du pronom avec la voyelle ou le *h* non aspiré qui commencent les substantifs.

18	*Ton horreur* pour lui est passée.	*Toun ourrour* per eou es passado.
19	*Ton échelle* est en noyer.	*Toun escalo* es en nouguie.
20	*Son huile* sent mauvais.	*Soun oli* sente maou.
21	*Son écurie* est pleine de chèvres.	*Soun estable* es plen de cabros.
22	*Mes chiens* aboient beaucoup.	*Meis chins* japoun foueço.
23	*Mes jumens* sont fatiguées.	*Meis cavalos* soun fatigados.
24	*Tes voyages* ne t'ont rien appris.	*Teis viajis* t'an ren appres.
25	*Tes chèvres* n'ont point de lait.	*Teis cabros* an ges de la.
26	*Ses valets* l'ont volé.	*Seis varles* l'an roouba.
27	*Ses filles* se sont mariées.	*Seis fios* si soun maridados.
28	*Mes herbes* ont poussé.	*Meis herbos* an poussa.
29	*Mes épaulettes* sont dorées.	*Meis espouletos* soun doourados.
30	*Tes habitudes* me déplaisent.	*Teis abitudos* mi desagradoun.
31	*Tes arbres* fleurissent.	*Teis aoubres* flourissoun.
32	*Ses haches* ne valent rien.	*Seis picoços* valoun ren.
33	*Ses alouettes* sont vieilles.	*Seis coouquiados* soun vieios.
34	*Notre vin* s'est gâté.	*Nouestre vin* s'es gasta.
35	*Notre chandelle* va s'éteindre.	*Nouestro candelo* si va amoussa.
36	*Votre pêcher* est en fleur.	*Vouestre pesseguie* es en flour.

(20) *Oli* étant masculin, il n'y a point de solécisme dans la phrase provençale.

(34. 35.) *Notre* en français sert pour le masculin et le féminin. En provençal pour le masculin on dit *nouestre* et pour le féminin *nouestro*.

37 *Votre eau* est amère.	*Vouestr'aigo* es amaro.
38 *Leur château* est ici près.	*Soun casteou* es eici prochi.
39 *Nos haricots* se conservent bien.	*Nouestreis faioous* si counservoun ben.
40 *Nos figues* sont sucrées.	*Nouestreis figos* soun sucrados.
41 *Vos puits* manquent d'eau.	*Vouestreis pous* mancoun d'aigo.
42 *Vos vendanges* sont faites.	*Vouestreis vendemis* soun fachos.
43 *Leurs amis* les fuyent.	*Seis amis* leis fujoun.
44 Je vois un *homme qui* baille.	Vieou un *ome que* badaio.
45 Je vis une *femme qui* dansait.	Vigueri uno *fremo que* dansavo.
46 Nous rencontrâmes deux *prêtres qui* chantaient.	Rescountrerian dous *capelans que* cantavoun.
47 Nous trouvâmes dans la chapelle quelques *religieuses qui* priaient.	Trouverian dins la capelo quoouqueis *mounjos que* pregavoun.
48 Le *mulet que* j'achetai à la foire est boiteux.	Lou *muou que* croumperi a la fiero es goi.
49 La première *chose qu'*il fit fut de hausser les épaules.	La premiero *cauvo que* fague siegue de âreissa leis espalos.
50 Les *oiseaux que* vous avez tués ne sont pas bons à manger.	Leis *oouseous qu'aves* tuas soun pas bouens a manja.

(38) Le pronom possessif *leur* manquant en provençal, on le traduit par *soun*. Voyez la note sur les pronoms possessifs dans la première partie.

(48) En français, le pronom relatif *qui* fait *que* à l'accusatif. Les Provençaux disent *que* au nominatif et à l'accusatif. Cette forme unique pour l'expression de deux cas différens jette beaucoup de vague dans la diction provençale.

21 Les *faveurs que* vous obtîntes ne vous étaient pas dues.	Leis *favours qu*'ooutenguerias vous eroun pa degudos.

§ 3. *Substantif et verbe* *.

1 *Le père joue* avec son fils.	*Lou paire jugo* eme soun fieou.
2 *La fille joue* avec sa mère.	*La fio jugo* eme sa maire.
3 *Les chiens aboient* dans la rue.	*Leis chins japoun* dins la carriero.
4 *Les chiennes caressent* leurs petits.	*Leis chinos caressoun* seis pichouns.
5 *L'âne ruait* continuellement.	*L'ai lançavo* de countuni.

* Le substantif ou le pronom sur qui tombe l'action d'un verbe transitif se met toujours à l'accusatif. Dans ces locutions : *aimer la danse*, *battre l'ennemi*, *haïr l'ivrognerie ;* les mots *la danse*, *l'ennemi*, *l'ivrognerie*, sont à l'accusatif. C'est pour cela qu'on dit que *les verbes transitifs régissent l'accusatif.*

Quelques verbes transitifs régissent deux cas : 1° *l'accusatif ;* 2° *le génitif* ou *le datif* ou *l'ablatif ;* les verbes *flatter*, *prêter*, *sauver*, sont dans cette catégorie ; exemples :

Se (*acc.*) flatter *du succès* (*gén.*)

Prêter *une somme* (*acc.*) *à quelqu'un* (*dat.*)

Sauver *quelqu'un* (*acc.*) *des flammes* (*abl.*)

Les noms des cas étant un peu scolastiques on les remplace quelquefois par celui de *régime* avec cette distinction que l'accusatif est dit : *régime direct;* et le génitif, le datif et l'ablatif, *régimes indirects.* Suivant cette manière de parler, les mots *la danse*, *l'ennemi*, *l'ivrognerie*, *se*, *une somme*, *quelqu'un* sont dits les *régimes directs* des verbes *aimer*, *battre*, *haïr*, *flatter*, *prêter*, *sauver*, et les mots *du succès*, *à quelqu'un*

*

6	*L'ânesse portait* deux charges d'avoine.	*La saoumo portavo* doui cargos de sivado.
7	*Les charretiers juraient* toute la journée.	*Leis carreties juravoun* touto la journado.
8	*Les chasseurs revenaient* à cette heure-là de la chasse.	*Leis caçaires revenien* a-n-aquel'ouro de la caço.
9	*Le taon vola* d'une fenêtre à l'autre.	*Lou tavan voule* d'uno fenestro a l'aoutro.
10	*L'oie nagea* dans le ruisseau.	*L'oouqueto nede* dins lou vala.
11	*Les Bergers jouèrent* aux boules.	*Leis pastres jugueroun* eis bochos.
12	*Les demoiselles dansèrent* jusqu'à minuit.	*Leis dameiselos danseroun* finqu'a miejo nue.
13	*Le fardeau* que le cheval *a porté* pesait beaucoup.	*Lou fai* que lon chivaou *a porta* pesavo foueço.
14	*L'eau* que les vaches *ont bue* ne valait rien.	*L'aigo* que leis vacos *an begudo* valie ren.
15	*Les coups* que vous *avez donnés* à l'âne le tueront.	*Leis coous* qu'*aves dounas* a l'ai lou tueran.
16	*Les allouettes* que vous nous *avez apportées* ne vivront guères.	*Leis coouquiados* que nous *aves aduchos* vieouran gaire.

des flammes, les régimes indirects des verbes *flatter*, *prêter*, *sauver*.

Les verbes intransitifs n'ont point de régime. Seulement quelques-uns d'entr'eux sont pris assez souvent dans un sens transitif. De ce nombre sont les verbes *dormir*, *danser*, *monter*, *plaire*, *nuire*, etc. Dans les locutions suivantes les trois premiers ont le régime direct et les deux derniers le régime indirect : dormir *un somme* ; danser *un menuet* ; monter *la garde* ; plaire *à Dieu* ; nuire *à quelqu'un*.

(6) *Deux* en français est des deux genres ; en provençal on dit *dous* pour le masculin et *doui* pour le féminin.

17	***Ma femme s'est cassé*** **la jambe.**	***Ma fremo s'es rou*** **la cambo.**
18	*La chanson* que j'*ai enten-du* chanter est mal faite.	*La cansoun* que *ai oousi* canta es maou facho.
19	*La femme* que j'*ai envoyée* chercher des livres n'est pas encore revenue.	*La fremo* que *ai mandado* cerca de libres es pa enca revengudo.
20	*Vos fils* n'étant pas sages je les *ai fait* châtier.	*Vouestreis fieous* esten pa sagis leis *ai fa castiga.*
21	*Votre sœur s'est laissé* tomber.	*Vouestro souare s'es laissa* toumba.
22	*Barthelemy ira* aujourd'hui à Aix.	*Bartoumieou anara* vui a-z-Ais.
23	*Marguerite traira* demain les chèvres.	*Margarido mousira* deman leis cabros
24	*Les moineaux briseront* bientôt cette cage.	*Leis passerouns roumpran* leou aquelo gabi.
25	*Les grives finiront* par	*Leis tourdres finiran* per

(17) *Cassé* et non *cassée*. La règle à suivre est celle-ci : *le premier passé de l'infinitif du verbe s'accorde avec son régime direct, lorsque dans la phrase le régime est placé avant lui.* Or ici le régime (*jambe*) est après le verbe (*casser.*) Il n'y a donc pas accord : *s'est cassé* est un idiotisme pour *s'a cassé*, mais cette dernière locution est inusitée.

(18) *entendu* et non *entendue* parce que *chanson* est le régime de *chanter* et non *d'entendre*.

(19) *Envoyée* et non *envoyé* parce que le régime (*femme*) est placé avant le verbe (*envoyer.*)

(20) *Fait* et non pas *faits* parce que *fils* n'est pas le régime de *faire* mais celui de *châtier*.

(21) *Laissé* et non *laissée* parce que le pronom *soi* représentant le substantif *sœur* n'est pas le régime du verbe *laisser*, mais celui de *tomber*, ou si l'on veut, de *laisser tomber*. *S'est laissé* est un idiotisme pour *s'a laissé* locution inusitée.

(22) *A-z-Ais*. Le *z* est euphonique.

manger toutes nos figues.	manja touteis nouestreis figos.
26 *Le serrurier viendrait* si on le payait.	*Lou sarare vendrie* se lou pagavoun.
27 *La pêche*, si on la permettait, *soutiendrait* cette famille.	*La pesco*, se la permetien, *soustendrie* aquelo famio.
28 *Les chaudronniers reviendraient* si vous le vouliez.	*Leis peiroulies revendrien* se va voulias.
29 *Les pêches empoisonneraient*, mangées en trop grande quantité.	*Leis pesseguis empouisounarien* manjas en troou grando quantita.

§ 4. *Pronom et verbe**.

1 *Je me propose* d'y aller.	*Mi proposi* de li ana.
2 *Tu me promets* plus de beurre que de pain.	*Mi proumetes* mai de burri que de pan.
3 *Il me soutient* que cela n'est pas ainsi.	*Mi sousten* que aco es pa ensin.
4 *Elle m'a apporté* de belles pêches.	*M'a adu* de beis pesseguis.
5 *Vous me ferez* une poupée.	*Mi fares* uno pipado.
6 *Ils m'achèteront* un sifflet.	*Mi croumparan* un sible.
7 *Elles m'ont payé* la paire de bas qu'elles me devaient.	*M'an paga* lou pareou de basses que mi devien.

* Remarquez que les Provençaux n'emploient jamais les pronoms personnels au nominatif devant les verbes.

(1 à 7) *Me*, dans toutes ces phrases, est au datif singulier masculin et féminin du pronom *je* ou *moi*.

8	*Tu nous as taché* ce gilet.	*Nous as taca* aqueou corse.
9	*Il nous a donné* un chapeau.	*Nous a douna* un capeou.
10	*Elle nous a procuré* une bonne blanchisseuse.	*Nous a procura* uno boueno bugadiero.
11	*Nous nous rompons* la tête pour le deviner.	*Si roumpen* la testo per va devina.
12	*Vous nous nettoyerez* cette cage.	*Nous nettejares* aquelo gabi.
13	*Ils nous diront* demain si nous pouvons y aller.	*Nous diran* deman se li pouden ana.
14	*Elles nous chanteront* une jolie chanson.	*Nous cantaran* uno poulido cansoun.
15	*Je me noie* s'il n'arrive pas.	*Mi negui* s'arribo pa.
16	*Tu m'appelleras* quand il viendra.	*Mi souenaras* quan vendra.
17	*Il m'ennuie.*	*Mi seco.*
18	*Elle m'ennuie.*	*Mi seco.*
19	*Vous m'avez volé.*	*M'aves roouba.*
20	*Ils m'ont abandonné.*	*M'an leissa.*
21	*Elles m'ont* beaucoup *grondé.*	*M'an* foueço *creida.*
22	*Tu nous conduiras* à la foire.	*Nous menaras* a la fiero.
23	*Il nous aime* plus que nous ne l'aimons.	*Nous eimo* mai que noun l'eiman.
24	*Elle nous a renvoyés* chez notre père.	*Nous a 'remandas* enco de nouestre paire.
25	*Nous nous contenterons* d'un seul lit.	*Si countentaren* d'un lie soule.

(8 à 14) *Nous* est au datif pluriel masculin et féminin du pronom *je* ou *moi*.

(15 à 21) *Me* est à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *je* ou *moi*.

(22 à 28) *Nous* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *je*.

26	*Vous nous battez* continuellement.	*Nous picas* de countuni.
27	*Ils nous prient* de nous en aller.	*Nous pregoun* de nous en ana.
28	*Ils nous plaignent* plus que nous ne croyons.	*Nous plainoun* mai que noun cresen.
29	Mon fils, si tu es sage, *je te donnerai* un chapeau.	Moun ficou, se sies sagi, *ti dounarai* un capeou.
30	Vas à la foire *tu t'acheteras* un évantail.	Vai a la fiero *ti crounparat* un vautouar.
31	*Il t'achetera* un siflet.	*Ti croumpara* un sible.
32	*Elle te fera* une poupée.	*Ti fara* uno pipado.
33	*Nous te chanterons* une jolie chanson.	*Ti cantaren* uno poulido cansoun.
34	*Ils te procureront* une bonne blanchisseuse.	*Ti procuraran* uno boueno bugadiero.
35	*Elles te repasseront* ces chemises.	*T'estiraran* aqueleis camies.
36	*Je vous payerai* les toiles que vous m'avez envoyées.	*Vous pagarai* leis telos que m'aves maudados.
37	*Il vous écrira* le dix du mois d'août.	*Vous escrieoura* lou des doou mes d'avous.
38	*Elle vous apportera* votre gilet.	*Vous adurra* vouestre corse.
39	*Nous vous dirons* demain si nous pouvons y aller.	*Vous diren* deman se li pouden ana.
40	*Vous vous attacherez* ces hommes-là pour peu de chose.	*Vous estacares* aqueleis omes per paou de cavo.

(29 à 35) *Te* est au datif singulier masculin et féminin du pronom *tu* ou *toi*.

(36 à 42) *Vous* est au datif pluriel masculin et féminin du pronom *tu* ou *toi*.

41	*Ils vous nettoyeront* cette cage.	*Vous netejaran* aquelo gabi.
42	*Elles vous ouvriront* la porte.	*Vous durbiran* la pouarto.
43	*Je t'appellerai* quand il viendra.	*Ti souenarai* quan vendra.
44	Tu ne sais pas nager: *tu te noyeras.*	Sabes pa neda : *ti negaras.*
45	*Il te gronde* matin et soir.	*Ti creido* matin e sero.
46	*Elle t'endort* en te berçant.	*T'endouarme* en ti bressan.
47	*Nous te prions* de nous écrire.	*Ti pregan* de nous escricoure.
48	*Ils te plaignent* beaucoup.	*Ti plainoun* foueço.
49	*Elles t'aiment* plus que tu ne crois.	*T'eimoun* mai que noun creses.
50	Si *je vous ennuye* dites le moi.	Se *vous enfeti* digas mi va.
51	*Il vous chaussera* quand vos cors seront coupés.	*Vous coousara* quan vouestreis aguassius serau coupas.
52	*Elle vous berçait* quand vous étiez petit.	*Vous bressavo* quan erias pichoun.
53	*Nous vous appellerons* quand nous aurons achevé de déjeûner.	*Vous souenaren* quan oouren acaba de dejuna.
54	*Vous vous croyez* joli et Dieu sait si vous l'êtes!	*Vous creses* pouli e Dieou soou se va sias!
55	*Ils vous noyeront* s'ils vous trouvent.	*Vous negaran* se vous trovoun.
56	Elles ont de bons chevaux: *elles vous atteindront* bientôt.	An de bouens chivaous: *vous attraparan* leou.

(43 à 49) Le *te* de ces phrases est l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *tu* ou *toi*.

(50 à 56) Le *vous* est l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *tu* ou *toi*.

57 Ma fille est sage, *je lui donnerai* une poupée.	Ma fio es sagi, *li dounarai* uno pipado.
58 Si ma fille sait sa leçon, *tu lui achèteras* un évantail.	Se ma fio soou sa liçoun, *li croumparas* un vantouar.
59 Si son neveu est sage, *il lui achètera* un sifflet.	Se soun nebou es sagi, *li croumpara* un sible.
60 Ses filles reviennent demain, *elles lui apporteront* un berceau.	Seis fios revenoun deman, *li adurran* un bres.
61 *Nous lui payerons* les toiles qu'elle nous a envoyées.	*Li pagaren* leis telos que nous a mandados.
62 *Vous lui écrirez* le dix du mois d'août.	*Li escrieoures* lou des doou mes d'avous.
63 *Ils lui diront* demain si nous pouvons y aller.	*Li diran* deman se li pouden ana.
64 *Elles lui repasseront* ses chemises.	*Li estiraran* seis camies.
65 *Je leur payerai* les toiles qu'ils m'ont apportées.	*Li pagarai* leis telos que m'an aduchos.
66 *Tu leur écriras* le mois prochain.	*Li escrieouras* lou mes que ven.
67 *Il leur apportera* ses éventails.	*Li adurra* seis vantouars.
68 *Elles leur diront* demain si nous pouvons y aller.	*Li diran* deman se li pouden ana.
69 *Nous leur payerons* les tabliers qu'elles nous ont envoyés.	*Li pagaren* leis fooudieous que nous an mandas.

(57 à 64) *Lui* est le datif singulier masculin et féminin du pronom *il*.

(65 à 72) *Leur* est le datif pluriel masculin et féminin du pronom *il*.

70 *Vous leur chanterez* la chanson que vous avez faite.	*Li cantares* la cansoun que aves facho.
71 *Ils leur renverront* la jument boîteuse.	*Li remandaran* la cavalo goio.
72 *Elles leur enverront* la cage qu'elles ont fait peindre.	*Li mandaran* la gabi que an fa pinta.
73 *Je l'appellerai* quand tu arriveras.	*Lou souenarai* quan arribaras.
74 *Je l'appellerai* quand tu arriveras.	*La souenarai* quan arribaras.
75 *Tu l'aimeras* quand tu le connaîtras mieux.	*L'eimaras* quan lou counouissiras mies.
76 *Tu l'aimeras* quand tu la connaîtras mieux.	*L'eimaras* quan la counouissiras mies.
77 *Il le grondera* s'il n'est pas sage.	*Lou creidara* s'es pa sagi.
78 *Il la grondera* si elle n'est pas sage.	*La creidara* s'es pa sagi.
79 *Elle le sèvrera* la semaine prochaine.	*Lou demamara* la semano que ven.
80 *Elle la sèvrera* la semaine prochaine.	*La demamara* la semano que ven.
81 *Nous le prierons* de traire la chèvre.	*Lou pregaren* de mouse la cabro.
82 *Nous la prierons* de traire la chèvre.	*La pregaren* de mouse la cabro.
83 *Vous le trouverez* à présent chez lui.	*Lou troubares* aro a soun oustaou.
84 *Vous la trouverez* à présent chez elle.	*La troubares* aro a soun oustaou.

(73 à 88) *Le* et *la* sont à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *il*.

*

85	*Ils le renverront* demain chez sa nièce.	*Lou remandaran* deman aco de sa neço.
86	*Ils la renverront* demain chez sa nièce.	*La remandaran* deman aco de sa neço.
87	*Elles le gronderont* beaucoup.	*Lou creidaran* foueço.
88	*Elles la gronderont* beaucoup.	*La creidaran* foueço.
89	*Je les aimerais* beaucoup s'ils étaient sages.	*Leis eimarieou* foueço se eroun sagis.
90	*Tu les appelleras* quand il arrivera.	*Leis souenaras* quan arribara.
91	*Il les priera* de traire les chèvres.	*Leis pregara* de mouse leis cabros.
92	*Elle les sèvrera* dans deux semaines.	*Leis demamara* dins dous semanos.
93	*Nous les bâtonnerons* si nous les rencontrons.	*Leis bastounaren* se leis rescountran.
94	*Vous les estimeriez* moins si vous les connaissiez mieux.	*Leis estimarias* men se leis couneissias mies.
95	*Ils les attendent* dans la rue.	*Leis esperoun* dins la carriero.
96	*Elles les battront* s'ils ne savent pas leur leçon.	*Leis picaran* se saboun pa sa liçoun.
97	*Je le lui enverrai* quand il aura dix mois.	*Li lou mandarai* quan ooura des mes.
98	*Je la lui enverrai* quand elle aura dix mois.	*Li la mandarai* quan ooura des mes.

(89 à 96) *Les* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *il*.

(97 à 112) *Le* et *la* sont à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *il ; lui* est au datif singulier masculin et féminin du même pronom.

99	*Tu le lui payeras* la semaine prochaine.	*Li lou pagaras* la semano que ven.
100	*Tu la lui payeras* la semaine prochaine.	*Li la pagaras* la semano que ven.
101	*Il le lui achètera* à la foire.	*Li lou croumpara* a la fiero.
102	*Il la lui achètera* à la foire.	*Li la croumpara* a la fiero.
103	*Elle le lui nettoya.*	*Li lou netteje.*
104	*Elle la lui nettoya.*	*Li la netteje.*
105	*Nous le lui donnerons* demain.	*Li lou dounaren* deman.
106	*Nous la lui donnerons* demain.	*Li la dounaren* deman.
107	*Vous le lui avez volé.*	*Li l'aves roouba.*
108	*Vous la lui avez volée.*	*Li l'aves rooubado.*
109	*Ils le lui ont montré.*	*Li l'an mouestra.*
110	*Elles la lui ont montrée.*	*Li l'an mouestrado.*
111	*Ils le lui vendirent.*	*Li lou venderoun.*
112	*Elles la lui vendirent.*	*Li la venderoun.*
113	*Je le leur ai envoyé.*	*Li l'ai manda.*
114	*Je la leur ai envoyée.*	*Li l'ai mandado.*
115	*Tu le leur payeras.*	*Li lou pagaras.*
116	*Tu la leur payeras.*	*Li la pagaras.*
117	*Il le leur donnerait* s'il l'avait.	*Li lou dounarie* se l'avie.
118	*Il la leur donnerait* s'il l'avait.	*La li dounarie* se l'avie.
119	*Elle le leur payerait* si elle l'avait cassé.	*Li lou pagarie* se l'avie rou.
120	*Elle la leur payerait* si elle l'avait cassée.	*Li la pagarie* se l'avie routo.

(113 à 128) *Le* et *la* sont à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *il; leur* est au datif pluriel masculin féminin du même pronom.

121 *Nous le leur achèterions* s'il s'en trouvait.	*Li lou croumparian* se se nen trouvavo.
122 *Nous la leur achèterions* s'il s'en trouvait.	*Li la croumparian* se se nen trouvavo.
123 *Vous le leur apporteriez* s'ils vous le payaient.	*Li l'adurrias* se vous lou pagavoun.
124 *Vous la leur apporteriez* si elles vous le payaient.	*Li l'adurrias* se vous lou pagavoun.
125 *Ils le leur donneront* pour ne pas les faire crier.	*Li lou dounaran* per pa leis faire creida.
126 *Ils la leur donneront* pour ne pas les faire crier.	*Li la dounaran* per pa leis faire creida.
127 *Elles le leur déchireront.*	*Li l'estrassaran.*
128 *Elles la leur nettoyeront.*	*Li la netejaran.*
129 *Je les lui prêterai* s'il le désirait	*Li leis prestarieou* se va desiravo.
130 *Tu les lui achèterais* s'il était sage.	*Li leis croumparies* se ero sagi.
131 *Il les lui donnerait* s'il les avait.	*Li leis dounarie* se leis avie.
132 *Elle les lui donnerait* si elle les avait.	*Li leis dounarie* se leis avie.
133 *Nous les lui apporterions* s'il nous les payait.	*Li leis adurrian* se nous leis pagavo.
134 *Vous les lui enseigneriez* s'il en avait envie.	*Li leis ensinarias* se n'avie envejo.
135 *Il les lui chanterait* s'il ne s'en moquait pas.	*Li leis cantarie* se s'en truffavo pa.

(135) *S'en* est pour *se nen*. Cette élision est très-remarquable; elle enlève une consonne.

(129 à 136) *Les* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin

136	*Elles les lui rendraient* si elle le désirait.	*Li leis rendrien* se va desiravo.
137	*Je les leur prêterais* s'ils le désiraieut.	*Li leis prestarieou* se va desiravoun.
138	*Tu les leur achèterais* si elles étaient sages.	*Li leis croumparies* se eroun sagis.
139	*Il les leur donnerait* s'il les avait.	*Li leis dounarie* se leis avie.
140	*Elle les leur donnerait* si elles les avait.	*Li leis dounarie* se leis avie.
141	*Nous les leur apporterions* s'ils nous les payaient.	*Li leis adurrian* se nous leis pagavoun.
142	*Vous les leur enseigneriez* s'ils en avaient envie.	*Li leis ensinarias* se n'avien envejo.
143	*Ils les leur chanteraient* sans se faire prier.	*Li leis cantarien* senso si faire prega.
144	*Elles les leur rendraient* s'ils le désiraieut.	*Li leis rendrien* se va desiravoun.
145	On fait là-haut un feu de joie, *allons-y*.	Fan eiamoun un cachafue, *anen li*.
146	J'ai une jolie maison de campagne, *venez-y*.	Ai uno poulido bastido, *venes-li*.
147	Avez-vous été chez votre neveu ? *j'en viens*.	Sias esta aco de vouestre nebou ? *nen veni*.
148	J'ai vu votre maison, *j'en ai admiré* la beauté.	Ai vis vouestre oustaou, *nen ai admira* la beouta.
149	Etes-vous malade madame ? *Je le suis*.	Sias malaouto madamo ? *va sieou*.

du pronom *il; lui* est au datif singulier masculin et féminin du même pronom.

(137 à 144) *Les* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *il; leur* au datif pluriel masculin et féminin du même pronom.

(149) Madame de Sévigné dit un jour à quelqu'un qui se plai-

150	Etes-vous malade monsieur? *Je le suis.*	Sias malaou moussu? *Va sieou.*
151	Je vous écrirai si *vous le voulez.*	Vous escrieourai se *va voules.*
152	Dites-moi si *vous le croyez.*	Digas mi se *va creses.*
153	*On dit* que vous êtes fou.	*Dien* que sias fouele.
154	Comment *t'appelles-tu !*	Coumo *ti dien?*
155	Comment *s'appelle-t-il !*	Coumo *li dien !*
156	Comment *vous appellez-vous !*	Coumo *vous dien !*
157	Comment *s'appellent-ils!*	Coumo *li dien !*
158	Que *veux-tu !*	Que *voues !*
159	Que *veut-il !*	Que *voou !*
160	Que *voulez-vous !*	Que *voules !*
161	Que *veulent-ils !*	Que *voueloun !*

gnait d'être malade, *je* la *suis aussi.* Comme on lui fit observer qu'elle aurait dû dire *je* le *suis*, elle répondit : *vous pouvez dire comme il vous plaira; mais pour moi, je croirais avoir de la barbe si je disais autrement.* Si Madame de Sévigné avait su le provençal, le pronom *va* lui aurait fait voir que dans la locution *je le suis* le mot *le* n'est pas l'accusatif singulier du pronom *il,* mais un pronom démonstratif indéclinable.

La locution *je le suis* équivaut à : *je suis cela*, *je suis ce que vous dites ;* et voilà pourquoi *le* doit être traduit par *va.* Au contraire si l'on disait *étes-vous le malade !* la réponse serait aussi *je le suis,* mais *le* devrait se traduire par *lou* parce qu'il serait alors l'accusatif singulier du pronom *il.* Ce pronom *va* est excellent et jette beaucoup de clarté sur la diction provençale. Je ne connais que la langue allemande qui en possède l'équivalant et encore le mot *es* dont elle se sert n'est pas un pronom *sui generis* comme le *va* provençal, mais le neutre du pronom *er* (*il*); exemple: *Sind Sie krank ! — Jch bin* es.

(153) La phrase provençale se rend littéralement par *disent que étes fou.*

162 Que *lui donneras-tu ?*	Que *li dounaras ?*
163 Que *lui donnera-t-il ?*	Que *li dounara ?*
164 Que *lui donnerez-vous ?*	Que *li dounares ?*
165 Que *lui donneront-ils ?*	Que *li dounaran ?*
166 Que *leur apporterez-vous ?*	Que *li adurres ?*
167 Quand *le leur renverra-t-il * ?*	Couro *li lou remandara ?*

§ 5. *Pronom, verbe et adverbe***.

1 *Je ne me propose pas* d'y aller.	*Mi proposi pa* de l'ana.
2 *Tu ne me promets pas* graud'chose.	*Mi proumetes pa* gran cavo.
3 *Il ne me soutient pas* que cela soit ainsi.	*Mi sousten pa* qu'aco siegue ensin.

(167) Lorsque *quand* est interrogatif il se rend toujours en provençal par *couro*.

* Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi quelques grammairiens modernes rejettent les cas. Je crois que les noms de *nominatif*, *génitif*, *datif*, etc., leur font peur. Je n'aime pas plus qu'un autre les vieilleries, et je conviens que ces dénominations sont passablement barbares; mais si les cas existent devons-nous les rejeter par la raison seulement que l'expression par laquelle on les désigne est gothique ? Il faut voir dans quelques grammaires comme on se débat contre ces malheureux cas dont l'existence apparaît à chaque instant. Comment nier en effet que *lui* et *leur* ne soient les datifs singulier et pluriel du pronom *il!* que *me* et *te* ne soient les datifs et accusatifs singuliers du pronom *je* ou *moi!* etc., etc.

** Remarquez qu'en provençal on n'emploie dans les phrases négatives qu'une seule négation. Dans toutes les phrases de ce paragraphe, l'adverbe *ne* ne se traduit pas.

(1 à 7) *Me* est au datif singulier masculin et féminin du pronom *je* ou *moi*.

4 *Elle ne m'a pas apporté* de belles pêches.	*M'a pa adu* de beous pesseguis.
5 *Vous ne me ferez pas* peur.	*Mi fares pa* poou.
6 *Ils ne m'achèteront pas* le sifflet.	*Mi croumparan pa* lou sible.
7 *Elles ne m'ont pas payé* la paire de bas qu'elles me doivent.	*M'an pa paga* lou pareou de basses que mi devoun.
8 *Tu ne nous a pas rapiécé* ce gilet.	*Nous as pa pedaça* aqueou corse.
9 *Il ne nous a pas donné* le chapeau.	*Nous a pa douna* lou capeou.
10 *Elle ne nous a pas procuré* une bonne blanchisseuse.	*Nous a pa procura* uno boueno bugadiero.
11 *Nous ne nous rompons pas* la tête à le deviner.	*Si roumpen pa* la testo a va devina.
12 *Vous ne nous nettoyerez pas* cette cage.	*Nous netejares pa* aquelo gabi.
13 *Ils ne nous diront pas* autre chose.	*Nous diran pa* ooutro cavo.
14 *Elles ne nous chanteront pas* la chanson.	*Nous cantaran pa* la cansoun.
15 *Je ne me noyerai pas* pour elle.	*Mi negarai pa* per elo.
16 *Tu ne m'appelleras pas* quand il viendra.	*Mi souenaras pa* quan vendra.
17 *Il ne m'ennuye pas.*	*Mi seco pa.*
18 *Elle ne m'ennuye pas.*	*Mi seco pa.*
19 *Vous ne m'avez pas volé.*	*M'aves pa roouba.*

(8 à 14) *Nous* est au datif pluriel masculin et féminin du pronom *je* ou *moi*.

(15 à 21) *Me* est à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *je* ou *moi*.

20	*Ils ne m'ont pas abandonné.*	*M'an pa leissa.*
21	*Elles ne m'ont pas* beaucoup *grondé.*	*M'an pa* foueço *creida.*
22	*Tu ne nous conduiras pas* à la foire.	*Nous menaras pa* a la fiero.
23	*Il ne nous aime pas.*	*Nous eimo pa.*
24	*Elle ne nous renvoya pas* chez notre père.	*Nous remande pa* aco de noustre paire.
25	*Nous ne nous contentâmes pas* d'un seul lit.	*Si countenterian pa* d'un lie soule.
26	*Vous ne nous battrez pas* comme vous faites.	*Nous picares pa* coumo fes.
27	*Ils ne nous prient pas* d'y aller.	*Nous pregoun pa* de l'ana.
28	*Elles ne nous plaignent guère.*	*Nous plainoun gaire.*
29	Tu n'es pas sage, *je ne te donnerai pas* le chapeau que je t'ai promis.	Sies pa sagi, *ti dounarai pa* lou capeou que t'ai proumes.
30	*Tu ne t'achèteras pas* l'éventail cette année.	*Ti croumparas pa* lou vantouar aquest'an.
31	*Il ne t'achètera pas* le sifflet.	*Ti croumpara pa* lou sible.
32	*Elle ne te fera pas* la poupée.	*Ti fara pa* la pipado.
33	*Nous ne te chanterons pas* la chanson.	*Ti cantaren pa* la cansoun.
34	*Ils ne te procureront pas* la blanchisseuse.	*Ti procuraran pa* la bugadiero.

(22 à 28) *Nous* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *il*.

(29 à 35) *Te* est au datif singulier masculin et féminin du pronom *tu* ou *toi*.

*

35	*Elles ne te repasseront pas* ces chemises.	*T'estiraran pa* aqueleis camies.
36	*Je ne vous payerai pas* les toiles que vous m'avez envoyées.	*Vous pagarai pa* leis telos que m'aves mandados.
37	*Il ne vous écrira pas* le dix du mois d'août.	*Vous escrieoura pa* lou des doou mes d'avous.
38	*Elle ne vous apportera pas* votre gilet.	*Vous adurra pa* vouestre corse.
39	*Nous ne vous disons pas* d'y aller.	*Vous dian pa* de l'ana.
40	*Vous ne vous attacherez pas* ces hommes-là pour peu de chose.	*Vous estacares pa* aqueleis omes per paou de cavo.
41	*Ils ne vous nettoyeront pas* cette cage.	*Vous netejaran pa* aquelo gabi.
42	*Elles ne vous ouvriront pas* la porte.	*Vous durbiran pa* la pouarto.
43	*Je ne t'appellerai pas* quand il arrivera,	*Ti souenarai pa* quan arribara.
44	Tu sais nager, *tu ne te noyeras pas.*	Sabes neda, *ti negaras pa.*
45	*Il ne te gronde pas.*	*Ti crèido pa.*
46	*Elle ne t'endort pas*, parce qu'elle ne sait pas te bercer.	*T'endouarme pa*, perque soou pa ti bressa.
47	*Nous ne te prions pas* de nous écrire.	*Ti pregan pa* de nous escrieoure.
48	*Ils ne te plaignent pas* beaucoup.	*Ti plainoun pa* foüeço.
49	*Elles ne t'aiment pas.*	*T'eimoun pa.*

(36 à 42) *Vous* est au datif pluriel masculin et féminin du pronom *tu* ou *toi*.

(43 à 49) *Te* est à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *tu* ou *toi*.

50 Si *je ne vous ennuye pas* dites-le.	Se *vous sequi pa* digas va.
51 *Il ne vous chaussera pas* à ce prix.	*Vous coousara pa* a-n-aqueou pres.
52 *Elle ne vous berçait pas* quand vous étiez petit.	*Vous bressavo pa* quan erias pichoun.
53 *Nous ne vous apellerons pas.*	*Vous souenaren pa.*
54 *Vous ne vous croyez pas* joli, et vous l'êtes.	*Vous creses pa* pouli, et va sias.
55 *Ils ne vous noyeraient pas* s'ils vous rencontraient.	*Vous negarien pa* se vous rescountravoun.
56 Elles ont de trop bons chevaux pour *ne pas vous atteindre.*	An de troou bouens chivaous per *pa vous atrapa.*
57 Ma fille n'est pas sage, *je ne lui donnerai pas* la poupée.	Ma fio es pa sagi, *li dounarai pa* la pipado.
58 Si ma fille ne sait pas sa leçon, *tu ne lui achèteras pas* l'évantail.	Se ma fio soou pa sa liçoun, *li croumparas pa* lou vantouar.
59 Si son neveu n'est pas sage, *il ne lui achètera pas* le sifflet.	Se soun nebou es pa sagi, *li croumpara pa* lou sible.
60 Ses filles *ne lui prêteront pas* le berceau.	Seis fios *li prestaran pa* lou bres.
61 *Nous ne lui payerons pas* les toiles qu'elle nous a envoyées.	*Li pagaren pa* leis telos que nous a mandados.
62 *Vous ne lui écrirez pas* tout cela.	*L'escrioures pa* tout aco.

(50 à 56) *Vous* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *tu* ou *toi*.

(57 à 64) *Lui* est au datif singulier masculin et féminin du pronom *il*.

63 *Ils ne lui diront pas* d'y aller.	*Li diran pa* de l'ana.
64 *Elles ne lui repasseront pas* ces chemises.	*L'estiraran pa* aqueleis camies
65 *Je ne leur payerai pas* les toiles qu'ils m'ont apportées.	*Li pagarai pa* leis telos que m'an aduchos.
66 *Tu ne leur écriras pas* le mois prochain.	*L'escrieouras pa* lou mes que ven.
67 *Il ne leur apportera pas* leurs évantails.	*L'adurra pa* seis vantouars.
68 *Elles ne leur diront pas* d'y aller.	*Li diran pa* de l'ana.
69 *Nous ne leur payerons pas* les tabliers qu'elles nous ont envoyés.	*Li pagaren pa* leis fooudicous que nous an mandas.
70 *Vous ne leur chanterez pas* la chanson que vous avez faite.	*Li cantares pa* la cansoun qu'aves facho.
71 *Ils ne leur renverront pas* la jument.	*Li remandaran pa* la cavalo.
72 *Elles ne leur renverront pas* la cage.	*Li remandaran pa* la gabi.
73 *Je ne l'appellerai pas* quand tu arriveras.	*Lou souenarai pa* quan arribaras.
74 *Je ne l'appellerai pas* quand tu arriveras.	*La souenarai pa* quan arribaras.
75 *Tu ne l'aimeras pas* quand tu le connaîtras mieux.	*L'eimaras pa* quan lou counouissiras mies.
76 *Tu ne l'aimeras pas* quand tu la connaîtras mieux.	*L'eimaras pa* quan la counouissiras mies.

(65 à 72) *Leur* est au datif pluriel masculin et féminin du pronom *il*.

(73 à 88) *Le* et *la* sont à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *il*.

77 *Il ne le grondera pas* s'il est sage.	*Lou creidara pa* s'es sagi.
78 *Il ne la grondera pas* si elle est sage.	*La creidara pa* s'es sagi.
79 *Elle ne le sèvrera pas* la semaine prochaine.	*Lou demamara pa* la semano que ven.
80 *Elle ne la sèvrera pas* la semaine prochaine.	*La demamara pa* la semano que ven.
81 *Nous ne le prierons pas* de traire la chèvre.	*Lou pregaren pa* de mouse la cabro.
82 *Nous ne la prierons pas* de traire la chèvre.	*La pregaren pa* de mouse la cabro.
83 *Vous ne le trouverez pas* à présent chez lui.	*Lou troubares pa* aro a soun oustaou.
84 *Vous ne la trouverez pas* à présent chez elle.	*La troubares pa* aro a soun oustaou.
85 *Ils ne le renverront pas* demain chez sa nièce.	*Lou remandaran pa* deman aco de sa neço.
86 *Ils ne la renverront pas* demain chez sa nièce.	*La remandaran pa* deman aco de sa neço.
87 *Elles ne le gronderont pas* beaucoup.	*Lou creidaran pa* foueço.
88 *Elles ne la gronderont pas* beaucoup.	*La creidaran pa* foueço.
89 *Je les aimerais moins* s'ils n'étaient pas sages.	*Leis eimarieou men* s'eroun pa sagis.
90 *Tu ne les appelleras pas* quand il arrivera.	*Leis souenaras pa* quan arribara.
91 *Il ne les priera pas* de traire les chèvres.	*Leis pregara pa* de mouse leis cabros.
92 *Elles ne les sèvrera pas* le mois prochain.	*Leis demamara pa* lou mes que ven.

(89 à 96) *Les* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *il*.

93	*Nous ne les bâtonnerions pas* si nous les rencontrions.	*Leis bastounarian pa* se leis rescountravian.
94	*Vous ne les estimeriez pas* autant si vous les connaissiez mieux.	*Leis estimarias pa* tan se leis counouissias mies.
95	*Ils ne les attendront pas.*	*Leis esperaran pa.*
96	*Elles ne les battront pas* s'ils savent leur leçon.	*Leis picaran pa* se saboun sa liçon.
97	*Je ne le lui enverrai* que quand il m'aura payé.	*Li lou mandarai* que quan m'ooura paga.
98	*Je ne la lui enverrai* que quand il m'aura payé.	*Li la mandarai* que quan m'ooura paga.
99	*Tu ne le lui payeras* que la semaine prochaine.	*Li lou pagaras* que la semano que ven.
100	*Tu ne la lui payeras* que la semaine prochaine.	*Li la pagaras* que la semano que ven.
101	*Il ne le lui achètera pas* à la foire.	*Li lou croumpara pa* a la fiero.
102	*Il ne la lui achètera pas* à la foire.	*Li la croumpara pa* a la fiero.
103	*Elle ne le lui nettoya pas.*	*Li lou neteje pa.*
104	*Elle ne la lui nettoya pas.*	*Li la neteje pa.*
105	*Nous ne le lui donnerons pas* demain.	*Li lou dounaren pa* deman.
106	*Nous ne la lui donnerons pas* demain.	*Li la dounaren pa* deman.
107	*Vous ne le lui avez pas volé.*	*Li l'aves pa roouba.*

(97 à 112) *Le* et *la* sont à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *il; lui* est au datif singulier masculin et féminin du même pronom.

108 *Vous ne la lui avez pas volée.*	*Li l'aves pa rooubado.*
109 *Ils ne le lui ont pas montré.*	*Li l'an pa mouestra.*
110 *Ils ne la lui ont pas montrée.*	*Li l'an pa mouestrado.*
111 *Elles ne le lui vendirent pas.*	*Li lou venderoun pa.*
112 *Elles ne la lui vendirent pas.*	*Li la venderoun pa.*
113 *Je ne le leur ai pas envoyé.*	*Li l'ai pa manda.*
114 *Je ne la leur ai pas envoyée.*	*Li l'ai pa mandado.*
115 *Tu ne le leur payeras pas.*	*Li lou pagaras pa.*
116 *Tu ne la leur payeras pas.*	*Li la pagaras pa.*
117 *Il ne le leur donnerait pas* s'il l'avait.	*Li lou dounarie pa* se l'avie.
118 *Il ne la leur donnerait pas* s'il l'avait.	*Li la dounarie pa* se l'avie.
119 *Elle ne le leur payerait pas* si elle l'avait cassé.	*Li lou pagarie pa* se l'avie rou.
120 *Elle ne la leur payerait pas* si elle l'avait cassée.	*Li la pagarié pa* se l'avie routo.
121 *Nous ne le leur achèterions pas* s'ils l'avaient.	*Li lou croumparian pa* se l'avien.
122 *Nous ne la leur achèterions pas* si elles l'avaient.	*Li la croumparian pa* se l'avien.

(113 à 128) *Le* et *la* sont à l'accusatif singulier masculin et féminin du pronom *il; leur* est au datif pluriel masculin et féminin du même pronom.

123	*Vous ne le leur apporteriez pas* pour si peu de chose.	*Li l'adurrias pa* per tan paou de cavo.
124	*Vous ne la leur apporteriez pas* pour si peu de chose.	*Li l'adurrias pa* per tan poou de cavo.
125	*Ils ne le leur donneront pas.*	*Li lou dounaran pa.*
126	*Ils ne la leur donneront pas.*	*Li la dounaran pa.*
127	*Elles ne le leur déchireront pas.*	*Li l'estrassaran pa.*
128	*Elles ne la leur nettoyeront pas.*	*Li la netejaran pa.*
129	*Je ne les lui prêterais pas* s'il me les demandait.	*Li leis prestarieou pa* se me leis demandavo.
130	*Tu ne les lui achèterais pas* s'il n'était pas sage.	*Li leis croumparies pa* s'ero pa sagi.
131	*Il ne les lui donnera pas.*	*Li leis dounara pa.*
132	*Elle ne les lui donnera pas.*	*Li leis dounara pa.*
133	*Nous ne les lui apportâmes pas.*	*Li leis aduguerian pa.*
234	*Vous ne les lui enseignerez pas.*	*Li leis ensinares pa.*
135	*Il ne les lui chantera pas.*	*Li leis cantara pa.*
136	*Elle ne les lui rendit pas.*	*Li leis rende pa.*
137	*Je ne les leur prêtai pas.*	*Li leis presteri pa.*

(129 à 136) *Les* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *il ; lui* est au datif singulier masculin et féminin du même pronom.

(137 à 144) *Les* est à l'accusatif pluriel masculin et féminin du pronom *il ; leur* est au datif pluriel masculin et féminin du même pronom.

138 *Tu ne les leur achetas pas.*	*Li leis croumperes pa.*
139 *Il ne les leur donnerait pas* s'il les avait.	*Li leis dounarie pa* se leis avie.
140 *Elle ne les leur donnerait pas* si elle les avait.	*Li leis dounarie pa* se leis avie.
141 *Nous ne les leur apportâmes pas.*	*Li leis aduguerian pa.*
142 *Vous ne les leur enseignerez pas.*	*Li leis ensinares pa.*
143 *Ils ne les leur chanteraient pas* sans se faire prier.	*Li leis cantarien pa* senso si faire prega.
144 *Elles ne les leur rendraient pas* sans se faire prier.	*Li leis rendrien pa* senso si faire prega.
145 *Je ne veux pas y* aller.	*Li voueli pa* ana.
146 Pourquoi *ne voulez-vous pas y* venir ?	Perque *li voueles pa* veni ?
147 *Je n'en venais pas* quand vous me rencontrâtes.	*N'en venieou pa* quan mi rescountreriàs.
148 *Je ne m'en moque pas.*	*M'en truffi pa.*
149 Êtes-vous malade, madame ? *je ne le suis pas.*	Sias malaouto, madamo ? *va sieou pa.*
150 Êtes-vous malade, monsieur ? *je ne le suis pas.*	Sias malaou, Moussu ? *va sieou pa.*

(145 et 146) Ne confondez pas ce *li* avec ceux qui précèdent ; ce mot a 5 emplois en provençal ; 1° il sert pour les 4 datifs du pronom personnel *il ;* (voyez la déclinaison de ce pronom.)

2° Il est pronom relatif indéclinable. C'est en cette dernière qualité qu'il figure ici.

(148) *M'en* est pour *me nen.*

*

151 Je parie qu'*il ne l'ait pas fait.*	Jugui que *v'ague pa fa.*
152 Vous pouvez être sûr qu'*il ne le croit pas.*	Poudes estre segur que *va crei pa.*
153 *On ne croit pas* que vous soyez fou.	*Cresoun pa*, que siegues fouele.
154 *Ne t'appelles-tu pas* ainsi?	*Ti dien pa* ensin?
155 *Ne s'appelle-t-il pas* ainsi?	*Li dien pa* ensin?
156 *Ne vous appellez-vous pas* ainsi?	*Vous dien pa* ensin?
157 *Ne s'appellent-ils pas* ainsi?	*Li dien pa* ensin?
158 *Ne veux-tu pas* boire?	*Voues pa* bueoure?
159 *Ne veut-il pas* boire?	*Voou pa* bueoure?
160 *Ne voulez-vous pas* boire?	*Voules pa* bueoure?
161 *Ne veulent-ils pas* boire?	*Voueloun pa* bueoure?
162 *Ne lui donneras-tu pas* quelque chose?	*Li dounaras pa* quooucaren?
163 *Ne lui donnera-t-il pas* quelque chose?	*Li dounara pa* quooucaren?
164 *Ne lui donnerez-vous pas* quelque chose?	*Li dounares pa* quooucaren?

(151) *V'ague* est pour *va ague.*

(1 à 167) Tous les grammairiens s'accordent à reconnaître comme un défaut capital de la langue française, l'usage forcé de deux négations dans les phrases négatives. On peut voir, dans les exemples que contient ce paragraphe, que le provençal n'a besoin pour rendre ces phrases que d'une seule négation. Cet avantage et celui que lui offrent ses désinences verbales de pouvoir supprimer les pronoms personnels, rendent son allure extrêmement rapide. Si on ajoute à cela que le provençal est plus riche en voyelles et conséquemment plus doux et plus harmonieux que le français, on concevra difficilement le dédain qu'affecte la classe élevée pour l'étude de notre langue maternelle.

165	*Ne lui donneront-ils pas* quelque chose?	*Li dounaran pa* quooucaren
166	*Ne leur apporterez-vous pas* quelque chose?	*L'adurres pa* quooucaren?
167	*Ne le leur renverra-t-il pas?*	*Li lou remandara pa?*

FIN.

2me PARTIE.

DE LA COMPOSITION DE LA PHRASE.

FIN DE LA TABLE.



